

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

OTHER STATE OF THE STATE OF THE

CIHM Microfiche Series (Monographs) ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques



(C) 1992

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The to ti

The post of the film

Orig beg the sior othe first sior or i

The sha TIN whi

Ma diff ent beg righ req me

				1 1			1		
				1					
10×	14X		18×	22×		26X		30 ×	
	ed at the reducti t filmé au taux d	on ratio check	an pelow/	uveau de 1	açon a obt	Pagin	ation mult	iple.	
Comment	aires supplément		copie a des a ellement obscu fillmes à no	enies nar	un feuille	et d errata	. une peru	re, etc.	6 9
Additiona	f comments:/						anns kakal	ement o	
					Génériqu	ie (périodiqu	es) de la livi	raison	
pas ete Till	11063.				Masthead	1/			
mais, lorse pas été file	que cela était pos	sible, ces pages	n ont	L.	Titre de	nebarr de 19 1	IVIBISON		
	restauration app				Caption	of issue/ départ de la l	ivraison		
	que certaines pag					4.			
	ted from filming			L		itre de la livr	aison		
	text. Whenever				Title pag	e of issue/			
Blank leav	es added during r	restoration may	Appear		ra titla c	er en rere h	Offent.		
distorsion	le long de la mar	ge intérieure				header taken Ie l'en-tête pi			
	serrée peut cause		u de la		=1.4				
along inter	ior margin/			L	Compren	d un (des) in	dex		
Tight bind	ing may cause sh	adows or disto	rtion	_	Includes	index(es)/			
	d'autres docume					n continue			
Round wit	h other material/	,			Continuo	us paginatio	n/		
	t/ou illustrations					régale de l'im			
Coloured r	plates and/or illus	strations/			☐ Quality o	f print varies	1		
Encre de c	ouleur (i.e. autre	que bleue ou r	noire)	L	Transpare	ence			
	nk (i.e. other tha				Showthre	-			
Cartes géo	graphiques en cou	uleur			Pages dét	acnees			
Coloured n					Pages det				
Le title de	Course tale many						•		
Cover title	missing/ couverture many	ue.		V		olorées, tach			
— • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	ii				7 Pages dies	coloured, stai	ned or fore	rd/	
	restaurés et/ou			L	_ Pages rest	aurées et/ou	pelliculées		
Covers rest	ored and/or lami	nated/			Pages rest	ored and/or	laminated/		
Couverture	endommagée			<u> </u>	Pages end	lommagées			
Covers dam	-				Pages dan	_			
Couverture	de codiedi								
Coloured c	overs/ de couleur				Coloured Pages de				
					70.				
ecked below.					lessous.	C 1101111410 00			
	ge the usual met	hod of filming	, are			qui peuvent e normale de	-		
the images in t	he reproduction,	or which may			-	, qui peuven			
y be bibliograf	phically unique, v	which may alte	rany			sont peut-êtr			
e institute nas	filming. Featur	es of this conv	which			e de se procu			
e institute has	attempted to ob	tain the best or	riginal	Lile	nstitut a mic	rotiime ie m	enieur exem	ipiaire qu	111

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

ju'il cet de vue

tion

Jés

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à dos taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

•		3	2	1
	3	2	1	
,				



J CARTIER

MEde MONTGALM ___ BEAUHARNAIS.

PRICES HISTORIQUE

" THE

ACTUAUX PERSONWAGES

131 11153.

1,1,000

11 146 5

MONTREAL STAT AL IMPRIMITED POR

DUT



PRECIS HISTORIQUE

OU ABRÉGÉ DE

L'HISTOIRE DU CANADA

AVEC APERÇU

SUR LES PRINCIPAUX PERSONNAGES

DU PAYS.



MONTRÉAL, EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR Rue Saint Vincent, Nº 6, 8 et 10. Enregistra suivant l'Acte de la Législature, en l'année mil huit cent soixante et sept, par le Propriétaire de cet ouvrage, au Bureau du Régistrateur de la Province du Canada.

" F " S " I " T " T " d

" v

" e " 0 " to

" n

pub enfi leur s'ad

AVANT-PROPOS.

Nous avions terminé l'ouvrage: Histoire des principales familles canadiennes, quand nous est parvenue la lettre trop bienveillante qu'on va lire:

" MONSIEUR,

" Je vous remercie bien sincèrement pour le vif plaisir que vous m'avez " procuré en me donnant communication de votre excellent ouvrage " sur les principales familles du Canada. Ce précieux travail est pour " le fond et pour la forme, pour la multiplicité des faits qui y sont rela-" tés, pour la solidité et l'à-propos des réflexions qui les accompagnent, " pour la pureté et l'aménité du style, tout ce que l'on pouvait désirer " de micux. Dans l'infinie variété de noms et de dates qui s'y trou-" vent, il est pour ainsi dire impossible qu'il n'y ait point quelque " erreur; mais cela n'ôte rien au mérite du livre, ces quelques inexac-"titudes pouvant être facilement corrigées. Somme toute, votre " ouvrage est un magnifique monument élevé à la gloire des fonda-" teurs et des défenseurs du Canada, un juste tribut d'éloges payé à " l'héroïsme guerrier et au dévouement patriotique des Français et des "Canadiens. Livrez-le donc à la publicité 1, et les félicitations des " hommes de goût, avec la reconnaissance de tous les bons Canadiens, " ne manqueront pas à votre louable entreprise. Je demeure avec " respect et reconnaissance.

" Monsieur,

" Votre très-obéissant et obligé serviteur,

" L. J. P."

1 Différée par suite du retard des portraits, armoiries, cartes, etc., la publication de l'*Histoire des principales familles canadiennes* vient enfin d'être faite, et les personnes qui désirent mettre cet ouvrage sur leur table eu en faire présent à leurs amis, peuvent se le procurer en s'adressant à l'Editeur.

il huit cent Bureau du

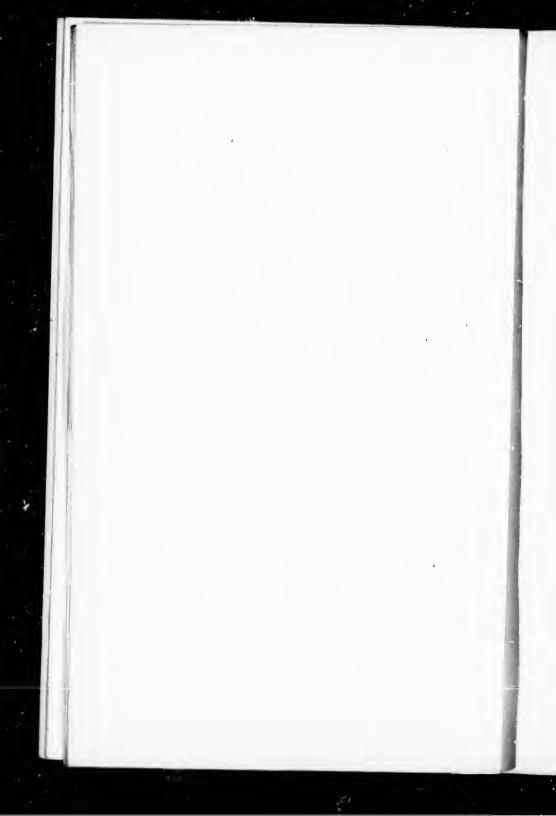
Puisant un nouveau courage dans cette approbation flatteuse, nous avons pensé qu'il ne serait pas hors de propos, pour compléter notre travail. d'ajouter un précis historique sur ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'origine de la Colonie jusqu'à nos jours. Nous nous sommes donc remis à l'œuvre, et c'est ce fruit de nouvelles études que nous offrons ici. A l'aide de ce précis, sorte de fil conducteur, il est facile, même pour celui qui est étranger à l'histoire de ce pays, d'embrasser d'un seul coup d'œil tous les événements qui se sont succédés dans la Nouvelle-France, d'en saisir les causes et d'en voir les effets. On peut suivre également, et comme pas à pas, le peuple canadien, depuis son berceau jusqu'au jour, où, dégagé de ses anciennes entraves, il semble entrer dans de nouvelles destinées. Mais, comme les faits ont d'autant plus d'intérêt que l'on connaît mieux ceux qui y prirent part, nous faisons suivre ce précis historique d'un aperçu sur les principaux personnages du Canada, et particulièrement de l'armée. Puisse ce petit travail contribuer à faire connaître de plus en plus un passé glorieux, et à rehausser davantage encore notre race dans l'estime de ceux au milieu desquels elle est appelée à vivre et à se perpétuer!

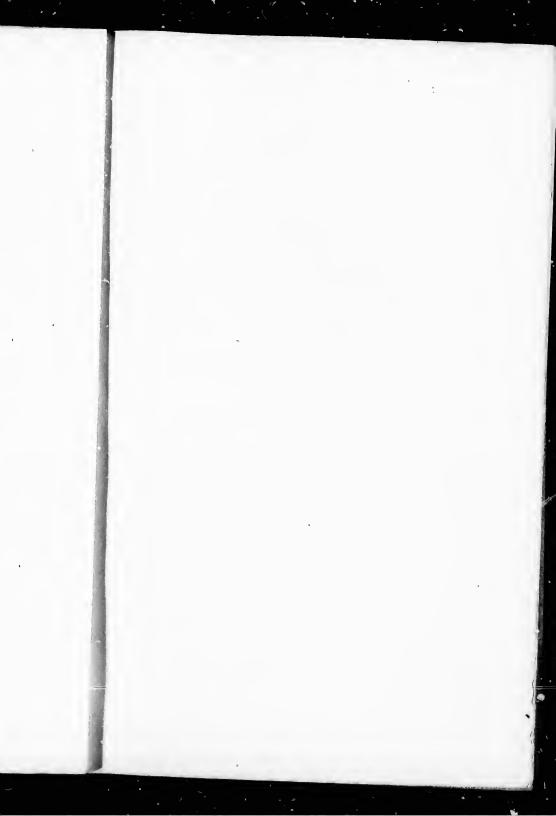
ette approil ne serait tre travail, s'est passé la Colonie donc remis lles études récis, sorte pour celui , d'embrasements qui e, d'en sai-On peut le peuple jour, où, ble entrer comme les on connaît ons suivre les princilièrement ntribuer à glorieux, race dans st appelée

Jackertier 3

Champlain-

die







Rev. FAILLON.

Court of when the Court (I)

1 1 4

1,2, 1, 10 1 1.

to the state of th

3 11 L 11 18 3W N



d B e e d p

or Ch vo air jus pa Oc sa tai il c

PRECIS HISTORIQUE

DE CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS REMARQUABLE DEPUIS LA DÉCOUVERTE DU CANADA JUSQU'A NOS JOURS.

Comme tout le monde sait, après avoir appartenu à la France de 1535 à 1759, le Canada est passé définitivement à la Grande-Bretagne en 1763, et n'a cessé depuis de faire partie intégrante de cet empire. C'est donc un espace de 331 années que nous avons à parcourir. A s'en tenir aux faits les plus saillants, et tout en tenant compte des hommes marquants qui y prirent part, cette longue suite d'années peut se diviser en neuf époques principales.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DEPUIS LA DÉCOUVERTE DU CANADA PAR JACQUES CARTIER EN 1535 JUSQU'A LA FONDATION DE QUÉBEC PAR CHAMPLAIN EN 1608.

ESSAIS D'ÉTABLISSEMENT.

Envoyé par François les pour reconnaître le pays, Jacques-Cartier arrive le 10 Mai 1534 à Terre-Neuve et de là se rend à la Baie des Chaleurs, où il entre le 3 Juillet.—L'année suivante, dans un second voyage, il pénètre, le 10 Août, dans le Golfe St. Laurent qu'il appeile ainsi du nom du Saint dont on faisait la fête ce jour là. Il pousse jusqu'à Studaconé (Québec), puis, en remontant toujours le fleuve, parvient jusqu'à Hochelaga (Montréal), où il met pied à terre le 2 Octobre.—Repassé en France au printemps suivant avec quelques Chefs sauvages, il revient en Canada, cinq ans après, avec le titre de Capitaine-Général. Après avoir passé quelques semaines à Stadaconé, où il était débarqué le 23 Août 1541, il visite une seconde fois Hochelaga.

—F. de la Roque, Sieur de Roberval, nommé sur ces entrefaites Lleute-

nant-Général pour le Roi, aborde à son tour, le 7 Juin 1542, à Terre-Neuve, où il rencontre Jacques Cartier retournant en France. Il visite successivement, Stadaconé, Hochelaga et le Saguenay.—Chargé de lui faire connaître son rappel, Jacques Cartier passe une troisième fois en Canada et y séjourne jusqu'au printemps de l'année 1544.—Après un laps de quarante-six ans. le Marquis de la Roche reprend l'œuvre de Jacques Cartier, en qualité de Lieutenant-Général du Roi (Henri IV). Arrivé à l'Île de Sable, il y dépose ses hommes, explore ensuite le pays. puis est ramené en France par des vents contraires, sans avoir rien fait .- Stimulé par l'appât du gain, le Capitaine Chauvin se fait concéder en 1599 les privilèges accordés à son prédécessour. Il entreprend un premier, puis un second at un troisième voyage en Canada, après quoi il meurt sans avoir rempli aucun de ses engagements.-En 1603, le Commandeur de Chates, Gouverneur de Dieppe, est nommé pour le remplacer; mais il est surpris lui-même par la mort.-De Monts, gentilhomme Saintongeais, lui succède. S'étant alors associé Champlain et Poutrincourt, il passe avec eux en Acadie, où il arrive le 7 Mai 1604. Après avoir commencé un établissement à Sainte Croix d'abord, et ensuite à Port-Royal, il repasse en France en 1605 pour y soutenir ses droits attaqués.—Poutrincourt, retourné en France, l'année précèdente, revient en 1606 à Port-Royal avec Lescarbot; mais, les priviléges de de Monts ayant été révoqués l'année suivante, il est obligé de quitter l'Acadie avec tout son monde.-Ayant obtenu que Port-Royal lui fût rendu, il y revient en 1610, emmenant avec lui un prêtre. Deux Pères Jésuites l'y rejoignent l'année suivante ; mais, en 1613, son établissement. aussi bien que celui de St. Sauveur, fondé par Mme de Guercheville. ayant été attaqué par les Anglais, Pontrincourt voit toutes ses espérances s'évanouir.

la

as

SO

dέ

sic ba

Ro

be Gl

Cl

pa Mo

la co

do

fai

afl int Irc

Ré Hi

pot un

doı

l'ar

La Vic Réc

len

un

revi

DEUXIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA FONDATION DE QUÉBEC PAR CHAMPLAIN EN 1608 JUSQU'A LA FORMATION DE LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL EN 1649.

COMMENCEMENTS DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Déçu dans ses espérances du côté de l'Acadie, de Monts tourne ses vues du côté du Canada. Afin d'assurer le succès de son entreprise, il en conie l'exécution à Champlain. Parti de Honfleur le 13 Avril 1608, celui-ci arrive le 3 Juin à Tudoussac, et delà se rend à Kébec, ainsi appelé à cause du rétrécissement du fleuve. Le 3 Juillet il met pied à terre, et, après avoir arboré le drapeau de la France, il fait commencer une habitation, en forme de fort.—L'année suivante, après avoir sévi contre les mécontents qui avaient voulu attenter à sos jours, Champlain se décide à aller attaquer les Iroquois, ennemis des Hurons et des Algonquins, ses alliés.—Afin d'applanir les dillicultés qui s'étaient élevées au suje de Québec depuis la révocation des priviléges accordés à de de Monts, il fait voile pour la France au mois de Septembre.—De retour à Québec au mois de Mai 1610, il marche une seconde fois contre les froquois et reprend ensuite la route de la France, dans les intérêts de la Colonie.—Après avoir épousé à Paris, le 13 Décembre 1610, Hélène Boullé et être parvenn à armer quelques vaisseaux, il revient à Québec au printemps

542, à Terreice. Il visite hargé de lui sième fois en i.—Après un I l'œuvre de i (Henri IV). suite le pays, ıs avoir rien se fait concé-Il entreprend lanada, après s.-En 1603, mmé pour le Monts, gené Champlain e 7 Mai 1604. x d'abord, et soutenir ses e précédente, privilèges de igé de quitter -Royal lui fût Deux Pères tablissement, Guercheville, ites ses espé-

n 1608 , en 1649.

nts tourne ses a entreprise, il 13 Avril 1608, c, alnsi appelé ied à terre, et, acer une habisévi contre les olain so décide a Algonquins, evées au sujet le de Monts, il our à Québec es Iroquois et e la Colonie.

Houllé et être

an printemps

de l'année suivante, et delà se rend à la Place-Royale (Montréal), où, charmé de la beauté du site et de la fertilité du sol, il projète de bâtir une ville à l'Île Ste Hélène qu'il appelle ainsi du nom de son épouse,-Afin de s'assurer l'appui de quelque grand de la Cour, il repasse en France dans l'automne de la même année, et obtient que le Comte de Soissons, et, après lui, le prince de Conde, soit nommé protecteur de la Nouvelle-France.-De retour à Québec au mois de Mai 1613, il remonte la rivière des Outaquais alln de prendre connaissance du pays et part de nouveau pour la France, où il travaille à former une Compa-gnie de marchands et à se procurer des prêtres.—Le 25 Mai 1615, Champlain arrive à Tadoussac avec quatre Récollets et le 25 Juin a lieu à Québec le S' Sacrifice de la Messe ; le 16 du mois suivant, il est célébré aux Trois-Rivières. Se rendant alors sur les bords du lac Ontario, il va attaquer les Iroquois et est blessé. - Après avoir passé l'hiver chez les Hurons, il revient à Québec d'où il s'embarque pour la France asin de porter plainte contre les commis de la Compagnie qui mettaient obstacle à la conversion des Sauvages.—Il revient en Canada l'année suivante, avec plusieurs Récollets, et repart immédiatement afin d'obtenir les secours dont le pays avait besoin.—En son absence, la Colonie a à déplorer la mort du frère DuPlessis qui l'avait préservée d'une invasion d'Iroquois.—Alln de se mettre à couvert contre les insultes de ces barbares et se procurer les moyens de remplir leur sainte mission, les Récollets jettent les fendements d'un Couvent, le 3 Juin 1620, sur les bords de la rivière Ste Croix dont ils changent le nom en celui de St Charles, en mémoire de l'un de leurs bienfaiteurs.—Cette même année, Champlain, après plus de trois ans d'absence, revient à Québec, accompagne de son épouse, avec le titre de Lieutenant-Général du Duc de Montmorency, successeur du prince de Condé dans la vice-royauté de la Nouvelle-France. Pendant qu'il répare son établissement et fait construire le fort S' Louis, les Récollets, après avoir dédié leur Eglise à N. D° des Anges le 25 Mai 1621, la livrent au culte, et, sans abandonner la Chapelle de la Basse-Ville, construite en 1615, y ouvrent des registres.—Une nouvelle Compagnie ayant été formée sur ces entrefaites par le Duc de Montmorency, le Père le Baillif passe en France alin d'y soutenir les droits de l'ancienne, et parvient à concilier les intérêts de l'une et de l'autre.—Deux ans après, alin de résister aux Iroquois qui étaient venus attaquer, l'année précèdente, le Couvent des Récollets, pendant que plusieurs des Pères étaient en mission chez les Hurons, Champlain se détermine, malgré le peu d'aide qu'il reçoit de la Compagnie, à reconstruire le fort sur un plan plus vaste et plus solide,—Cette mème année 1624, St Joseph est choisi solennellement pour premier Patron du pays. Quelques mois après, en vue d'obtenir un renfort d'ouvriers apostoliques, Champlain passe en France et y reconduit son épouse.—A la demande des Récollets, le Duc de Vanta-dour, nouveau Vice-Roi de la Nouvelle-France, agrée les Jésuites, et l'année 1625 voit arriver les Pères Lalemant, de Brébænf et Massé. La joie de cette arrivée est assombrie par la mort tragique du Père Viel, précipité dans le lleuve à l'endroit appelé depuis le Sault-au-Récollet,-Après avoir partagé quelque temps le tolt hospitalier de leurs confrères, les Jésnites élèvent, sur les berds de la rivière Lairet, un Etablissement sous le nom de N. De des Anges et en font leur principale résidence.—Pendant que cette construction s'achève, Champlain revient en Canada. Trouvant le fort S' Louis trop petit, il le fait abattre et le remplace par un autre plus grand.—L'année suivante, 1627, le pays

fait une nouvelle perte dans la personne de Louis Hébert, le plus ancien et le plus persévérant de ses colonisateurs. Cette même année, en vue de soutenir l'œuvre de Champlain, le Cardinal de Richelieu forme à Paris une nouvelle Société sous le nom de Compagnie des Cent Associés.—Pendant que cette Société s'organise et fait un premier envoi, Québec est menacé du plus grand danger. Après s'être emparé de Tadoussac et avoir pillé l'habitation récemment construite au Cap-Tourmente, David Kerk paraît le 10 Juillet 1628 devant la place, somme Champlain de la livrer, et, pour l'y contraindre, se rend maître de la flotte chargée de lui porter des vivres.-L'année suivante, se voyant réduit à la dernière extrémité et ayant perdu tout espoir d'être secouru, Champlain remet Québec, et, avec Pontgravé, le fidèle compagnon de ses travaux, est conduit à Tadoussac et delà en Angleterre.—La paix s'étant rétablie entre les deux Couronnes, Champlain obtient de Louis XIII que le Canada soit restitué à la France, et, après plus de deux ans de négociations, a le plaisir de voir de Caen rentrer à Québec. Lui-même, après avoir relaché au Cap Breton, y revient le 23 Mai 1633 avec trois vaisseaux portant deux cents personnes, en qualité de Lieutenant du Cardinal de Richelieu.—L'année suivante, après avoir réparé u ne partie des ruines, il fait élever, en exécution d'un vœu, la Chapelle de N. D. de la Recouvrance qui remplace celle de la Basse-Ville, detruite. Cette même année témoin du retour de Robert Giffard, le futur fondateur de Beauport, il sait commencer l'habitatien des Trois-Rivières où il envoie, le 7 Juillet, plusieurs colons sous la conduite de la Violette, en attendant que les Jésultes s'y rendent eux-mêmes.—L'année 1635 est une année de deuil pour le Canada. Apres avoir dépensé la mell-leure partie de sa vie à établir Québec et être parvenu, à travers mille obstacles, à consolider son œuvre, en élevant des fortifications, en encourageant l'agriculture et en faisant régner la Religiou, Champlain expire le 25 Décembre, laissant un sou /enir ineffaçable.—Nommé le 16 Mars 1636 pour le remplacer, Mr de Montmagny arrive le 11 Juin à Québec et reçoit les clefs de la place des mains de Mr de Châteaufort, Couverneur par intérim. Sans perdre de temps, il rebâtit le fort, trace le plan des rues et visite les Trois-Rivières dont il augmente les habitations. Sur ces entrefaites, arrivent les illustres familles de Repentigny et de la Potherle, formant quatrante-cinq personnes .-L'année suivante, la petite vérole sévit parmi les llurons qui en rendent les Missionnaires responsables.—Afin d'assurer la persévérance des Algonquins, nouvellement convertis, M de Sillery charge le Père le Jeune de leur bâtir à ses frais une habitation, près de Québec, à l'endroit appelé depuis de son nom. Les Jésuites jettent eux-mêmes les fondements de leur Collège, près du fort St Louis.—Deux ans après, au l'endemain d'un mémorable tremblement de terre, a lieu une double fondation non moins importante, l'une par la Duchesse d'Aiguillon en faveur des Hospitalières, et l'autre par M[®] de la Pelterie en faveur des Ursulines. Le le Août 1639, les unes et les autres de ces Religieuses, accompagnées du Père Vimont, arrivent à Québec, où leur presence, avec la nouvelle de la naissance du Dauphin (Louis XIV), est l'occa-sion d'une joie universelle. En attendant que des logements plus spacieux soient élevés, elles vont occuper des habitations provisoires.— Les revers ne sont pas loin des joies. L'année suivante 1640, pendant que la Colonie est encore dans l'allégresse et que les Pères Jesuites vont fonder leur belle mission de S. Marie, la maison de ces Religieux devient la proie des flammes, ainsi que l'Eglise et la Chapelle du Gou-

C

la

ĮΗ

re

se

Sa

de

Pl la

le:

Ri

nc la

de

ba

où

av

Sa

Bì

ar

av

Fr

Ch En

for

cor la et,

que

Tro

verneur. Pour comble d'infortune, les Iroquois lèvent la bache de guerre aux environs des Trois-Rivières et menacent de noyer la Colonie dans le sang, si elle n'est promptement secourue.

TROISIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA FORMATION DE LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL EN 1640 JUSQU'A L'ARRIIVÉE DU RÉGIMENT DE CARIGNAN EN 1665.

ÉPREUVES DE LA COLONIE NAISSANTE.

Abandonnée à elle-même par les Compagnies marchandes, la Nouvelle-France n'est pas abandonnée de Dieu. En vue de la mettre à couvert contre la ferocité des Iroquois, il inspire à MM. Olier et de la Dauversière la pensée de poupler l'Île de Montréal et d'en faire comme la sentinelle avancée du pays. Après avoir formé une nouvelle Compagnie sous le nom de Société de Notre-Dame de Montréal et s'être fait retrocèder par M de Lauzon l'Île qu'il s'était fait primitivement adju-ger, ils trouvent dans M. de Maisonneuve et Melle Mance les deux personnes nécessaires pour l'accomplissement de lours généreux desseins. Au mois d'Août 1641, M. de Maisonneuve arrive à Québec avec sa recrue, et, après avoir visité l'Ile de Montréal en compagnie de M. de Montmagny, passe l'hiver à Québec sur une des propriétés de M. de Puiseaux.—Le printemps arrivé, il se rend avec tout son monde à la Place-Royale, et, le 18 Mai, le Saint Sacrifice de la Messe y est offert pour la première fois par le Père Vimont. Cette même année, afin d'arrêter les incursions des Iroquois qui venaient de s'emparer du Père Jogues, M. de Montmagny fait construire, non sans coup férir, le fort de Richelieu.—L'année sulvante, M. d'Ailleboust arrive avec une nouvelle recrue et élèvo le fort de Villemarie.—Le 30 Mars 1644, M. de Maisonnouve marche contre les Iroquois et les défait à l'endroit appelé depuis la *Place d'Armes*. La joie de cette victoire est troublée par la nouvelle de la prise du Père Bressani. Afin de se soustraire aux coups des barbares, les Hospitalières quittent Sillery et viennent habiter Québec, où déjà, depnis deux ans, residaient les Ursulines. A Villemarie, après avoir établi le pélérinage à la montagne pour obtenir la conversion dos Sauvages, M. de Maisonneuve, en conformité aux intentions de Mme de Bullion, jette les fondements de l'Hôtel-Dieu. Sur ces entrefaites, arrivent à propos, avec de nouveaux colons, les soldats envoyés par Anne d'Autriche.—Une trève ayant été conclue aux Trois-Rivières avec les Iroquois l'année suivante, 1645, M. de Maisonneuve passe en France, pendant que M. de Montmagny fait reconstruire à Québec la Chanelle de la Besseumence cours les tients de News Deurs de la Peter. Chapelle de la Recouvrance sous le titre de Notre-Dame de la Paix. En l'absence du Gouverneur de Montréal, M. d'Ailleboust augmente les fortifications de Villemarie. Cette même année, M. de Repentigny, passé en France l'année précédente, obtient de la Compagnie quelluse. concessions favorables aux habitants de la Nouvelle-France.—En 1646, la Colonie a à enrégistrer la double mort des Pères Massé et de la Noue, et, peu après, celle du Père Jogues, massacré par les Agniers auprès desquels il était alle en ambassade. Sans tenir compte de leurs promesses, ces barbares recommencent leurs déprédations à Villemarie et aux Trois-Rivières.—Afin d'obtenir du secours contre ces redoutables tribus. M. d'Ailleboust passe en France d'où M. de Maisonneuve était revenu

ébert, le plus même année, chelieu forme nie des Cent t un premier s'être emparé truite au Capplace, somme l maitre de la nte, se voyant l'être secouru, compagnon de rre.—La paix tient de Louis plus de deux r à Québec.-

e 23 Mai 1633
nalité de Lieuse avoir réparé
su, la Chapelle
Ville, détruite.
Trois-Rivières
de la Violette,
L'année 1635
ensé la meilt travers mille

tifications, en on, Champlain —Nommé le 16 o le 11 Juin à e Châteautort, laugmente les s familles de personnes.—

qui en rendent

sévérance des

ge le Père le

Québec, à l'enmèmes les fonans après, au en une double d'Aiguillon en en faveur des es Religieuses, leur presence, V), est l'occapgements plus a provisoires.— 1640, pendant Pères Jesuites

ces Religieux apelle du Gou-

et où il était reparti. En leur absence, les hostilités continuent, et, malgrè la bravoure de C. LeMoyne, plusieurs colons tombent sous le fer de leurs ennemis.-Par leur retour en 1648, M. de Maisonneuve et M. d'Ailleboust raniment la confiance. Ce dernier revient avec le titre de Gouverneur-Général, à la place de M. de Montmagny dont le temps était expiré. Après avoir passé l'hiver à Québec, il monte au printemps à Villemarie, où déjà il avait envoyé un camp volant, et fait part aux habitants des changements sanctionnés par la Cour pour l'administration des affaires. Pendant que ces heureux évènements portent la joie dans tous les cœurs, la Mission de St. Joseph est dévastée et le Père Daniel est massacré.—Le 16 Mars de l'année suivante; celle de St. Ignace éprouve le même sort, et la Nouvelle-France compte deux martyrs de plus dans la personne des Pères de Brébœuf et G. Lalemant, dont la constance invincible rappelle les plus illustres athlètes du christianisme. Poursuivis, traqués de toutes parts, les infortunés Hurons se retirent, les uns dans l'Ile St. Joseph, où la famine achève de les décimer, les autres à St. Jean, où leurs implacables ennemis les atteignent et les tuent avec le Père Garnier, leur Missionnaire.-Pendant que les familles qui ont échappé au massacre général se réfugient à l'Île d'Orléans, le Père Druillètes et J. P. Godefroy sont envoyés à Boston, où ils essaient, mais sans succès, de conclure une alliance avec les Anglais contre les Iroquois. Excités par la soif du sang, ces bar bares se ruent de nouveau, avec une violence inouïe, contre Villemarie et y font de nombreuses victimes. Tout l'été se passe dans des alarmes continuelles et chacun se tient prêt à mourir. Comme si ce n'était pas assez de tant de maux, cette même année, 1651, la maison des Ursulines à Québec devient la proie des flammes. Dans l'automne, asin de combler les vides causés par la mort, M. de Maisonneuve, après avoir echangé avec Melle Mance lo Fief de Nazareth contre 20,000 livres, s'embarque pour la France. Sur ces entrefaites, M. de Lauzon, chargé de remplacer M. d'Ailleboust, arrive avec deux de ses ills. Alors sont établies les charges de Grand-Sénéchal et de Lieutenant Civil et Criminel.-L'année 1652 est encore une année de carnage. Aux Trois-Rivières, le Père Butteux tombe sous le fer des froquois ; le Gouverneur lui-même, M. DuPlessis-Bochart, trouve la mort dans un combat. Enhardis par ce succès, les Iroquois, nu nombre de 200, viennent fondre sur Villemarie, mais ils sont repoussés par L. Close, à la tête de 24 braves.—Après avoir essayé, mais inutilement, de surprendre les Trois-Rivières, les barbares se décident à proposer la paix. Cette mêmo année, 1653, M. de Maisonneuve revient avec trois vaisseaux, portant 105 hommes, le salut de la Colonie. En même temps, arrive Melle M. Bourgeois, la future Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame. - A la faveur de la paix, le Père LeMoyne se rend, l'année suivante, chez les Onnontagués. Cette même année voit arriver plusieurs jeunes illes de qua-lité, envoyées par Anne d'Autriche. Villemarie se développe; nombre de terres sont concédées et se couvrent d'habitations.-L'année suivante 1655, quelques Jésuites se rendent chez les féroces Agniers, pendant que d'autres continuent à alier évangéliser les Onnontagués, chez lesquels plusieurs Français se proposent de se fixer.—Pendant qu'ils sont en chemin pour s'y rendre, les Iroquois reprennent la hache de guerre et viennent s'abattre sur les inollensifs Hurons de l'He d'Orleuns. Le Père Gareau lui-même est tué, en allant chez les Outaouais. Fatigué de ces scènes de carnage qu'il n'a pas la force d'empêcher et ne voyant pas jour à faire la fortune qu'il espéralt, M. de Lauzon, saus attendre

e

d

le

d'ft

m

ď

fie

F

et

aı

gi

pi

re

1.6

m de

De

ch

ce m

me

SO

Sé:

len

nuent, et, malent sous le fer laisonneuve et nt avec le titre dont le temps e au printemps fait part aux r l'administraportent la joie stée et le Père te; celle de St. ipte deux mar-G. Lalemant, es athlètes du les infortunés rine achève de nemis les atteiire.-Pendant se réfugient à . ont envoyes à e alliance avec sang, ces bar itre Villemarie ns des alarmes ce n'était pas ison des Ursutomne, asin de re, après avoir 00 livres, s'emon, charge de Alors sont Civil et Crimi-Aux Troisle Gouverneur s un combat. 200, viennent se, à la tête de urprendre les . Cette même x, portant 105 M. Bourgeois, .—A la faveur iez les Onnenlilles de quappe; nombre imée suivante s, pendant que chez lesquels qu'ils sont en e de guerre et 'Orléans. Le ais. Fatigué

r et ne voyant

sans attendre

que son temps soit expiré, quitte le Canada et laisse l'administration de la Colonie à M. de Charny, son fils.—Profitant des circonstances, les Iroquois descendent à l'Île d'Orléans et somment les Hurons d'accomplir les promesses qu'ils avaient faites, deux ans auparavant, de se rendre dans leur pays. Ma! en prend à ces infortunés qui, pour la plupart, sont massacrés en chemin. Impuissant à punir ces cruels attentats, M. de Charny quitte à son tour le Canada, après avoir remis le soin de la Colonie à M. d'Ailleboust. L'impression facheuse produite par ces évènements est contrebalancée par la joie que cause l'arrivée des prêtres de St. Sulpice. Partis de France avec MM. d'Ailleboust et de Maisonneuve qui y étaient allés, l'année précédente, pour y chercher des pretres de paroisse, ils débarquent avec eux à Québec au mois de Juillet, et de là se rendent à Villemarie. En sa qualité de Grand-Vicuire de l'Archevèque de Rouen, M. de Quélus prend la direction des affaires ecclésiastiques. Des marguilliers sont installes à Villemarie et pressent l'achèvement de l'Eglise commencée l'année précédente.—L'année suivante, la Sœur Bourgeois donne naissance à son Institut et jette les fondements de la Chapelle de Notre-Dame de Bonsecours. Pendant ce temps, M. de Quélus érige l'Eglise de Ste. Anne à la côte de Beaupré et celle de la Visitation à Château-Richer. Des Iroquois ayant tué sur ces entresaites quelques colons à Villemarie, M. d'Ailleboust ordonne d'arrêter tous ceux qu'on pourra saisir. Afin de les tenir à distance, on élève la redoute du Côteau St. Louis (place Dalhousie) et on fortifie les maisons de Ste. Marie et de St. Gabriel. De leur côté, les Français d'Onnontagué, apprenant qu'on a formé le projet de les égorger, s'enfuient avec leurs Missionnaires et parviennent sains et saufs à Villemarie. Peu après, le 11 Juillet, arrive le nouveau Gouverneur, M. d'Argenson. — L'année 1659 est une année de joie. Après bien des difficultés, Mgr. de Laval est nommé Vicaire-Apostolique de la Nouvelle-France et débarque le 16 Juin. Il est suivi, peu après, de Melle Mance et de la Sœur Bourgeois, passées en France l'année précédente. Elles arrivent le 7 Septembre avec une nombreuse recrue et plusieurs Religieuses Hospitalières de St. Joseph. Après avoir été retenues à Québec près d'un mois, elles montent à Villemarie, où elles prennent possession de l'Hôtel-Dieu. Cette même année, M. de Quélus repasse forcement en France, au grand déplaisir des colons.—Avec l'année 1660, recommencent les alarmes, plus vives que jamais. Dans le but d'ensevelir la Colonie sous ses ruines, toute une armée iroquoise se met en marcho. Alors a lieu ce beau fait d'armes, dont l'histoire de Grecs et des Romains n'olfre rien de comparable. Pour sauver le Canada, Dollard se dévoue avec 16 hommes de cœur comme lui. Dix jours entiers, il tient en échec l'armée des barbares, et, après avoir vendu chèrement sa vie, les oblige à retourner dans leur pays. A la suite de ce glorieux événement, Mgr. de Laval fait sa première visite à Ville-mario, encore dans le deuil de la mort de M. d'Ailleboust, arrivée deux mois auparavant ; le Père Menard, de son côté, se rend chez les Outaouais. -Exaspérés par les pertes éprouvées l'année précédente, les Iroquois se répandent par toute la Colonie, et font de nombreuses victimes, tant à Villemarie qu'à Québec et aux Trois-Rivières. Pendant que le Grand-Sénéchal est tué à l'Île d'Orléans, dans une sortie contre ces barbures, MM. LeMaistre et Vignal, prêtres de St. Sulpice, sout massacrés dans la campagne, au moment même où le Père LeMoyne était envoyé dans leurs cantons par M. d'Argenson, pour traiter de la paix. M. Brigeac lui-même, et, peu après, le brave L. Clesse, tombent sous leurs coups.

Pour comble de malheur, la désunion se met entre l'Evêque et le Gouverneur qui demande son rappel.—M. d'Avaugour, le nouveau Gouver-neur, arrivé le 30 Août 1661, un peu avant le retour des prisonniers français d'Onnontagué, après avoir visité les Trois-Rivières et Villemarie, députe P. Boucher en France, pour presser la Cour d'envoyer des renforts. Ce dernier revient avec M. Dumont, Commissaire du Roi, et une nombreuse recrue. La vente des boissons enivrantes devient, sur ces entrefaites, le sujet de vifs démèlés entre le Gouverneur et l'Evêque qui prend le parti d'aller porter ses plaintes en France, où M. de Quélus avait été force de repasser une seconde fois.—L'année 1663 est célèbre par un tremblement de terre qui se fait sentir pendant plus de six mois, dans toute l'étendue du pays. Le regardant comme un juste châtiment pour les excès commis par les boissons enivrantes, ceux qui y avaient pris part, donnent des signes non-équivoques de repentir. Nonobstant ce bouleversement de la nature qui porte la terreur dans toutes les âmes, les Iroquois se jettent avec une nouvelle furie sur les colons inoffensifs de Villemarie et les empechent d'ensemencer leurs champs. Afin de mettre une digue à la fureur de ces barbares, M. de Maisonneuve établit la milice de la Sainte Famille. De son côté, Mae d'Ailleboust, aidée du Père Chamonot, donne naissance à la confrérie de la Sainte-Famille qui de Villemarie est étendue à Québec. La Compagnie de Montreal s'étant dissoute sur ces entrefaites, aussi bien que celle des Cent-Associés, le Séminaire de St. Sulpice de Paris, pour prévenir la ruine de la Colonie de Montréal, consent à la prendre à ses charges et devient propriétaire de l'Île. Le 15 Septembre, Mgr. de Laval effectue son retour, en compagnie de M. de Mézy, nommé Gouverneur, en remplacement de M. d'Avaugour. En même temps, arrivent 100 familles, formant 500 personnes. Les mêmes vaisseaux portent M. Gaudais, chargé de reprendre la Nouvelle-France, au nom du Roi, et d'y introduire les réformes nécessaires. Un Gouseil Souverain est établi et les liqueurs enivrantes sont prohibées; la dlme est introduite dans le pays.—L'année 1664 se passe en nouvelles hostilités de la part des lroquois d'une part, et, de l'autre, en altercations entre le Gouverneur et ses Conseillers. Après avoir feint de proposer la paix, les Iroquois se portent à de neuvelles atrocités, particulièrement à Villemarie, où les habitants ne peuvent presque plus sortir de leurs demeures. Les troubles qu'excitent les mesures violentes de M. de Mézy ne font qu'aggraver la situation. Dans ce triste état de choses, chacun soupire après de prompts secours.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS L'ARRIVÉE DU RÉGIMENT DE CARIGNAN EN 1065 JUSQU'A LA PAIX GÉNÈRALE EN 1701.

DÉVELOPPEMENTS DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Convaincu que le Canada n'aurait jamais de repos tant que les Iroqueis ne seraient pas mis à la raison, Louis XIV prend les moyens de les soumettre, en envoyant de nombreuses troupes. Au mois de Juin 1665 commence à arriver le célèbre régiment de Carignan, composé de vingt-quatre Compagnies, formant un elfectif de douze à treize cents hemmes. Bientôt après, arrive Mr C. Tracy avec la qualité de

Evêque et le Gounouveau Gouvernouveau Gouverr des prisonniers
Rivières et Villea Cour d'envoyer
Commissaire du
ns enivrantes dere le Gouverneur
tes en France, où
le fois.—L'année
nit sentir pendant
regardant comme
ssons enivrantes,
equivoques de reni porte la terreur
rouvelle furie sur
rassemencer leurs
barbares, M. de
De son côté, Mme
de la conférie de
bec. La Compaaussi bien que
p'aris, pour préla prendre à ses
re, Mgr. de Laval
umé Gouverneur,
ps, arrivent 100
raux portent M.
om du Roi, et d'y
rain est établi et
troduite dans le
de la part des
ele Gouverneur
, les Iroquois se
illemarie, où les
demeures. Les
e Mézy ne font
chacun soupire

v 1665

NCE.

ant que les Irend les moyens . Au mois de Carignan, comdouze à treize c la qualité de



In the LPv, ConLV care try were

LY the reserved of the respective of the Proposition of the Village of the respective of the Proposition of the respective of the Proposition of the respective of the Proposition of the P 12 office Life, the Center Solution of the product of the produ Some Property of the property de la G. General See a Ir see en Y. V. Seerger, 2011. to the second of the second of

L. P. FALBANCE

College Colleg

.

BANCE.

of out place 1 = profit lost 1



LE VTE CHAUSEGROS E LERY, Ingénieur en Ch de l'Empire frança s



Lieutenant-Général ; puis, avec l'Intendant Talon, M' de Courcelles, chargé de remplacer M' de Mézy récemment décédé ; et enfin M' Boucher continue dans sa place de Gouverneur des Trois-Rivières. Après avoir eu à déplorer le départ forcé de Mr de Maisonneuve et la mort du Père LeMoyne, la Colonie est grandement réjouie par l'arrivée de cent jeunes filles choisies, suivies, peu après, de quatre-vingt-deux autres et de cent-trente colons, avec douze chevaux dont le Roi faisait présent. De nombreux mariages ont lieu. Le fort de Richelieu (Sorel) est reconstruit ; ceux de St Louis (Chambly), de Ste Thérèse, de St Jean (l'Assomption) et de Ste Anne sont élevés pour barrer le chemin aux barbares.-L'année suivante, le 9 Janvier, afin d'en finir avec les Iroquois, Mr de Courcelles, à la tête de cinq ou six cents hommes, part de Québec pour aller attaquer les Agniers, et revient, après beaucoup de fatigues, sans avoir pu les atteindre. Mr de Sorel est envoyé à son tour pour tirer vengennee de quelques meurtres, mais il se laisse fléchir par des paroles de paix. L'expédition est reprise en automne. Avec six cents hommes de troupes et sept cents miliciens, dont cent Sauvages, commandés par MM. LeMoyne, de Repentigny, de Belestre etcvages, commende de la Trièrèse le 3 Octobre et arrive aux quatre bours gades ennemies qu'il trouve incendiées. Après avoir détruit leur. provisions, il revient à Québec le 5 Novembre.—Consternés par cette triple expédition, mais surtout par la dernière, pressés d'ailleurs par la l'amine, les Iroquois se décident à demander la paix. Ils consentent à rendre les prisonniers et à recevoir des Missionnaires. Pendant que le Père Allouez continue l'apostolat du Père Menard chez les Outaouais, les Pères Pèron et Frémin sont envoyés chez les Agniers : les Pères Bruyas et Carhell vont chez les Onneiouts. Quant à Mr Dollier, récemment arrivé de France avec MM. le Caveller, Perrot et Frémont, il consacre ses soins aux malades de Ste Anne, de concert avec les Religienses de S. Joseph dont l'Institut vennit d'être approuvé par un Bref d'Alexandre VII. De son côté, Talon prolite de la paix pour établir de sages lois et asseoir la Colonie sur des bases solides. Après avoir repris, conjointement avec le Gouverneur, toute l'autorité qu'avait la Compagnie de Cent-Associés, il s'occupe avec lui de la formation d'un nouveun Conseil. Des Syndics sont ensuite établis. En même temps, pour favoriser le défrichement des terres, le régime féodal est introduit ; des Ordonnances sont portées pour obliger les habitants à abattre les bois et à ouvrir des chemins etc. Pendant que le Séminaire de Ville-marie fait des concessions à plusieurs particuliers dans l'Île de Montréal, Talon envole des colons à la côte de Beaupré, à Beauport et à l'Ile d'Orleans. Pour convier les officiers et les soldats du régiment de Carignan à prendre part à ce mouvement, des gratifications d'argent. avec une année de vivres, sont faites à ceux qui consentent à se fixer dans le pays. Les autres repassent en France, à la suite de MM. de Tracy et Talon. Chambly est envoyé en Acadie, restituée à la France par le traité de Brèda, avec le titre de Commandant.—L'année 1668 n'est pas moins favorable à la Colonie. Pendant que les Jésuites donnent lours hons a réducation des garçons à Québec et que les Ursulines se chargent de celle des filles, Menseigneur de Laval ouvre un Petit Séminaire, et, peu après, un Pensionnat à S' Joachim, et continue à rester uni aux prêtres des Missions-Etrangères. De leur côté, MM, de Fénélon et Trouvé, arrivés l'annéo précédente, entreprennent la Mission de Kenté, sur le lac Ontario, aux frais du Séminaire de Paris. Cette même année voit encore arriver grand nombre de jeunes filles,

parmi lesquelles Melles Gaucher de Bellerive, de Belestre, de la Borde, des Granges, etc. Pour faciliter leur mariage, le Roi donne trois mille des dranges, etc. I out active fou manage, le troi donne dois mine livres. M' de Quélus, revenu une troisième fois en Canada, en com-pagnie de MM. d'Urfe, d'Allet et Galinée, favorise les desseins du Monarque, conjointement avec Mr de Bouteroue, nommé Intendant. En 1669, arrivent de Normandie 150 autres jeunes filles, dotées par le Roi, sous la conduite de Mm Bourdon qui en prend soin à Québec, pendant que la Sœur Bourgeois se charge des autres à Villemarie. Six nouvelles Compagnies sont en même temps envoyées; et, pour les engager à s'établir dans le pays, le Roi leur fait des gratifications, ainsi qu'aux autres qui avaient consenti à y rester. Pendant que la Nouvelle-France se peuple ainsi, et que de nouvelles concessions sont faites à la Pointe-aux-Trembles et à Laprairie, les Jésuites continuent à évangéliser les nations iroquoises. De leur côté, MM. Dollier et Galinée, en vue de travailler à la conversion des Sauvages, se rendent, de concert avec M de la Salle, sur les bords des lacs Erié et Ontario, et en prennent possession au nom de la France.—L'année 1670 est une innée de réjouissance pour la Nouvelle-France. Talon y revient. Avec lui arrivent six Récollets. Nombre de partishommes, anciens officiers de la Colonie, effectuent aussi leur retour, à la suite de quelques Compagnies. Mr Perrot, nommé Gouverneur de Montréal par le Séminaire de S' Sulpice réintégré dans tous ses droits, prend possession de son gouvernement. Garakonthie, célèbre Chef iroqueis, reçoit solennellement le Baptème à Québec et détermine bon nombre de ses compatriotes à embrasser le christianisme.—Un instant troublée par les attaques des Iroquois contre les Algonquins, la paix est raffermie par les attaques des froquois conde les Aigonquins, la paix est rancrine par le voyage que M de Courcelles entreprend, au mois de Juin 1671, au milieu des Cinq Cantons. Pendant ce temps, Talon deploie une activité prodigieuse pour étendre les limites de la Nouvelle-France et augmenter son commerce. De S' Lusson, de concert avec M de la Salle et N. Perrot, prend possession du pays des Outaouais en présence des Députés de quatorze nations ; de son côté, S' Simon, accompagné du Père Albanel, se rend à la Baie d'Hudson et y arbore le drapeau de la France. Au même temps, des vaisseaux, charges de bois, de céréales etc., sont envoyés aux Antilles et en France ; la culture du chanvre est encouragée; les mines sont explorées; et, pour relier l'Acadie avec le Canada, un chemin est ouvert de Quebec à Pentagonet.—Avant de retourner en France, où il meurt quelques années après, M. de Quélus avait érigé les Fiefs de Carion et de Verdun. Ce n'est que le prélude des nombreuses concessions de 1672. Cette année, en effet, après avoir annulé celles des années précédentes, dont les conditions n'avaient pas été remplies, Talon, en vue de peupler et tont à la fois de fortiller le pays, accorde, sur les deux rives du S' Laurent, d'immenses terres à tous les officiers qui s'engagent à y former des établissements. De son côté, le Séminaire de Se Sulpice, aux Fiefs des années précédentes ajoute ceux de Boisbriand (Senneville), d'Ailleboust et de S'André. En même temps, il fait procéder au reconsement de Villemarie et au tracé des rues. Après avoir en à déplorer, l'année précédente, la mort de Mª LaPelterie, arrivée le 18 Novembre, la Colonie a encore à pieurer celle de la Mère de l'Incarnation, première Supérieure des Ursuliues, qui décède au mois d'Avril. Cette même année, MM, de Courcelles et Talon quittent successivement le pays. L'arrivée du Cº de Frontenac tempère quelque pou la doulour causée par ce double départ.-Le premier soin du nouveau Gouverneur est

tre, de la Borde, donne trois mille Canada, en comles desseins du mė Intendant.– es, dotées par lo soin à Québec, es à Villemarie. es; et, pour les itifications, ainsi nt que la Nouoncessions sont ites continuent MM. Dollier et ges, se rendent, Erié et Ontario, iée 1670 est une don y revient. nimes, anciens à la suite de ir de Montréal s droits, prend Chef iroquois, ie bon nombre nstant troubiée ix est ralformie de Juin 1671, n dépioie une elle-France et avec Mr de la is en présence , accompagné re le drapean s de bois, de la culture du t, pour relier bec à Pentadques années Verdun. Ce Cette année, dentes, dont e de peupler x rives du St ent à y former Sulpice, anx (Senneville), océder an réen à déplorer. 8 Novembre, ian, première Cette même ent le pays.

ileur causée iverneur est

d'élever un fort à Cataracoui ; il en charge M. de la Salle. En même temps, pour faciliter l'éducation des jeunes Sauvages, il accorde les Iles Courcelles à Mr de Fénélon qui y fait un établissement. Pendant ce temps, Joliet, accompagné du Père Marquet, découvre le Mississipi, 15 Juin 1673.—Le nombre des coureurs de bois s'étant multiplié d'une manière démesurée, le Roi porte contre eux une loi qui, malheureusement, n'a pas plus d'effet que celle portée, quelques années aupara-vant, contre les vendeurs de boissons fortes. Cette même année, la Colonie fait une perte considérable dans la personne de Melle Mance. La douleur de cette perte est encore aggravée par les démêlés qui s'élèvent entre le Gouverneur et l'Intendant au sujet de la traite des pelleteries.-Après avoir subsisté près de dix aus, la Compagnie des Indes est supprimée en 1674. Cette même année, Chambly, éloigné un instant de Pentagouet, y revient en qualité de Gouverneur et volt la population s'étendre aux Mines et à Beaubassin.—L'année suivante, après trois ans de vacance, l'Intendance est remplie par M. Duchesneau.—Il arrive avec Monseigneur de Laval qui revient avec le titre d'Evêque de Québec. Pendant que la Colonie célèbre le retour de son premier Pasteur, l'Intendant ratifie les concessions faites par Mr de Frontenac. De son côté, de la Salle, passé en France, obtient, avec des tilres de noblesse, la propriété de Cataracoui. Cette même année, les Iroquois de Laprairie, à l'exemple des Hurons de Sie Foye qui étaient allès, Paunée précédente, former l'établissement de Lorette, vont s'établir au Sant-S'-Louis.—L'année 1676 voit des marchés publics s'ouvrir à Québec et à Villemarie; et, n'eûssent été de nouveaux conflits entre le Gouverneur et l'Intendant, mais surtont les désordres causés par la vente des liqueurs enivrantes, la tranquillité publique n'eût rien laisse à désirer.—Pendant que d'humbles représentations sont faites à ce sujet à la Cour de France, les prêtres de S' Sulpice, conjointement avec sajet à la Cour de France, les prenes de S'eniples, conjointement avec les Sœurs de la Congrégation, onvreut des écoles au fort de la Montagne en faveur des enfants Sanvages. — L'année suivante 1678, de la Salle, accompagné du Chevalier de Tonty, de la Motte-Lussière, etc, reprend les explorations de Jollet, et, chemin faisant, construit un fort à Niagara. Pendant ce temps, les Pères Jésuites poursnivent leur apostolat au milieu des Onnontagnés, des Sonnontouans, des Agniers, des Onneionts et des Ontaquals. - Pendant que la mésintelligence continue à régner entre les fonctionnaires publics, Monseigneur de Laval, après avoir obtenn de la Cour le renonvellement de la loi contre la vente des bolssons fortes, effectue sen retour en Canada. Cette même année, 1679, de la Salle parvient à élever plusieurs forts, pendant que, de son côte, Du Luth explore le pays en tout sens. — Las d'une paix qui tient leurs bras enchainés depuis quatorze ans, ayant d'ailleurs à se plaindre de plusieurs griefs, les Iroquois sougent à reprendre la hache de guerre; mais, grâce à son puissant ascendant sur ces tribus, le Gouverneur réussit à les apaiser. Peu après, il envoie LeNenf de la Vallière remplacer, en Acadie, Chambly, nommé Gouverneur de la Grenade —En 1681, en vue de fuire revenir au unus les conveneur de la Grenade —En 1681, en vue de faire revenir au pays les coureurs de bois, dont le nombre était de près de cinq cents, le Itoi fait publier une amnistie générale. Cette même année a lieu le recensement de la Nouvelle-France, dont Louis meme année a neu le reconsement de la Monvelle-France, dont la population se trouve être de près de deux mille âmes. — L'année 1682 est marquée par un vaste incendie qui dévore la plus grande partie de la Basse-Ville de Québec. Un malheur allant rarement seul, cette même année, Mr de Frontenac est remplacé par Mr de la Barre qui arrive avec Mr deMeules, successeur de Mr Duchesneau.

Pendant que le nouveau Gouverneur convoque à Villemarie les Missionnaires et les Officiers qui commandent dans les pays d'en haut, afin d'avoir leur avis, de la Salle, après avoir traversé d'immenses contrées, arrive sur les bords du Mississipi dont il prend possession au nom de la France.—Dans le but de contenir les Iroquois, devenus plus insolents depuis le départ du Ce de Frontenac, et de déjouer les projets des Anglais qui les encouragent sons main, la Cour envoie trois nouvelles Compagnies dans l'automne de 1683.—Avec un aussi faible renfort, le Gouverneur n'ose se mettre en campagne, mais il y est contraint par le meurtre de quatorze Français. Après avoir reuni douze cents hommes, dont trois cents Sauvages, et les avoir divisés en trois Corps, il prend la route des Sonnontouans ; mais, au moment de les atteindre, il s'arrête pour écouter les propositions des Onnontagués et consent à une paix aussi peu honorable pour les Français, que funeste pour les Hurons, leurs alliès. Pendant ce temps, Monseigneur de Laval, après avoir constitué son Chapitre, passe en France ; Mr Perrot est envoyé en Acadie dont le Gouverneur était rappelé ; les Hurons et les Algonquins de Sillery yont s'établir sur les bords da la Chaudière.—Mécontente de la conduite de Mr de la Barre, la Cour envoie le Marquis de Dennonville pour le remplacer. Il arrive avec le Chevaller de Callières, nommé Gouverneur de Montreal. En même temps, arrivent trois cents recrues que le Roi ajoute aux trois cents, envoyées l'année précédente. Pendant que le nouveau Gouverneur se rend à Cataracoui pour prendre connaissance du pays, l'Intendant approprie au service de son département les an-ciennes propriétés de l'alon et accorde à l'Evoque un emplacement dans la Basse-Ville pour y bâtir une Eglise. Cotte même année 1685, dans le but d'encourager le commerce et de favoriser les carrières, le Roi permet aux gentilshommes de faire le négoce et commence à admettre leurs enfants dans la marine.—Pleinement convaincu que les Iroquois, toujours travaillés par les Anglais, ne tarderaient pas à se montrer, M' de Denonville envoie en toute hate des troupes à Cataracoui et donne ordre aux Commandants des pays d'en haut de réunir le plus de Sauvages possible et de les tenir prêts à marcher. Pendant que ces préparatifs se font, d'Iberville, avec S' Hélène et Maricourt, ses frères, se couvre de gloire à la Bale d'Iludson. Après avoir parcouru d'immenses pays et franchi des rivières sans nombre, il arrive à la Baie James, où il s'empare successivement du fort Monsoni, Rupert et S. Anne. Cette même année 1686, M. de Meules est remplacé par M. de Trois mois après, le Couvent des Ursulines devient la proie des flammes.—Avec l'année 1687 recommence la lutte. L'attaque du fort Michilimakinne par un parti d'Anglais et de Hollandais en est le signal. Henforcé par l'arrivée de huit cents soldats, seus la con-duite du Chevalier de Vaudreuil, le Gouverneur, après aveir entouré Villemarie d'une palissade de pieux, se rend, avec deux mille cent trente hommes, dont huit cents-trente soldats et trois cents Sanvages, à Cataraconi, où il est rejoint par les Commandants des pays de l'Onest. Après avoir imprudemment fait suisir quelques Iroquois inoffensifs et les avoir envoyés en France, il s'ébranle avec son armée. Le 14 Juillet, il atteint les Sonnontouans, les met en fuite, et, quelques jours après, incendie leurs villages et détruit leurs provisions. Hrevient ensuite à Villemarie, après avoir rétabli le fort de Niagara. Exaspèrés plutôt que découragés par ce raide échec, les froquois tâchent de se venger en recommençant leurs pillages. Après avoir fait quelques prisonniers aux environs de Cataracoul, ils attaquent Chambly et

 ϵ

1'

s d'en haut, afin ienses contrees, sion au nom de s plus insolents les projets des trois nouvelles uble renfort, le entraint par le cents hommes, Corps, il prend ndre, il s'arrête i une paix aussi Hurons, leurs avoir constitué n Acadie dont ins de Sillery ite de la conle Dennonville , nommé Gouits recrues que . Pendant que connaissance ement les anemplacement e année 1685, s carrières, le commence à onvaincu que tient pas à se sà Cataracoui réunir le plus idant que ces ert, ses frères, reourn d'imrive à la Bale tupert et Ste cé par Mr de s devient la itte. L'attalollandais en sous la couvoir entouré mille cent ts Sauvages, des pays de es Iroquols son armée. et, quelques is. Il revient Exaspérés tchent de se

it quelques Chambly et

emarie les Mis-

incendient les habitations le long de la rivière de Richelieu. Pour prévenir le retour de semblables dégâts, de petits forts sont élevés de place en place dans la campagne; le Chevalier de Vaudreuil est mis à là tête d'un nombreux détachement d'hommes déterminés. Pendant que ces tristes événements agitent la Celenie, de la Salle, après avoir vu ses entreprises traversées par beaucoup de difficultés, trouve une mort tragique le 20 Mai, non lo : du Mississipi. Cette même année, M Perrot est relevé de son poste en Acadie et remplacé par M' de Menneval.—L'année 1688 est une année de désolation pour la Nouvelle-France. Pendant qu'Andros, successeur de Dongan dans le gouvernement de la Nouvelle-Angleterre, enlève Pentagouet à S' Castin et taille en pièces les Abénaquis, ses alliés, la mortalité se met dans la Colonie : en quelques mois, mille quatre-cents personnes sent enlevées. En des circonstances aussi critiques, le Gouverneur prête assez facilement l'oreille aux propositions de paix. Les dévastations commises par un parti de Loups à Sorel, à Contrecœur, à S' Ours et à Boucherville, ne la lui font désirer que plus vivement; mais, par ses procédés machia-véliques, Kondiaronk (Le Rat) parvient à la faire échouer. Pendant que le pays est ainsi éprouvé, Monseigneur de Laval ellectue son re-teur. Il est suivi, peu après, de Monseigneur de 8º Valier qui, après avoir visité le Canada et l'Acadie, les années précédentes, revient avec le caractère épiscopal. — Si fâcheuse qu'ait été l'année 1688, l'année 1689 est plus funeste encerc. Pendant que les guerriers Abénaquis se vengent de la Nouvelle-Angleterre en lui enlevant Pemaquid et que d'Iberville, avec une audace sans égale, s'empare à la Baie d'Hudson de trois valsseaux anglais, la Colonie est monacée du plus grand danger. Encouragés par les Anglais, dont " la passion dominante, dit Bancroft, était de s'emparer du Canada," les Iroquois, au nombre de mille quatre-cents, se répandent dans l'Ile de Montréal et mettent tout à seu et à sang. En une seule nuit, la plupart des habitants d' la Chine sont égorgés ; quantité d'autres sont ou brulés, ou trainés en captivité ; les soldats envoyés au secours de Mr de Vaudreuil, chargé de repousser ces barbures, tembent presque tous sous leurs coups, en sorte que personne n'ose tenir la campagne. Seuls, Mantet et DuLuth parvien-nent à mettre en déronte un parti de ces ennomis, ce qui ne les empêche pas de se jeter, un mois après, sur LaChesnaye. Tout semblait desespéré, lorsque M. de Frontenac, le Fabius de la Nouvelle-France, desergere, jouque ar ne Frontenae, le Fabius de la Frontenae, arrive à Québec, — Avec cet habile Gouverneur, les affaires changent de face. Arrivé trop tard pour pouvoir contremander à temps Pabandon de Cataracoui, il s'applique, au moyen des Sauvages capilis avait ravante et avil avante de la partie de la proposition a la proposition de la proposition qu'il avait ramenés et qu'il rouvole dans leur pays, à récongérir l'amitié des Cantons. Comprenant par les rapports de la Durantayo et par la prise du Chevalier d'Aux, envoyé en ambassade, qu'il ne pouvait se ller à eux, tant qu'il n'aurait pas fait repentir les Anglais de leurs machinations perficies, il se décide à attaquer leurs Colonies. Trois partis commandés, l'un par S' Helène, Mantet, d'Iberville, de Montigny, etc., l'autre par Hertel et ses ills, et le troisième par Pertneul et Courtemanche, envahissent à la fois Corlar (Shenectady), Salmon Falls (Partsmouth) et Cusco et les détraisent de fond en comple. Le masse (Portsmonth) et Casco et les détruisent de fond en comble. Le mas-sacre de la Chine était vengé. A la suite de ces brillants exploits, de Louvigny, nommé Commandant à Michilimakinac, et N. Perrot se rendent chez les Outaouais qui consentent à monter à Villemarie, chargés de pelleteries. Des bandes irequeises s'étant répandues aux conjune de Sanal et des Trois Binières. Lemette et le Charalier de environs de Sorel et des Trois-Rivières, Lamotte et le Chevalier de

Clermont sont envoyés pour les repousser. Sur ces entrefaites, se répand le bruit que Phipps, avec une flotte de trois-cents voiles, après s'être emparé de Port-Royal, est en route pour Québec. Aussitôt le Gouver-neur y descend, convoque les milices, et, après c'être mis en état de défense, attend l'ennemi de pied ferme. Le 18 Octobre, Phipps fait son apparition; mais, après une vigoureuse résistance de la part de MM. de Vaudreuil, de Callières, de Longueuil, Juchereau, S' Hélène, Hertel, etc. il est obligé de s'éloigner avec perte et de rendre les prisonniers. En mémoire de cette heureuse délivrance, Louis XIV fait frapper une médaille et l'Eglise de la Basse-Ville prend le nom de Notre-Dame des Victoires.-L'année suivante, malgré la disette et la petite vérole qui désolent le pays, M. de Frontenac fait marcher quelques détachements contre les Iroquois qui s'étaient jetés sur la Pointe-aux-Trembles, la Prairie et jusques sur les habitations de Villemarie. Pendant que Mr de Vaudreuil les atteint et les défait à Repentigny, Courtemanche, envoye à Michilimakinac, parvient à armer contre eux les Hurons et les Outaonais. Ces succès ne sont pas les seuls. Le Major Schuyler, dans le but de venger la prise de Corlar et de relever le courage des Iroquois, étant venu à son tour attaquer Chambly, de Valrennes se met à sa poursuite et le bat à plate couture. Pendant que ces beaux faits d'ermes et l'arrivée des vaisseaux français portent la jole dans tous les cœurs, de Villebon, à la tête d'un faible détachement, reprend Port-Royal aux Anglais et s'empare du Gouverneur de la place.—Après avoir essayé pendant l'hiver de surprendre quelques postes et de faire des prisonniers, les Iroquois reviennent encore à la charge au printemps, mais ils sont forcés de s'éloigner. Enhardis par quelques succès au Long-Saut, ils se jettent de nouveau sur LaChesnaye, mais mal leur en prend : le Chevalier de Vaudreuil se met à leur poursuite, les atteint, et, après avoir délivré une partie des prisonniers, les oblige à prendre la fuite. Les Anglais ne sont pas plus heureux dans leurs attaques. Ayant vouln s'emparer de Plaisance, ils sont reçus à coups de canon et forces de prendre le large. A Port-Royal, de Villebon les repousse avec un égal succès. Cette même année, les Jésuites s'établissent de nouveau à Villemarie, et y élèvent, avec une résidence, une Chapelle qui s'y voit encere, près du Champ-de-Mars.— L'année suivante, 1693, pour éloigner les Agniers, dont la présence nuisait singulièrement aux travaux des champs, Mantet, Courte-manche, de la Noue, se mettent en campagne. Le 16 Février, ils arrivent en face des bourgades ennemies, les enlèvent et font. plus de trois cents prisouniers. En vain Schuyler, aidé des lroquois, essaie-t-il de les surprendre à leur retour : ils parviennent à se dégager de ses mains. Le bruit s'étant répandu sur ces entrefaites, que les Anglais, dans le but de stimuler l'ardeur des Iroquois, se préparaient à recommencer la lutte, M' de Frontenac se met en devoir de leur faire une chaude réception. D'Argenteuil est envoyé à Michilimakinac pour engager les Sauvages à apporter leurs pelleteries à Villemarie et à venir avec le plus de Français possible. Quelques travaux défensifs sont élevés à Québec, à Sorel et à Chambly. A Villemarie, M. de Callières fait bâtir sur le côteau (Place Dalhousie) un fort avec quatre bastions et une palissade. Pendant que ces ouvrages se parachèvent, Monseigneur de S' Valler, de retour d'un voyage qu'il avait fait en France, transforme en Hôpital-Général le Gouvent des Récollets, et permet à ces derniers de s'établir en ville. De leur côté, les frères Charon, de concert avec P. LeBer, con-

d C st

p

av

De

Ca

Te Bo po

d'I

ma

cer tro Ma faites, se répand les, après s'être sitôt le Gouvermis en état de bre, Phipps fait nce de la part Juchereau, St rte et de rendre nce, Louis XIV rend le nom de la disette et la archer quelques r la Pointe-auxillemarie. Penpentigny, Courcontre eux les uls. Le Major relever le cou-Chambly, de ture. Pendant rançais portent faible détache-Gouverneur de endre quelques nt encore à la Enhardis par ır LaChesnaye, se met à leur les prisonnlers, plus heureux ance, ils sont A Port-Royal, eme année, les ent, avec une np-de-Mars .t la présence intet, Courte-16 Février, èvent et font er, aidé des s parviennent u. sur ces enl'ardeur des Frontenac se Argenteuil est ipporter leurs içais possible. et à Chambly. ce Dalhousier lant que ces e retour d'un al-Gênéral le

thlir en ville.

LeBer, con-

sacrent leur fortune à une œuvre du même genre à Villemarie. L'année 1694 est témoin de quelques velleités de rapprochement. Moins arrogants depuis les pertes que leur ont fait essuyer les Français et les Miamis, leurs alliés, les Onnontagues, à l'exemple des Onneiouts qui, l'année précédente, avaient envoye des Députés pour traiter de la paix, demandent à entamer, eux aussi, des négociations. Le Gouverneur leur donne audience; mais, entravés par les Anglais, ces pourparlers n'ont d'autre résultat que de procurer quelque trève à la Colonie. Pendant ce temps, les Abénaquis qui avaient à venger la mort de plusieurs des leurs, se jettent sur quelques bourgades anglaises et répandent la terreur jusqu'au soin de Boston. De son côté, d'Iberville ajoute de nouveaux trophées à ses victoires passées. Avec une poignée de Canadiens, il s'empare du fort Nelson, où son frère est tué, et répare ainsi l'échec arrivé à Mantet. — Tout espoir d'accomodement avec les Iroquois étant perdu, M de Frontenac, en dépit des Anglais et des Iroquois, fait relever Cataracoui et y envoie une garnison. En même temps, il charge de la Durantaye de faire la chasse aux partis ennemis qui tiennent la campagne. Pendant que colui-ci les poursuit et les repousse, La Mothe-Cadillac et Courtemancho, aidés des Sauvages alliés, leur infligent de sangiantes défaites dans les pays de l'Ouest. Ainsi se passe l'année 1695.—L'année suivante, jugeant que le seul moyen d'amener ces barbares à composition, était de les etternements de l'August de l'August de l'August de l'August de l'année de l'August de attaquer chez eux, M de Frontenac, malgré son grand âge, se décide à so mettre lui-même à la tête des troupes. Le 7 Juillet, après avoir réuni son armée à l'Île Perrot, il se met en marche, et le 4 Août, après s'être arrêté à Cataracoui et avoir traversé le lac Ontario, il arrive devant les bourgades ennemies qu'il trouve incendiées. Les Onnontaguês y avaient eux-mêmes mis le feu et s'étaient retirés avec leurs fommes et leurs enfants. Trois jours sont employés à détruire leur récolte. Après avoir fait subir le même sort au village des Onnoiouts, l'armée reprend la route de Montréal (Villemarie), ou elle ellectue son retour le 20. Ces exploits ne sont pas les seuls qui signalent cette année mémorable. Le 14 Juillet, après s'être emparé dans la rivière Si Jean d'un valsseau anglais, d'Iberville, en exécution des ordres de la Cour, se met en devoir de prendre Pémaquid. Après avoir relaché à Pentagouet, il se présente devant la place, et, le 14 Août, il oblige le Commandant de se rendre, après quoi il prend la route de Plaisance, sans avoir été atteint par la flotte ennemie. En vain, Church, envoyé sans avoit de action pur la massasuchets, essaie-t-il de s'emparer par re-présailles de Naxoat: son succès se borne à incendier Beaubassin. Quant à d'Iberville, après s'être emparé de Bayeboulle et avoir passé sur le corps d'un détachement anglais, de concert avec de Brouillan qui avait échoué quelques mois auparavant, il attaque et prend Si Jean. Delà, accompagné de Montigny, de la Perrière et de quelques autres Canadiens déterminés, le redoutable guerrier se porte vers la côte de Terre-Neuve, dont Il ravage tous les établissements, à l'exception de Bonnaviste et de la Carbonnière.—Si glorieuse qu'ait été l'année 1696 pour les armes françaises, l'année 1697 ne l'est pas moins. La Bale d'Hudson, en effet, est témoin d'un trait de valeur tel que les Annales maritimes n'en consignèrent peut-être jamais de semblable. Avec une centaine de Canadiens, le Jean-Bart de la Nouvelle-France attaque trois gros vaisseaux anglais, en prend deux et met le troisième en fuite. Marchant ensuite sur le fort Nelson (Bourbon), d'Iberville le reprend et le remet aux mains de Sérigny, son frère. L'insuccès de Nesmond

en Acadie, les entreprises téméraires des coureurs de bois, ne font que faire ressortir davantage le triomphe du héros canadien.-Pendant que la Colonie se livre à la joie causée par cet heureux évènement, arrive à Québec la nouvelle du traité conclu à Ryswick, par lequel la Baie d'Hudson et Plaisance sont conservées à la France. Le pays profite de cette trève pour reprendre ses travaux interrompus. Les habitants retournent à leurs champs et les Seigneurs recommencent leurs exploitations. Tout semblait prendre une nouvelle vie, lorsqu'au mois de Novembre, expire à Québec le grand homme qui avait sauvé la Nouvelle-France sur le penchant de sa ruine.—M' de Frontenac est rem-place au printemps de l'année suivante, 1699, par M' de Callières qui a pour successeur dans le gouvernement de Montréal le Chevalier de Vaudreuil. En même temps, Mr de Ramzay est nommé Gouverneur des Trois-Rivières et de Louvigny est envoyé, avec le titre de Commandant, au fort de Frontenac (Cataracoui). Avec de tels chefs, la Colonie reprend courage.—Comprenant à leur tour qu'ils n'auraient rien à gagner en prolongeant la lutte, indignés d'ailleurs des prétentions des Anglais qui voulaient asservir leur pays, les Iroquois se déterminent à enfouir la hache de guerre et à demander la paix. Au mois de Juillet 1700, arrivent à Montréal plusieurs Députés Sonnontouans et Onnontagués pour entamer les négociations. Après avoir reçu à leur tour Maricourt et Joncaire, envoyés en ambassade, ils re-viennent avec quelques prisonniers et s'engagent à se trouver au mois d'Août de l'année suivante à la réunion générale des Députés.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA PAIX GÉNÉRALE EN 1701 JUSQU'A LA GUERRE AVEC L'ANGLETERRE EN 1755.

AFFERMISSEMENT DE LA COLONIE.

Fidèles au rendez-vous que leur avait fixé M. de Callières, les Députés iroquois, ainsi que ceux des autres nations que Courtemanche avait visitées sur une étendue de plus de quatre cents lieues de pays, arrivent à Montréal le 21 et le 22 Juillet, au nombre de 1300, ayant à leur tête le célèbre Kondiaronk qui ne devait pas voir la fin des pourparlers. Après plusieurs Conseils, les Chefs des différentes tribus étant parvenus à s'entendre, le traité de paix est solennellement ratifié le 4 Août: Iroquois, Hurons, Algonquins, Miâmis, Illinois, Abenaquis, Outaouais, Sakis, etc., y apposent leur signature à leur manière. Après avoir rendu leurs prisonniers, ils s'engagent à ne plus s'attaquer et à vivre en paix avec les Français. Un grand festin achève de les confirmer dans ces bonnes dispositions. Après leur départ, et malgre la disette qui avait sévi l'année précédente, M. de Callières, en vue d'éloigner les trafiquants anglais, poursuit au Détroit l'établissement qu'il avait fait commencer par La Mothe Cadillac, Tandis que ces heureux événements marquent l'année 1701, les bords du Mississipi (la Louisiane) sont témoins des nouveaux exploits d'Iberville. Après avoir atteint la Floride en 1699, de concert avec Châteaumerand, aveir reconnu l'embouchûre du Mississipi l'année suivante, et avoir élevé un fort en 1701 sur la rivière Mobile, comme il l'avait fait à la Bale de Biloxi, l'intrépide guerrier, aidé de Bienville, son frère, et des Canadiens qui, plutôt

ois, ne font que enement, arrive r lequel la Baie o pays profite de Les habitants ent leurs exploisqu'au mois de sauvé la Nountenac est remde Callières qui le Chevalier de né Gouverneur et tire de Comet la paix. Au putés Sonnon. Après avoir bassade, ils repuver en la paix.

C L'ANGLETERRE

rouver au mois éputés.

res, les Députés emanche avait de pays, arrido, ayant à leur es pourparlers. étant parvonus filé le 4 Aoút : uis, Outaouais, . Après avoir quer et à vivro les confirmer algré la disette e d'éloigner les ui'il avait fait ux événements

ux evenements
couisiane) sont
atteint la Flonnu l'emboufort en 1701
Biloxi, l'intréens qui, plutôt



P. 1



and the term of th

LE DI SELBY.



L'H^{ble} J. Mumpo.



Mme DUNBAR.



L'Hble T. Pornier.

H dd jig pp m n dd dd O vw fr av ddi ddi Co bu 2,0 de ne sess tuo jan

que de retourner dans leur pays, à la faveur de la paix, avaient préféré passer de Michilimakinac au Mississipi, se fortifie dans ces contrées et empêche les Anglais d'en prendre possession. Des Missionnaires y sont envoyés pendant que les Pères Jesuites continuent à evangéliser les tribus voisines.-L'année suivante, comme s'il cut été de la destinée de la Colonie d'être toujours sous les armes et d'avoir toujours quelqu'ennemi à combattre, la Nouvelle-France a à se prémunir contre les attaques des Anglais. Après avoir essayé inutilement de s'emparer de Plaisance, ces éternels ennemis se jettent sur l'Acadie qu'ils couvrent de ruines, et menacent encore d'envahir le Canada. Pour faire face au danger, M. de Callières se fortific et demande du renfort à la Cour de France.-Ce Gouverneur étant mort sur ces entrefaites, M. de Vaudreuil, appelé à lui succéder, s'applique à maintenir les froquois dans l'alliance des Français. En même temps, pour empêcher les Anglais de se rendre maîtres des Abenaquis, il permet à ces derniers de ravager, sous les ordres de Beaubassin, les côtes de la Nouvelle-Angleterre ; et, peu après, pour les aider à venger les meurtres qui avaient été commis. il leur envoie Hèrtel de Rouville avec quatre de ses frères et 200 Canadiens. Deerfield est pris et sa destruction calme l'irritation des esprits. —Pour réparer cet échec, les Anglais, au printemps de l'année 1704, vent attaquer Port-Royal, mais ils sont contraints de se retirer. Leurs efforts pour indisposer les Iroquois contre les Français ne sont pas plus heureux : en obligeant les Outaouais et les Miàmis à réparer leurs torts envers les Iroquois, M. de Vaudreuil parvient à les apaiser. En même temps, pour soustraire les Abénaquis des environs de Boston aux coups de leur ennemis, il leur offre un asile à Bécancour.-L'année suivante, de Subcrease, successeur de Brouillan en Acadie, jugeant qu'il ne devait pas laisser impunis les dégâts qu'y avaient commis les Anglais deux ans auparavant, se porte à son tour sur Rebou, le Petit-Havre et Forillon dont il s'empare. Chargé de continuer l'expédition, de Montigny ravage toute la côte et fait nembre de prisonniers. La joie de ces succès est troublée par la prise du vaisseau la Seine qui portait Mgr. de St. Valier, et, peu après, par la destruction du Séminaire de Québec qui devient la proie des flammes. Pour remplacer les marchandises perdues, plusieurs personnes se livrent à la confection des toiles.-Par la faute du Commandant et celle de l'un de ses officiers, des troubles assez sérieux éclatent au Détroit entre les Iroquois, les Ontaouais et les Miamis; mais, par sa fermeté et sa sagesse, le Gouverneur parvient à concilier les parties. Cette même année, la Nouvelle-France perd le plus grand homme de guerre qu'elle ait produit. Après avoir porté des coups mortels aux Colonies anglaises dans l'Amérique du Sud, d'Iberville expire à la Havane le 9 Juillet. Alors aussi est dissoute la Compagnie du Canada, formée dans un but commercial.-Conjuré en 1706, le péril renalt l'année suivante, et il ne faut rien moins que l'Imbileté de M' de Vaudreuil pour empêcher la guerre de re-commencer. Pendant que ces luttes intestines fatiguent l'administration, des événements autrement graves se passent en Acadie. Dans le but d'en expulser les Français, 25 bâtiments anglais, portunt plus de 2,000 hommes, viennent mouiller devant Port-Royal. Aidé de S' Castin, de Subcrease les repousse et les force à se retirer avec perte. L'ennemi revient une seconde fois avec des forces plus considérables, mais ses efforts n'ont pas plus de succès. Après plusieurs attaques infruc-tueuses, il reprend la route de Boston.—Comprenunt alors plus que jamais que le plus sur moyen de venir à bout de leurs desseins, est de

détacher les Iroquois de l'alliance des Français, les Colonies anglaises mettent tout en jeu pour y parvenir. Après avoir essayé inutilement d'ébranler la tidélité des Cantons par l'appât du gain, elles tâchent de gagner au moins les Sauvages chrétiens de la Colonie. Une conduite si perfide devait avoir son châtiment. D'Eschaillons, de Rouville et de la Perrière sont chargés de le leur infliger. Malgré la défection des Iroquois et des, Hurons qui les abandonnent en chemin, ils tombent sur Haverhill, et, après s'en être emparé de vive force et avoir livré ses maisons aux flammes, ils reviennent en passant sur le corps d'un détachement envoyé à leur poursuite. Pendant que ce coup de main s'exécute avec autant de rapidité que de bonheur, de S. Ovide, secondé par de Subercase, fond à l'improviste sur S' Jean, prend ses trois forts et retourne à Plaisance, chargé d'un immense butin. Peu de mois auparavant avait eu lieu la mort de Mgr de Laval, le vénéré Fondateur de l'Eglise canadienne.—Des revers si multipliés devaient engager les Colonies anglaises à cesser la guerre; ils ne font que les y exciter davantage. Au printemps de l'année 1709, avant rassemble un grand nombre d'hommes, les Anglais de Boston et de New-York se portent sur Montréal par le lac Champlain. Heureusement pour la Colonie, la maladie se met dans le camp ennemi et la délivre de puissants adversaires, sans que M^{*} de Ramezay, envoyé pour les combattre, ait besoin de tirer l'èpée.—Convaincu que le danger n'était qu'ajourné, M^{*} de Vau-dreuil, après avoir mis Montréal et Chambly en état de défense, fait construire à Québec un nouveau mur d'enceinte. Ces précautions étaient sages. Au mois d'Octobre 1710, Nicholson, à la tête de 3,500 hommes vient mettre le siège devant Port-Royal. N'ayant que 300 combattants à lui opposer, de Subercase est contraint de livrer la place qui prend le nom d'Annapolis.—L'année sulvante, au lendémain de l'échange des prisonniers pour lequel de Rouville et Dupuis étaient allés à Boston, et, pendant que le Gouverneur s'efforce de rattacher les Sauvages de l'Acadie et des pays d'en haut à la cause des Français, une flotte nombreuse, sous la conduite de Walker, fait voile pour Québec. Elle est suivie de 4000 combattants, commandés par Nicholson. Mais que peuvent les armées et les flottes les plus nombreuses contre un peuple que Dieu protège et dont il tient en main les destinées? Soudain une effroyable tempête éclate, et, comme les preux de Sennaclérib, tous ces vaillants soldats jonchent la côte de leurs cadavres, ôtant à Nicholson toute envie de passer outre. Des actions de grâce à Montréal annoncent que la Nouvelle-France est sauvée.—En vue d'étendre leur commerce du côté des grands lacs et de réparer ainsi le désastre qu'elles venalent d'éprouver, les Colonies anglaises poussent les Outagamis (Renards du Michigan) à attaquer le Détroit et à faire main basse sur les Français. Prévenu à temps, du Buisson qui a remplacé LaMothe-Cadillac, nommé Gouverneur de la Lousiane, marche contre eux, les atteint et les oblige à demander quartier. Pendant ce temps, Mr de Vaudreuil, aldé des citoyens de Québec, travaille à augmenter les fortifications de cette ville. Sur ces entrefaltes, arrive Mr Bégon, nommé Intendant à la place de Mr Randet qui avait succédé, en 1705, à Mr de Beauharnois.—L'année 1713 s'ouvre par un vaste incendie qui dévore le palais de l'Intendant à Québec. Peu après, revient Mgr de St Valier auquel le Rei avait donné pour Coadjuteur Mgr de Mornay, de l'Ordre des Capucins. La Louisiane ayant pris beaucoup d'accroissement, ce Prélat y envoie plusieurs prêtres de sa Communauté. De son côté, Juchereau de S' Denis, dans

d

à

t

n

d

n q

qı

A

pr

oc

ve

tri

rec l'er qu Pendant que ces riches contrées s'organisent ainsi sous l'action des

Français, arrive à Québec la nouvelle du traité conclu à Utrecht entre

Colonies anglaises essayé inutilement n, elles tâchent de ie. Une conduite , de Rouville et de la défection des emin, ils tombent et avoir livré ses ar le corps d'un ce coup do main St Ovide, seconde id ses trois forts et u de mois auparadateur de l'Eglise ager les Colonies xciter davantage. n grand nombre portent sur Monolonie, la maladie ants adversaires, tre, ait besoin de urné, Mr de Vaut de défense, fait Ces précautions à la tête de 3,500 N'ayant que 300 de livrer la place u lendemain de t Dupuis étaient rce de rattacher use des Français, fait voile pour ndés par Nicholplus nombreuses in les destinées? preux de Senna-leurs cadavres. tions de grace à uvée.—En vue et de réparer donles anglaises ner le Détroit et , du Bulsson qui de la Lousiane. ander quartier. ens de Québec, Sur ces entre-

Mr Handot qul iée 1713 s'ouvre idant à Québec, vait donné pour La Louisiane nvole plusieurs

S' Denis, dans

les puissances. Pour s'assurer la possession du Cap Breton (Ile Royale), le seul pays que ce traité laisse à la France, et fermer en même temps aux Anglais la route du Canada, de S' Ovide, successeur de Costebelle, jette les fandements de Louisbourg et s'efforce d'y attirer des habitants. De son côté, Mr de Vaudreuil, au moyen d'une chaîne de forts qui relient lo Canada à la Louisiane, s'applique à se maintenir dans les fertiles vallées que lui disputent les trafiquants anglais.—Le traité d'Utrecht est suivi d'une lengue période de paix, sans exemple dans la Colonie. La Nouvelle-France et la Louisiane en profitent pour s'affermir et se développer. De 1714 à 1722 plusieurs vaisseaux sortent des chantiers de Quèbec ; le commerce et l'agriculture reçoivent une nouvelle impulsion ; des Cours d'Amirauté sont établies ; le papier-monnaie est retiré peu à peu de la circulation ; le gingseng est découvert ; en l'absence de M de Vaudreuil, passé en France, de Louvigny, par ordre de M^{*} de Ramezay, repousse les Outagamis. En Louisiane, de l'Epinay remplace LaMothe-Cadillae; Dugué de Boisbriand est nommé Commissaire-Ordonnateur aux Illinois. Après avoir été cédées successivement à Crozat et à Law, dont le seul but était d'amasser des capitaux, ces immenses contrées retombent au ponvoir de la Compagnie d'Occident qui prend le nom de Compagnie des Indes. De Bienville, après avoir soumis les Natchez et leur avoir fait bâtir le fort Rosalie, abandonne l'Ile Dauphine, à la suite d'une inondation, et va jeter en 1717 les foudements de la Nouvelle-Orléans; Natchitoches prend aussi naissance. En Acadie, l'Ile St Jean est concédée en 1719 au C'é de St Pierre qui s'applique à y faire des établissements; obsédés par les Anglais, les Abenaquis consentent à un accommodement, mais ne tardent pas à s'en repentir. Pour rétablir la paix, M' de Vaudrenil est obligé d'intervenir. Les années précédentes avaient vu l'établissement de postes et de messageries; en 1722, quatre-vingt-deux villages sont érigés en Paroisses le long des rives du St Laurent ; plusieurs écoles sont en même temps fondées; Chaussegros de Lery est chargé des fortifications du pays. L'agriculture attirant une fonle de bras en Louisiane, de nouveaux Capucius y sont envoyés. En Acadie, la paix n'est troublée que par les Anglais. Après s'être emparés de S' Gastin, Chef des Abénaquis, ils essaient de s'emparer également du Père Rasle, leur Missionnaire. Poussés à bout par ces véxations, les Abénaquis attaquent quelques bourgades anglaises et y fent sentir le poids de leur bras .- Deux ans après, en 1724, pour se venger des maux qu'ils s'étaient attirés, les Anglais se jettent sur le village des Abénaquis, tuent leur Missionnaire et incendient les habitations, sans épargner l'Eglise qui est indignement profanée. Après avoir ainsi tout saccagé, ils présentent l'olivier de paix à leurs victimes.—Pendant que des pourpariers ont lieu à cette occasion et au sujet de l'élargissement des prisonniers, arrive la nouvelle du naufrage du vaisseau le Chameau qui portait plusieurs officiers et une riche cargaison de marchandises. La douleur causée par ce triste évènement est encore aggravée par la mort de Mr de Vaudreuil, qui arrive quelques semaines après. Les Anglais ayant alors élevé le fort Chouegen, le Baren de Longueuil, pour en paralyser les effets, fait reconstruire celui de Ningara et encourage les Onnentagués à éleigner l'ennemi du pays.—Au mols d'Avril de l'année sulvante, 1726, pendant que les Anglais font signer à Boston un traité de paix aux Abenaquis,

arrive Mr de Beauharnois, nommé Gouverneur. Il est accompagné de Mr Dupny qui vient relever Mr Bégon dans la charge d'Intendant. En Louisiane, Perrier avait remplace de Bienville.—Alors s'établissent des relations plus fréquentes entre le Canada et la Louisiane. Les Sauvages de ces contrées se montrant bien disposés, une Compagnie de commerce est organisée dans le but de trafiquer avec eux. Sur ces entrefaites, arrive la mort de Mgr de S' Valier, qui donne lieu à des conflits regrettables.—Ayant outre-passé ses pouvoirs, M. Dupny est rappelé. Sa place est remplie par M. d'Aigremont, et, après la mort de celui-ci, par Mr Hocquart.—L'année 1729 voit arriver Mgr Dosquet, nommé Coadjuteur de Mgr de Mornay. N'approuvant pas la création de Cures inamovibles, ce Prélat remet les choses dans l'état où elles étaient auparavant. Pendant que ces changements s'opèrent poussés par les Chicachas, les Natchez font un horrible massacre des Français. Après avoir envoye un de ses Lieutenants à leur poursuite. Perrier va lui même les attaquer et les met en fuite.—Les Outagamis ayant à leur tour repris la hache de guerre, de St Ange, Commandant du fort de Chartres, marche contre eux avec des forces considérables, et, de concerí avec de Villiers et de Noyello, leur inflige une sauglante délaite. Les Illinois et les Hurons du Détroit qui avaient aussi à s'en plaindre, continnent, les années suivantes, à feur faire une guerre à outrance. Après avoir réduit ces barbares, la Colonica à se prémunir de nouveau contre les empiètements des Anglais. Dans ce dessein, de la Corne et de la Frenière, par ordre du Gouverneur, vont élever un fort à la Pointe à la Chevelure. En même temps, pour se mettre à convert contre les Iroquols, les habitants entourent lours demeures d'une palissade .- A l'aide de ces moyens, la sécurité se rétablit, et en 1732 Québec peut mettre à flot dix vaisseaux et en commoncer dix autres.-L'année 1733 est une année de calamité. Apportée de la Nouvelle-Augleterre par un Sauvage du Lac des-Deux-Montagnes, la petite vérole fait d'innombrables victimes, tant dans le gouvernement de Québec que dans celui de Montréal. Pour comble de malheur, in récoite manque complètement. Pendant que la Colonie est ainsi éprouvée, les Sakis, à l'instigation des Outagamis, font irruption sur les Français. S'étant imprudeinment avancés contre eux, de Villiers, Commandant à la Baie des Puants etde Repentigny, Commandant du fort Michilimakinae, trouvent la mort dans le combat. Cette perte est à peine compensée par le succès que remporte le jenne de Villiers sur ces tribus remnantes.-Pendant que de Noyelles continue à les harceler et que de Bienville, nommé Gouvernenr de la Louislane, en remplacement de Porrier, se prépare à tomber sur les Chicachas, M' Hocquart, pour tirer la population de l'état de gène, où elle se trouvait, donne une nouvelle impulsion aux travaux de fortification. Cette même année 1734, Québec, déjà en communication par ean avec Montréal, est encore rellé à cette dernière ville par un chemin trace par M de la Nouillière de Boisclerc. Mgr. Dosquet, de retour d'un voyage on France, y repasse et y demeure. Vers le même temps, meurt le célèbre D. Sarrasin.—L'aisance étant revenue avec le travall, le Gouverneur et l'Intendant s'appliquent à faire progresser la Colonie. Pendant que le premier s'efforce de répandre l'instruction, le second fait rechercher les mines du pays. En même temps, pour faire connaître ses productions, il expédie à Rochefort un large envoi de bois, de térebenthine et de goudron.—L'année sulvante, 1736, de Bienville, conjointement avec d'Artaquette, entreprend sa funeste expedition contre les Chicachas, que le retard des Illinois et le défaut

ľ

0

a

86

m

A

aj

t accompagné de d'Intendant. En lors s'établissent Louisiane. Les , une Compagnie ec eux. Sur ces donne lieu à des s, Mr Dupny est et, après la mort er Mgr Dosquet, it pas la création ns l'état où elles opèrent poussés ere des Français. suite. Perrier va mis ayant à leur idant du fort de es, et, de conceri ite défaite. Les n plaindre, cone à outrance.unir de nouveau e la Corne et de ort à la Pointe uvert contre les e palissade.—A 32 Québec pent —L'année 1733 -Augleterre par le fait d'innomque dans celui muque complè-Sakis, a-l'insti-S'étant impruit à la Baie des kinne, trouvent e par le succès ntes.-Pendant e, nommé Gon-, se prépare à dation de l'état m aux travaux ommunication e ville par un r. Dosquet, de Vers le même venue avec le progresser la Instruction, le ups, pour faire argo envoi de 1736, de Bien-

funeste expe-

s et le défaut

d'artillerie font manquer. Vingt Français, parmi lesquels d'Esglis, de Touty, de Coulonges, sont faits prisonniers et livrés aux flammes, Cette même annéo, la concession, primitivement faite à Mr de Francheville pour l'exploitation des mines de fer, ayant été accordée à MM. Cugnet, Taschereau etc., une première forge est établie à S'Maurice. Sur les réprésentations de l'Ingénieur de Lery, une deuxième y est commencée trois ans après, l'année même où sont découvertes les mines de cuivre du lac Supérieur et celles de plomb de la Baie S Paul .- Pendant que l'attention est tournée vers ces travaux utiles, de Bienville, à la tête de 1,200 Européens et de plus de 2,000 Sauvages, reprend en 1739 son expedition contre les Chicachas; mais, la maladie s'étant mise dans son armée, il est forcé d'entrer en accomodement avec l'ennemi. Après lui avoir fait subir des pertes sériouses, Celoron consent à lui accorder la paix.—Cette même année 1740, après plusieurs années de veuvage, l'Eglise canadienne est réjouie par l'arrivée d'un nouvel Evèque; mais bientôt sa joie se change en deuil. Ayant contracté la maladie sur le vaisseau qui le portait, en soignant les cent soixante soldats qui en étaient atteints, Mgr. de l'Aube-Rivière meurt quelques semaines après son arrivée. Il a pour successeur, l'année suivante, Mgr. de Pontbriand.—Pendant que les Iroquois, en signe de deuil, viennent déposer des colliers sur la tombe de l'illustre défunt, la paix qui regnait depuis vingt-ciuq ans entre la France et l'Angle-terre, est à la veille d'être rompue à l'occasion de la succession de l'Empereur d'Antriche. Craigmant avec raison, si la guerre venait à recommencer, que la Nouvelle-Franco ne fut la première à en souffrir, M de Beauharnois consacre les trois années suivantes à se mettre en état de défense.—Cette conduite était sage. Au printemps de l'année 1744, Duquesnel, Gouverneur de l'He Royale, reçoit ordre de la Cour de reprendre l'Acadie. Du Vivier y est envoyé avec des troupes et s'empare de Canceau. A la réception de ces nouvelles, Mr de Beauharuois convoque les Sauvages et renforce les garnisons de S' Fréderic et de la Pointe-à-la-Chevelure. Ne trouvant pas les fortifications de Québec suffisantes, après avoir placé partont des batteries, il fait commencer un nouveau mur d'enceinte et ouvrir des fossès. En même lamps il envoie Coloren à Ningage et charge de la Chanylemerie de temps, il envole Celoron à Niagara et charge de la Chauvignerie de surveiller Chonegen.—L'attaque avait commencé par l'Acadie ; là aussi sont portés les plus rudes coups. Pendant que Marin, à la tête d'un détachement, va rejoindre de Gannes aux environs de Port-Royal, Pepperell, protitant de la mésintelligence qui règne dans la garnison, vient assièger Louisbourg de concert avec Warren. Pendant que l'un serre la place par terre, l'autre la bloque par mer. Après avoir sontenu le siège pendant quarante na bioque par mer. Après avon sontenu le siège pendant quarante neuf jours, voyant la batterie royale emportée et craignant d'être pris d'assant, le faible DuChambon, successeur de Duquesnel, prend le parti de capituler. La population de l'île a le sert de Louisbourg : embarquée sur des vaisseaux anglas, che cet transportée au France. elle est transportée en France. De peur que la même chose ne leur arrive, grand nombre d'Abénaquis se réfugient en Canada et viennent se lixer aux environs de Québec.—Bien déterminé à ne pas laisser Louisbourg entre les mains de ses ennemis, le Cabinet de Versailles met en mer une flotte nombreuse, dont 11 donne le commandement au Duc d'Anville. Malheurensement, cette flotte est assaille par une Arieuse tempête à son arrivée à Chihouctou (Halifax), et décimée, peu après, par une cruelle maladie. De la Jonquière qui en avait pris la conduite après la mort du Duc d'Anville et d'Estournelle, est accueilli

à son tour par des vents contraires à l'He de Sable, au moment où il se dirigeait sur Port-Royal, et obligé de rentrer en France. De Ramezay qui avait ordre de seconder l'entreprise, après avoir laissé aux Mines de Villiers, avec trois cents Canadiens, peur protéger les Acadiens, se retire à Beaubassin. Pendant ce temps, M de Beauharnois, pour détourner l'attaque dont le Canada était menacé, après avoir place de Croisilles à St Fredéric, envoie plusieurs partis contre la Neuvelle-Angleterre. A la tête de six cents Canadiens et de trois cents Sauvages, Rigaud de Vaudreuil s'empare du fort Massasuchets et ravage douze lieues de pays; de la Corne prend Clinton, et de Lery Bridgeman.—L'année suivante, 1747, de la Jonquière et de Saint-George sont mis à la tête d'une flotte nouvelle. Ils venaient d'atteindre le Cap Finisterre, lorsqu'ils sont attaqués par d'Auson et Warren. Après avoir lutté pendant cinq heures contre des forces triples, de la Jonquière est obligé d'amener son pavillon. Ces revers sont compensés par quelcues succès. Aux Mines, le Chevaller de la Corne remporte une victoire complète sur le Colonel Noble qui était venu attaquer de Villiers. Au Détroit, de Longueuil déjoue les complots des Miamis. En Canada, de S' Pierre fait bonne justice des Agniers qui s'étaient jetés sur Châteauguay, l'Ile Perrot et S' Anne.—Sur ces entrefaites, est conclu le traité d'Aix-LaChapelle, par lequel le Cap-Broton est rendu à la France. M' de la Galissonnière, chargé de remplacer M' de Beauharnois, répassé en France, en profite pour se maintenir dans la vallée de l'Ohio. Le fort de la Baie des Puants est relevé ; ceux de Toronto et de la Présentation (Ogdensburg) sont construits. En même temps, peur ôter aux Angleis tout sujet de contestation, le Gouverneur fait poser des plaques de plomb, marquées aux armes de la France, sur une étendue de plus de douze cents lieues de pays. Pendant ce temps le Père le Loutre s'efforce d'attirer à Beaubassin les Acadiens des Mines et de Port-Royal.—Ces opérations avaient occupé une partie de l'année 1748 et le commencement de l'année 1749. Vers la fin de cette dernière année, les puissances n'ayant pu s'entendre au sujet des limites des deux pays, M' de la Galissonnière, après avoir remis les rênes du gouvernement à Mr de la Jonquière rendu à la liberté, est chargé, cenjointement avec M. de Silhouette, de travailler à applanir les difficultés. Dans la même temps, les Colonies anglaises, en vue de se fortifler en Acadie, envoient six cents familles, sous la conduite de Cornwallis, à Chibouctou qui prend le nom d'Halifax.-Craignant avec ralson que les Anglais n'aient le dessein de chasser les Français de leurs établis-sements, le Cabinet de Versailles donne ordre à M² de la Jonquière de prendre possession du pays compris entre la Baie-Verte et la Baiefrançaise. En conséquence, le Chevalier de la Corne y est envoyé avec des troupes. Les habitants de Chignectou qui avaient à se plaindre des Anglais, viennent se grouper autour de lui. Chargé par Cornawilis de s'emparer du fort Beauséjour, le Majer Lawrence, trouvant le pays bien gardé, se retire à Beaubassin auquel il donne son nom, sans avoir osé attaquer.— L'aunée suivante, 1751, pour mettre la Colonie en mesure de soutenir ses droits, la Cour foit un nouvel envoi de troupes et de munitions. De son côté, le Gouverneur renferce la garnison du Détroit et envoie de Villiers dans les pays d'en haut.-M' de la Jonquière étant mort au mois de Mai 1752, M. Duquesne est nommé pour le remplacer. Après aveir fait une revue des troupes et des milices, trouvant que la discipline laissait beauceup à désirer, le nouveau Gouverneur s'applique à faire plusieurs réformes. En même temps, pour

C

nu moment où il se conformer aux instructions de la Cour, il interdit la vallée de l'Ohio en France. De aux trafiquants anglais. Marin est chargé de veiller à l'exécution de rès avoir laissé cette mesure.—Au printemps de l'année suivante, les Sonnontouans, excités par les Anglais, ayant attaqué quelques Français, Marin marche our protéger les os, Mr de Beau-t menacé, après contre eux. Après les avoir défaits, il élève le fort de la Presqu'île et commence celui de la Rivière-aux-Bœufs. Ne voyant qu'avec peine des établissements qui contrariaient ses desseins, le Gouverneur de la Virginie charge Washington de sommer le Commandant français de se retirer. De Si Pierre, successeur de Marin, ayant fait la réponse rs partis contre liens et de trois t Massasuchets qu'il devait faire, les Anglais, pour ne pas laisser échapper la proie qu'ils convoitent, se mettent en devoir d'élever eux-mèmes un fort sur le territoire français. Mal leur en prend. De Contrecœur s'avance contre eux, et, après les avoir obligés à abandonner l'entreprise, prend possession du fort.—Etant revenu au mois de Mai 1754 avec de nouiton, et de Lery re et de Sainttient d'atteindre son et Warren. es triples, de la sont compensés velles forces, Washington commence le fort Nécessité. De Jumonville est envoyé pour le prier de discontinuer; mais, au moment où il lisait sa sommation, il est indignement assassiné. Un pareil outrage, con-Corne remporte nu attaquer de ets des Miamis. traire à toutes les lois en usage parmi les nations civilisées, ne pouvait rs qui s'étalent rester impuni. De Villiers, frère de Jumonville, est chargé de le venger. A la tête de six cents Français et de cents Sauvages, il attaque ces entrefaites. Cap-Breton est Washington, et, après un combat de huit heures, le force à capituler. remplacer Mr C'est le prélude du grand drame qui va commencer. maintenir dans elevé : ceux de uits. En même SIXIÈME ÉPOQUE. le Gouverneur la France, sur DEPUIS LA GUERRE AVEC L'ANGLETERRE EN 1755 JUSQU'A LA CAPITULATION idant ce temps DE MONTRÉAL EN 1760. liens des Mines irtie de l'année

n de cette derjet des limites

s les rênes du

st chargé, con-

r les difficultés. se fortifler en

Cornwallis, à ec raison que

leurs établis-

Jonquière de rte et la Balet envoyé avec

à se plaindre

ar Cornawllis uvant le pays

m, sans avoir a Colonie en

oi de troupes

ı garnison du de la Jonnommé pour

t des milices.

muveau Gou-

temps, pour

LUTTE HÉROÏQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE.

Un siècle entier, le peuple canadien avait tenu tête aux tribus iroquoises et aux Colonies anglaises, sans jamais en recevoir la loi. Pour en triompher, il faut que la puissante Angleterre arme ses flottes, mette sur pled ses armées et entre elle même en lice. Sans se laisser déconcerter, la Nouvelle-France accepte la lutte : lutte grandiose, lutte glo-rieuse, s'il en fut jamais. A la vérité les années qui courent de 1755 à 1760 sont peu nombreuses, mais elles sont marquées par de si écla-tantes victoires qu'elles comptent comme des siècles et qu'elles suffisent à immortaliser les héros qui y prennent part. Le duel commence par deux actes qui ne sont pas à la louange de ceax qui se les permettent. Le 8 Juin 1754, sans aucune déclaration de guerre, la flotte anglaise attaque et prend deux vaisseaux français, s'empare de la même manière de la marine marchande. Au mois de Septembre de l'année suivante, joignant la cruauté à la persidie, Winslow, à la tête des milices de la Nouvelle-Angleterre, fait main basse sur la population acadienne, et, après avoir incendié ses habitations, l'entasse sur des navires et la jette aux quatre vents. Pendant que les milices éxécutent ce noir forfait, Braddeck s'avance à marches forcées sur le fort Duquesne, plein de coullance dans le nombre de ses Bataillons. De Beauleu, chargé de remplacer de Contrecœur, n'a qu'une poignée d'hommes à lui opposer; mais, décidé à vaincre ou à mourir, il va à sa rencontre et lui inflige la défaite la plus complète, le 9 Juillet. Sur ces entrefaites, arrive M de Vaudreuil-Cavagnal, nommé Gouverneur à la place de Mr Duquesne.

Quelques mois après, Johnson, en vue d'effacer la honte de la défaite de Braddock et de s'emparer du fort Saint Fredéric, se met en marche avec des forces considérables. Le Baron Dieskau, récemment arrivé de France avec de nouvelles troupes, va chercher l'ennemi sur les bords du lac Si Sacrement; mais, abandonné par une partie des Sanvages et mal servi par sa bouillante ardeur, il est obligé de rétrograder, après avoir éte gravement blessé. Cet échec ne fait pas oublier la victoire de la Monongahèla, mais en diminue de beaucoup la joie.-L'année suivante, asin d'ôter aux Anglais toute envie de se porter sur Montréal, le nouveau Gouverneur charge le jeune de Lery d'enlever le fort Bull. En même temps, il renforce les garnisons de Frontenac, Duquesne, Niagara, Saint-Fredéric et fortifie Carillon. Sur ces entrefaites, arrive l'illustre Général qui, à lui seul, vaut une armée. Il est accompagné d'officiers et de troupes, dont le nom doit rester lié à jamais à l'histoire du pays. Pendant que ce renfort est échelonné sur la frontière, survient la nouvelle que l'ennemi s'apprête à envabir le Canada avec des troupes nombreuses. Sans perdre de temps, et, après s'être concerté avec le Gouverneur, Montcalm prévient les Anglais, en se portant sur Chouegen (Oswego). Après quelques jours de résistance, effrayée par l'élan irrésistible des tronpes françaises et canadiennes, la garnlson, au nombre de dix sept-cents hommes, se détermine à capituler. Ce brillant succès suffit pour arrêter la marche des armées envahissantes. Malheureusement, après avoir triomphé des ennemis du dehors, la Colonie ne peut triompher aussi facilement de ceux du dedans. La récolte ayant manque deux années de suite, la population se trouve réduite à une affreuse détresse. La situation est encore aggravée par le mauvais génie qui préside depuis huit ans aux affaires de l'Intendance. Malgré leur état de gène, les Canadiens accueillent avec bonheur les pauvres exilés qui leur arrivent d'Acadie et partagent avec eux les faibles ressources que Bigot n'a pu leur dérober. C'est dans ces circonstances que se lève du concours des Sauvages alliés, M de Vaudrenil confie l'entreprise au valnqueur d'Oswègo. Pendant que les troupes se reudent sur les lieux, des Méloises, Hertel de Chambly, s'empurent de vingt berges ennemies; Marin, fils, tue deux cents hommes au fort Lydius. Quant tout est prêt, Montcalm, après avoir falt sorn er le Commundant du fort de se rendre, denne le signal de l'attaque. Sept jours durant. Monroe se défend avec vigueur ; mals, voyant la plupart de ses batteries démontees et n'ayant aucun espoir d'être secourn, il amène son pavillon. Une nouvelle victoire est ainsi ajoutée à celle de l'année précédente. Malheureusement, ayant appris de leurs ennemis à ne pas respecter les prisonnlers, et poussés en outre par l'appât du galn, les Sauvages, maigré les efforts des Français pour les en empêcher, immolent sans pitie bon nombre d'Anglais. Sur ces entrefaites, arrive de France un nouveau régiment. Maigré la maladie qu'il apporte avec lui, le peuple se montre plein de courage. La chèreté des vivres qui va toujours en augmentant, ne pent davantage ébranler sa constance.—Pendant que la Colonie lutte ainsi contre des fléaux plus meurtriers que la guerre elle même, d'immenses préparatifs se font pour envahir le Canada et prendre Louisbourg. 1753, Boscawen, avec vingt vaisseaux de ligne, dix-huit frégates et

honte de la défaite se met en marche récemment arrivé nemi sur les bords rtie des Sauvages rétrograder, après oublier la victoire la joie.—L'année rter sur Montréal, ilever le fort Bull. tenac, Duquesne, entrefaites, arrive l est accompagné jamais à l'histoire frontière, survient avec des troupes concerté avec le ant sur Chouegen par l'élan irrésis-on, au nombre de illant succès suffit falheureusement, ne peut triompher nt manqué deux allreuse détresse. génio qui préside leur état de gène, s exilés qui leur s ressources que inces que se lève ttaque contre le Sacrement, et, à fort George, ou près s'être assuré ulle l'entreprise rendent sur les de vingt berges Lydius, Quant e Commandant pt jours durant, art de ses batte-ourn, il amêne utée à celle de de leurs enne-en outre par rançais pour les aglais. Sur ces algré la maladie ilgré la maladie urage. La chèpent davantage ainsi contre des nses préparatifs lrg. Le 2 Juin uit frégates et



The First Control of the second of the secon of the Albanda of Carlotte Vocable (V. 2) | The second of The second secon

1,

50 h 50 | 50 | 50 | 50 | 60 | 50 | 50 | 50 | 60 | 50 | 50 | 50 | 60 | 50 | 50 | 50 | 60 | 60 | 50 | 50 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60

of the second of

t i journalit ri limit odi t journali

COLONEL L. GUY.

Bunching Lebel up to supply me office that a



14,000 hommes, sous les ordres d'Amherst, paralt devant la forteresse française. Après s'être défendu avec un rare courage du 8 Juin au 28 Juillet, ayant perdu 1,500 hommes de sa garnison et voyant les murs de la place entamés de toutes parts, l'héroïque Drucourt prend le parti de capituler. La perte de Louisbourg entraîne celle du Cap Breton et de l'Île S' Jean. La victoire n'est pas loin de la défaite. Le même mois qui voit tomber les murs de Louisbourg, voit aussi le plus beau triomphe que la Nouvelle-France ait jamais remporte. A la tête de plus de 16,000 hommes de troupes et de milices, Abercromby était parti du fort Edouard (Lydius) pour se porter sur Montréal. Montcalm, avec 3,088 hommes, dont 450 Canadiens, vient lui barrer le passage à Carillon (Ticondéroga). Après s'être fortifié au moyen d'abatis d'arbres, il attend l'ennemi de pied ferme. Le 8 Juillet, sur le midi, Aber-cromby fait son apparition. Son armée marche sur quatre colonnes. Six fois elle s'acharne à entamer les lignes françaises, et six fois elle est repoussée avec des pertes énormes. Après une lutte de plus de sept heures, pendant laquelle 2,000 hommes de ses meilleures troupes avaient été taillés en pièce, Abercromby désespéré, vaincu, prend précitamment la fuite. La victoire de Carillon sauve encore une fois le Canada. Malheureusement, Frontenac et Duquesne avaient été dégarnis de troupes. Bradstreet et Forbes profitent de ces circonstances, l'un pour détruire le premier de ces forts, l'autre pour se retrancher dans le second auquel il donne le nom de Pittsburgh. Cette perte attribuée à l'im-prévoyance de Mr de Vaudreuil, jointe à d'autres griefs, augmente la division qui règne entre le Gouverneur et le Général Montcalm et ne présage que des malheurs.—Ces malheurs ne tardent pas à se réaliser. Pendant que la Nouvelle-France lutte peniblement contre le besoin de toute chose, ses ennemis se rassemblent et conspirent sa perte. Après s'être emparés des postes avancés, ils se proposent de pénètrer dans le cœur du pays par plusieurs endroits à la fois; et, de peur que leur proie ne leur échappe, ils mettent sur pied trois armées, dont l'effectif est porté à près de soixante mille hommes, presque l'équivalent de la population entière du Canada. Pour tenir tête à l'orage, il cut fallu de nouveaux renforts, et le peuple canadien est abandonné à lui-même. Sans se décourager, il court aux armes, et, plutôt que de se rendre, jure de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Après avoir fait évacuer Carillon et S' Fredéric, M^r de Vaudreuil renforce les postes de Niagara, de l'Ile-aux-Noix et de Chouegen. Ces mesures étaient à peine prises, lorsque Prideaux, à la tête de forces considérables, paralt devant Niagara. Le brave Pouchot s'y maintient quelque temps; mais, privé du secours qu'il espérait re-cevoir du Détroit et de la Presqu'Ile, il est force de capituler. Ce malheur n'est que le prélude du désastre bien autrement douloureux qui attend les armes françaises sous les murs de Québec. La flotte angluise venait d'y arriver. Après avoir fait débarquer son armée à l'Ile d'Orléans, Wolfe, avec onze Compagnies de Grenadiers et quatre cents Volontaires, vient attaquer les retranchements français à Montmorency. Une lutte terrible s'engage; mais, repoussés de toutes parts, norency. Une nutre terrinie s'engage, mais, repousses de course par les criblés par les hommes de Repentigny, les Anglais se retirent en désordre. La bataille était gagnée. Après avoir passé une partie du mois d'Août à saccager sans pité la plupart des Paroisses situées sur les deux rives du fleuve, désespérant d'emporter Québec de vive force, les troupes anglaises out recours à la ruse. Dans la nuit du 12 au 13 Septembre, se donnant pour les Français charges d'approvisionner la

place, elles parviennent à gagner les hauteurs de la ville par l'Anse au Foulon. Le Général Montcalm accourt aussitôt. Trouvant l'ennemi déjà rangé en bataille, pour ne pas lui laisser le temps de se fortifier, il engage le combat. Malheureusement, au plus fort de la lutte, il tombe mortellement blessé. Après s'être battue avec un courage héroïque, voyant la partie perdue, l'armée regagne précipitamment ses campements. Çinq jours après, manquant de tout et craignant d'être prise d'assaut, la ville ouvre ses portes aux Anglais. De Jacques-Cartier, où elle s'était retranchée, l'armée, grandement diminuée, se replie sur Montreal, où elle prend ses quartiers d'hiver.—Privée de sa Capitale, en proie à une détresse qui se sait de plus en plus sentir, la Nouvelle-France ne désespère pas encore. Elle rassemble ses forces et se prépare pour un effort suprême. Le 24 Avril 1760, après avoir pris le commandement de l'armée, le Chevalier de Lévis se rend avec ses troupes à la Pointe-aux-Trembles et delà se met en marche pour Québec. Murray, à la tête de deux mille cinq cents hommes, accourt pour l'arrêter; mais il est refoulé jusqu'au moulin de Dumont. Profitant de ce premier succès, le Général français étend ses lignes et se rapproche de Québec. Murray étant revenu le 28 Avril avec la plus grande partie de ses forces, Lévis, sans attendre que toutes ses troupes soient en ordre de bataille, donne le signal du combat. Aussitôt com-mence une lutte acharnée, indescriptible. Vingt fois le moulin est pris et repris. Plutôt que d'abandonner la position, les Grenadiers se font hacher. Bien que supérieure en nombre, l'aile droite de l'armée ennemie est partout débordée. L'aile gauche n'est pas plus heureuse. Pendant que de Repentigny, à la tête des milices, et St Luc, avec les Sauvages, enfoncent le centre, Poularier, Commandant du Royal-Rousillon, l'attaque et la fait rétrograder. Après trois heures du plus violent combat, pendant lequel ils perdent quinze cents hommes, se voyant reponssés de toutes parts, les Anglais prennent la fuite. La victoire est gagnée; l'honneur des armes françaises est vengé. Le soir même de cette memorable journée, Lévis fait commencer les travaux qui doivent le rendre maître de Québec. Treize jours durant, l'armée est occupée à ouvrir des tranchées et à élever des batteries. Efforts steriles! Au moment où tous les regards sont tournés vers la France d'où est attendu le secours, une flotte fait son apparition dans la rade de Quebec, et c'est une flotte anglaise. Pour ne pas être pris entre deux feux, Lévis lève le siège et revient à Montréal avec une partie de son armée. L'ennemi ne tarde pas à l'y suivre. En effet, le 7 Septembre, malgré les obstacles qu'on a accumulés pour leur barrer le passage, les trois armées d'Amherst, de Murray et d'Haviland, après avoir saccagé le long de la route une partie des Paroisses, arrivent devant Montreal. Levis n'a que trois mille hommes à leur opposer. Un instant il songe à les attaquer; mais, sur l'avis de son Conseil Mr de Vaudreuil se détermine à capituler. Cette Capitulation a lieu le lendemain, 8 Septembre, et assure aux Canadiens, avec le libre usage de leur langue et de leurs lois, la conservation de leur Religion et de leurs propriétés. Le drapeau de la France, après avoir flotté près de deux siècles au-dessus de Montreal, se replie et fait place à celui de la Grande Pretagne. L'entrée des troupes dans la ville annonce à la Colonie que la Nouvelle-France est devenue possession anglaise. Ainsi est consommé le grand drame qui depuis tant d'années tenait tous les esprits en suspens.

SEPTIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA CAPITULATION DE MONTRÉAL EN 1760 JUSQU'A L'OCTROI DE LA CONSTITUTION EN 1791.

LE CANADA SURVIT A SA DÉFAITE.

Une fois maîtres du pays, les Anglais travaillent à s'en assurer la possession. Après avoir pressé le départ des officiers civils et militaires ainsi que celui de l'armée, ils établissent la loi martiale. Un Conseil Souverain, composé de sept officiers, est formé à Québec. Le Canada est divisé en trois Départements, ou Gouvernements. Celui de Montréal est partagé en cinq Districts, dans chacun desquels est constituée une Cour de justice, également composée de militaires. Epuisés par les luttes des années précèdentes, privés de l'appui de leurs chefs, les Canadiens subissent, plus qu'ils n'acceptent, le nouveau régime. En attendant des jours meilleurs, ils reprennent courageusement leurs travaux et s'efforcent de réparer les ruines que leurs yeux attristés rencontrent de toutes parts. Ainsi se passent les années 1761 et 1762. —L'espoir que le Canada serait rendu à la France, avait porté la population à endurer ses maux avec patience. L'année 1763 vient dissiper toutes ses illusions. Cette année, en esfet, est signé à Fontainebleau le traité qui unit irrévocablement le Canada à la Grande-Bretagne, et à la suite duquel le Labrador, l'Ile d'Anticosti, le Cap Breton, etc., en sont distraits pour être réunis à Terre-Neuve et à la Nouvelle-Ecosse. La Louisiane est cédée à l'Espagne, et, plus encore que la Nouvelle-France, elle a à souffrir du sort qui lui est fait. Après avoir fait ratifier les articles de la Capitulation, pour ne pas porter la responsabilité des événements, la Cour de France fait juger les grands coupables, accusés d'avoir perdu la Colonie. Pendant que cette enquête se poursuit et se termine par la condamnation de Biget et de ses complices, le Général lugar y samplace Amberst comme Canyanaur du Canada. En excéption lurray remplace Amherst comme Gouverneur du Canada. En exécution des ordres de sa Cour, ce haut fonctionnaire forme un Conseil Législatif et établit deux Cours de justice : la Cour du Banc du Roi et la Cour des Plaidoyers Communs. En même temps, il rend une Ordonnance pour que les lois françaises, supprimées en violation de la Capitulation, soient rétablies, au moins pour certaines matières. N'augurant rien de bon de ce nouveau régime, plusieurs familles marquantes quittent le pays. Affaiblis par ce départ, vexés par des subalternes qui les traitent en despotes, les Canadiens cherchent et trouvent leur force dans leur union et la sage direction du Clerge -Si penibles qu'aient été les années qui viennent de s'écouler, celles qui suivent ne sont guère meilleures. Les Ordonnances et les Lettres de Change étant tombées dans le plus complet discrédit, tous ceux qui avaient preté au gouvernement français, se trouvent ruinés. Pendant que la population lutte contre l'état de gêne qui en est la suite, les quelques Anglais qui sont parvenus à s'emparer de l'administration et à en exclure les Canadiens, semblent prendre à tâche d'alièner les esprits de l'Angleterre, en saisissant toutes les occasions de molester les particullers. Après les avoir inquiétés pour leur liberté et leurs lois, ils les inquiètent encore pour leur Religion. Non contents de se rendre maitres du commerce et d'accaparer les terres, ils veulent encore s'approprier le pouvoir, en demandant pour eux seuls une Chambre repré-

le libre usage leur Religion s avoir flotté t fait place à dans la ville ne possession tant d'années

la ville par l'Ansc Frouvant l'ennemi

ps de se fortifier, ort de la lutte, il

avec un courage récipitamment ses craignant d'être tis. De Jacques-

nent diminuée, se er.—Privée de sa

en plus sentir, la

semble ses forces 1760, après avoir

vis se rend avec en marche pour

hommes, accourt

Dumont. Proses lignes et se

ril avec la plus

outes ses troupes Aussitôt coms le moulin est s Grenadiers se

oite de l'armée

plus heureuse. Luc, avec les

ant du Royalheures du plus

nts hommes, se

at la fuite. La est vengé. Le commencer les ce jours durant.

des batteries.

ournés vers la

pparition dans

pas être pris tréal avec une

En effet, le

our leur barrer aviland, après isses, arrivent

leur opposer.

e son Conseil, ation a lieu le

sentative; et, afin d'y micux parvenir, ils font un recensement infidèle de la population. Trouvant que le Gouverneur ne les secondait pas assez à leur grè, ils l'accusent de faiblesse et de partialité. La Gazette de Québec qui venait de faire son apparition, évite de se compromettre en appuyant de semblables écarts.—Rappelé en Angleterre dans ces circonstances, le Général Murray, après s'être pleinement justifié, est remplacé par le Brigadier-Général Guy Carleton. Pour se conformer aux instructions de sa Cour, colui-ci s'applique à apaiser les esprits en donnant satisfaction aux Canadiens. Après avoir modifié le Conseil et remplacé le Juge-en-Chef et le Procureur Général, il rappelle l'Ordonnance de 1764 qui déniait aux Catholiques le droit de remplir les fonctions de Procureur, d'Avocat et de Juré. Jusques-là Mgr. de Pontbriand, mort à la suite du siège de Québec, n'avait pu être remplacé. En dépit des Protestants qui croyaient pouvoir asservir l'Eglise, Mgr. Briand, élu deux ans auparavant pour succéder à l'illustre defunt, à défaut de Mr Montgolfler, est agrée par le gouvernement. Cette même année, 1766, pendant que les Cours de France et d'Angleterre s'occupent de la liquidation du papier-monnaie, les tribus de l'Ouest, après avoir promené le fer et le feu à travers les Colonies anglaises, font leur soumission.—L'année suivante, mécontents de voir les Canadiens traités avec plus de justice, les Anglais recommencent à cabaler. Ils se réunissent et font parvenir des remontrances au Roi d'Angleterre. Afin de leur donner satisfaction, s'il était possible, Carleton assemble son Conseil; mais, trouvant leurs demandes contraires à l'équité, il refuse d'y faire droit.—Sa conduite est approuvée en Angleterre. De Lieutenant-Gouverneur, Carleton devient Gouverneur-Général on 1768. Se voyant ainsi éconduits, les Anglais font une guerre sourde aux Canadlens, particulièrement dans le District de Montreal. Des citoyens paisibles sont arrachés de leurs demeures, et bientôt les prisons regorgent d'innocents. Des plaintes lui arrivant de tontes parts, le Gouverneur fait dresser une enquête et avise aux moyens d'empêcher le retour de pareils désordres.-La tranquillité s'étant quelque peu rétablie à la sulte de ces mesures, la Colonie en profite pour faire avancer l'industrie et augmenter son commerce.-Sincèrement désireux d'accorder les Anglais avec les Canadiens et de sauvegarder les intérêts de tous, Carleton passe en Angleterre en 1770, avec Mr de Lotbinière, et laisse l'administration de la Colonie à Mr Cramahé bien disposé envers les Catholiques. La Chapolle de Notre-Dame de Bonsecours à Montréal est alors rebâtie : Mgr. d'Esglis, nommé Condjuteur de Mgr. Briand, reçoit la consécration épiscopale, Vers ce même temps, Hearne, à l'exemple de Carver qui avait exploré la plus grande partie de l'Amérique du Sud, se rend jusqu'à l'Océan Glacial; une Compagnie anglaise est formée pour exploiter les mines du lac Supériour. Pendant que ces entreprises utiles out lieu, les ennemis des Canadiens ne demeurent pas oisifs. Au sein de la Colonie, ils tiennent assemblée sur assemblée et dressent force pétitions. En Angleterre, se faisant l'éche du parti anprès des Ministres, Mariett et Mazères rédigent des rapports, font des projets de loi qui ne tendent à rien moins qu'à réduire les Canadiens à l'etat d'Ilotes et à assimiler le Canada à l'Irlande. Plus justes, Wedderburne (depuis Lord Loughborough) et Turlow prennent en main la défense des Canadiens ; mais, pordue an milieu d'une majorité prévenue, leur voix reste à peu près sans effet dans les Communes. Heureusement pour les Canadiens, les événements se chargent de leur obtenir ce que les hommes leur

censement infldèle les secondait pas ialité. La Gazette se compromettre igleterre dans ces ement justifié, est our se conformer paiser les esprits modifié le Conseil il rappelle l'Oroit de remplir les ques-là Mgr. de ait pu être remasservir l'Eglise, éder à l'illustre gouvernement. ance et d'Anglee, les tribus de ers les Colonies contents de voir recommencent à ntrances au Roi était possible, demandes conest approuvée devient Goules Anglals font is le District de rs demeures, et lui arrivant de et avise aux La tranquillité , la Colonie en commerce. inadiens et de eterre en 1770, Colonie à Mr pelle de Notre-Mgr. d'Esglis, on épiscopale. avait explore ısqu'à l'Océan iter les mines ont llen, les de la Colonie, étitions. En es, Mariott et ne tendent à t à assimiler Lord Loughidiens ; mais, e à peu près

es Canadiens,

nommes leur

refusent. Indisposées par la loi du timbre d'abord, et ensuite surexcitées par l'impôt mis sur le thé et sur quelques autres denrées, les Colonies anglaises deviennent menaçantes. Craignant alors que les Canadiens ne fassent cause commune avec les Américains, les Chambros Anglaises, en dépit des protestations des marchands de Londres et des Anglais du Canada, se hâtent de donner une nouvelle Constitution, plus favorable aux Catholiques .- Cette mesure adoptée, le Gouverneur reprend la route du Canada, où il arrive au mois de Septembre 1774. Un de ses premiers actes, après son arrivée, est de promulguer la nouvelle Charte. Les Catholiques sont dispensés du serment du test; les anciennes lois françaises sont en partie maintenues, ainsi que le système féodal; un nouveau Censeil est formé et plusieurs Canadiens sont appelés à y sièger. Cugnet, Juchereau et Pressard, chargés de faire une compilation des lois françaises et anglaises, mettent la dernière main à leur ouvrage,-Pendant que ce travail de réorganisation s'accomplit, l'orage qui s'amoncelait à l'horizon, finit par éclater. Après s'être érigées en Congrès, les Colo-nies anglaises font appel aux Canadiens pour les engager à s'insurger, de concert avec elles, contre la Métropole. Leur appel demeurant sans résultat, les milices américaines envahissent le Canada. Ticondéroga, Crown-Point et S' Jean tombent en leur pouvoir. Bientôt après, Chambly et même Montréal et Trois-Rivières ont le même sort. Dans ces circonstances critiques, le Gouverneur est heureux de rencontrer l'appui de la Noblesse et du Clergé. Après s'être opposé inutilement à la marche de l'ennemi, il va se renfermer à Québec. Montgomery, soutenu par Arnold, ne tarde pas à l'y suivre ; mais, ayant voulu s'emparer de cette ville par surprise, il est tué et une partie de son armée est faite prisonnière.—Wooster d'abord, et ensuite l'homas, à la tête de nouvolles troupes, reviennent à la charge l'année suivante, mais leurs efforts ne sont pas plus heureux. Poursuivis à leur tour, Thompson et Suilivan finissent par évacuer le pays. La lutto se prolonge encore, mais entre les troupes de la Métropole et les milices américaines. Enhardies par les concessions de l'Angleterre et se sentant appuyées, en outre, par la France, les Colonies proclament leur indépendance le 4 Juillet.—Profondement émue de cet acte qui attente à sa souveraincté, la Grande Bretagne donne ordre au Général Bourgoyne de poursuivre la guerre avec vigueur et d'étousser la rébellion. Celui-ci remporte d'abord queiques succès à Ticondéroga, à Mont-Indépendance, et ensuite à Ruberton et à Freeman-ferme ; mais, s'étant avancé imprudemment au milieu de l'ennemi, il est cerné à Saratoga et obligé de poser les armes avec son armée, le 16 Octobre. Pendant que ce désastre vient compromettre la cause de l'Angleterre, Carleton profite du rétablissement pronette la cluse de l'Angleterre, carretoi proute du retablissement de la tranquillité dans la Colonie pour réunir le Gouseil-Législatif et portor divers règlements. Après avoir formé, l'année précédente un Conseil-privé et destitué le Juge Livins qui lui faisait opposition, il confirme, cette année, les deux Cours de justice, précédemment établies, et en ajoute une troisième, dite Cour de vérification. En même temps, pour pouvoir repousser l'ennemi, s'il venait à reparaître, il fait pusser une lol qui astreint tous les habitants au service militaire. - Cette loi ayant causé une vive excitation dans le pays, Washington et Lafayette profitent de l'indisposition des esprits pour inviter de nouveau les Canadiens à se détacher de l'Angleterre et à se joindre à la jeune Amérique. C'est en vain : toujours loyale, la population reste sourde à ce nouvel appel. Pour punir les tribus iroquoises d'avoir également épousé la

cause de l'Angleterre, Sullivan les poursuit et, peu après, les chasse de leur pays. Sur ces entresaites, arrive Haldimand qui vient remplacer Sir G. Carleton.—Avec ce Gouverneur recommencent les intimidations et les vexations des plus mauvaises années. Craignant un coup de main de la part de l'ennemi, il maintient les corvées et déploie une rigueur intempestive contre les récalcitrants. Devenu défiant jusqu'à l'excès, il voit partout des conspirateurs. Sous prétexte de linisons avec les Américains, DuCalvet est jeté en prison sans forme de procès. Se prévalant de l'exemple du Gouverneur, plusieurs fonctionnaires publics se portent à des violences qui dépassent toute mesure. Pendant qu'Allsopp s'agito pour faire abolir les lois françaises, d'autres dénoncent à la justice des citoyens honorables dont tout le crime est d'être riches. Bientôt les prisons ne peuvent plus suffire à contenir les suspects. Ainsi s'écoulent les années 1779, 1780, 1781 et 1782, et l'impartiale histoire n'a presque pas d'aûtres faits à enregistrer.—L'année 1783 apporte quelque changement. Après avoir épnisé les moyens de con-ciliation, voyant ses troupes battues à Yorktown par Washington et Rochambeau, l'Angleterre se décide à faire la paix. Le 3 Septembre, l'Indépendance américaine est reconnue. Le Canada y perd le Détroit et le lac Champlain ; mais, par los solns du Gouverneur, il obtient, peu après, de conserver les terres qui se trouvent entre le S' Laurent et la frontière de la nouvelle République. Pendant qu'un certain nombre de familles acadiennes, de concert avec les familles Smith, Sewell Stuart, depuis si célèbres, vlennent se fixer en Canada, les trouje royales, au nombre de plus de vingt mille, et notamment le régiment des Montagnards écossais, vont, après leur licenciement s'établir sur les bords du lac Ontario et à la Nouvelle-Ecosse.—Commencée en 1783, cette émigration se poursuit l'année suivante. Pendant que ces établissements se forment, les troubles recommencent au sein de la Colonie. Molestés par le Conseil dont la majorité leur est hostile, les Canadiens demandent une réforme, mais sont partagés au sujet d'une Chambre élective. Passès en Angieterre l'année précédente, leurs Députés mettent tout en œuvre pour assurer le succès de leurs requêtes. La seuie concession qu'ils obtiennent, pour le moment, est l'introduction de l'Habeas Corpus qui assure la sécurité des particuliers. Cette même année, Monseigneur Briand ayant donné sa démission, Menseigneur d'Esglis devient Evèque en titre et Monseigneur Hubert est nominé Coadjuteur. Transformé en casernes en 1776, l'année même qui avait vu mourir le dernier Chauoine du Chapitre de Québec, et un an avant la mort du Père Crospel, Commissaire Général des Récollets, le Collège des Jésuites, en dépit des pétitions présentées les années précédentes, continue à être affecté au même usage.—L'aunée 1785 est remarquable par une grande obscurité qui se fait sentir l'espace d'une demi journée. De nouvelles pétitions sont envoyées en Augleterre, demandant un Conseil Législatif non rétribué, une Chambre élective et un Jury. L'établissement d'un Jury est accordé, ainsi que celui d'un Shérif; mais le Clergé ne peut encore obtenir la facuité de se recruter. La loi qui obligenit les particuliers au service, n'ayant plus de raisons d'être, est rapportée. C'est par ce dernier acte qu'Hal-dimand termine son administration. Il repasse en Angleterre, où DuCaivet le poursuit, et laisse les rênes du gouvernement à Hamilton oni est remplacé, peu après, par Rope.—Sir G. Carleton, devenu Lord Dorchester, revient en 1786 avec le titre de Gouverneur Général de toutes les provinces de l'Amérique du Nord. Chargé par son gouverrès, les chasse de i vient remplacer les intimidations un coup de main ie une rigueur inusqu'à l'excès, il s avec les Améris. Se prévalant ublics se portent dant qu'Allsopp dénoncent à la st d'être riches. ir les suspects. , et l'impartiale L'année 1783 moyens de con-Washington et Le 3 Septembre, perd le Détroit il obtient, peu St Laurent et la certain nombre nith, Sewell et da, les trou nt le régiment t s'établir sur ioncée en 1783, que ces étaein de la Colostile, les Canau sujet d'une cédente, leurs eurs requêtes. it, est l'intros particullers. sa démission, gneur Hubert 1776, l'année o de Québec, néral des Rérésentées les ge.—L'année entir l'espace es en Anglene Chambre dé, ainsi que la facultó de vice, n'ayant acte qu'Halngleterre, où

à Hamilton levenu Lord

Général de

son gouver-

nement de faire une enquête sur toutes les branches de l'administration, il forme le Conseil-Législatif en Comités, avec instruction de prendre une connaissance exacte de l'état de la justice, du commerce, de l'agriculture, de la milice, de l'éducation, etc., et d'en faire un rapport. Ces investigations ont pour résultat de mettre à nu les graves désordres qui règuent dans l'administration de la justice, et de faire toucher du doigt la nécessité d'étendre aux campagnes l'éducation qui est donnée dans les villes. Mais unanimes à signaler le mal, les Con-seillers ne le sont pas autant dans les remèdes à y apporter. Les uns, comme Smith, etc., partisan outré de l'anglification, demandent la législation anglaise; les autres, comme Malbane et Fraser, veulent le maintien des anciennes lois. Coux-ci, et c'est le petit nombre, sont pour l'abolition de la Tenue Scigneuriale ; ceux-là, et ce sont la plupart des Seigneurs, y sont opposés. Les années 1786 et 1787 se passent ainsi en stériles débats. Le projet de loi, relatif aux écoles de Paroisses et de Comté, est ajourné. Une seule mesuré est sanctionnée, celle qui concerne la milice. Les fonctionnaires publics, les Seigneurs et les membres du Clergé sont dispensés d'en faire partie; les Capitaines sont constitués de paix. Le 4 Août le Canada a l'honneur de recevoir la vieite officiers de paix. Le 4 Août, le Canada a l'honneur de recevoir la visite du prince William-Henri, depuis Guillaume IV .-- Ayant pris beaucoup de développement, le Canada supérieur, ou Haut-Canada, est divisé, en 1788, en cinq Districts; Gaspé cesse de former un gouvernement à part et est érigé en District. Par son commerce avec les pays d'en Haut, la Compagnie du Nord-Ouest acquiert beaucoup d'importance. Mgr. Hubert, Evêque depuis 1786, succède à Mgr. d'Esglis et a pour Coadjuteur Mgr. Ballly de Messein.-Les pétitions en faveur d'un changement de Constitution continuent à arriver en Angleterre. Pendaut que les esprits se partagent sur cette grave question, le Conseil amende la loi de milice et en porte d'autres de moindre importance, l'année suivante. — Cette année 1790, ne pouvant remettre davantage l'examen des griefs dont avaient à se plaindre les Canadiens, les Chambres anglaises s'assemblent et prennent en considération les pétitions en sens divers qui leur avalent été soumises. Après de solonnels débais, à la suite desquels Burke et Fox se séparent pour toujours, la loi de 1774 est rappe-lée et une nouvelle Constitution est octroyée.

HUITIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS LA CONSTITUTION DE 1791, JUSQU'A L'UNION DES DEUX CANADAS EN 1840,

LE CANADA DEMEURE FRANÇAIS.

Le régime de 1760 avait été oppressif; coini de 1763 avait été arbitraire; le troisième avait été desputique. Avec l'année 1791, commence me ère nouvelle: grâce à la nouvelle Constitution, les Canadiens peuvent enfin faire entendre leur voix. Le puys est divisé en deux provinces: le Haut et le Bas-Canada. Chaque province garde sa langue et ses lois; la liberté de censcience est proclamée; le serment de fidélité est modiflé; l'Habeas Corpus est maintainn. A la tête de chaque province sont placés un Conseil-Exécutif et un Conseil-Législatif dont la Couronne se réserve de nommer les membres ainsi que les hauts fonctionnaires. A côté de ces pouvoirs, est constituée une Chambre d'As-

semblée, avec faculté de faire des lois ; le choix de ses membres est laissé au peuple. Le Bas-Canada est de nouveau partagé en trois Districts; ceiui des Trois-Rivières, supprime en 1764, est rétabli; la dime tricts; celui des Trois-Rivières, supprime en 1764, est rétabli; la dime est maintenue, ainsi que le système féodal. L'inauguration du nouveau régime donne lieu par tout le pays à de grandes réjouissances. Cette même année, après avoir perdu, en 1780, M. Créqui, prêtre canadien qui s'était fait un nom dans la peinture, comme Mr Gosselin s'en était fait un dans la botanique, la Colonie perd encore Mr Montgolfier, Supérieur du Séminaire de Montréal. En l'absence de Lord Dorchester passé en Angleterre, le pays est gouverné par le Major Clark. — Le premier soin du nouveau Lieutenant-Gouverneur, après avoir divisé le Bas-Canada en vinct-et-un Comtés. est de procéder aux élections. premier soin du houveau Lieutenant-Gouverneur, après avoir divisé le Bas-Canada en vingt-et-un Conités, est de procéder aux élections. Trompés par des paroles astuciouses, les Canadiens donnent leur suffrage à plusieurs candidats hostiles : la convocation des Chambres vient leur en donner la preuve. En effet, dès la première séance, lors vient leur en donner la preuve. En effet, dès la première séance, lors de la première de l qu'il est question de nommer un Président, tous les Anglais se réunissent pour faire tomber leur choix sur un Député de leur nation. Néanmoins, après d'orageux débats, J. A. Panet est élu par une majorité de dix voix. Les contestations se renouvellent à l'occasion des procès-verbaux de l'Assemblée: les Anglais veulent bannir à tout prix la langue française. Alors commence, dans l'arène politique, cette joute qui doit se perpétuer à travers les âges, et qui assure aux Canadiens, vaillants champions de la cause nationale, une gloire aussi impérissable que celle que leurs pères s'étaient acquise sur le champ de bataille. S'autorisant de l'exemple de Jersey et de Guernesey, de Lot-binière et de Rocheblave réduisent à néant les arguments de leurs adversaires, et l'usage des deux langues est adopte. La Chambre vote ensulte une adresse au Roi pour le remercier d'avoir sanctionné la nouveile Constitution. Après s'être entendus sur ces questions préliminaires, les Députés s'occupent des affaires du pays. L'instruction laissant beaucoup à désirer dans les campagnes, les Catholiques font mosant realitable de les biens des Jésuites, suivant l'intention des donateurs, soient affectés à l'éducation de la jeuncsse. Là encore, les Députés canadiens rencontrent le mauvais vouloir des Députés protestants, et l'aifaire est remise. En attendant la réponse du Roi, les Représentants s'accordent à réconnaître à la Chambre le droit exclusif de voter les subsides. En même temps, ils passent quelques lois d'intérêt secondaire. Huit de ces lois sont sanctionnées par le Gouverneur, et, le 9 Mai, la Chambre est prorogée.—Tout était aiors en combustion en France. Craignant que l'esprit révolutionnaire de ce pays ne vint à enetrer dans la Colonie, le Burcau colonial se hâte d'y renvoyer Lord Dorchester. Il y revient muni de pleins pouvoirs pour concéder des terres et permettre aux Communautés de se recruter. Alors arrivent ces Prêtres vénérables, MM. Roux, Roque, de Calonne, Le Saulnier, Rambault, Chicoineau, Rivière, Houdet, etc, qui ont fait pendant tant d'années la gloire et le soutien de l'Eglise canadienne. Ain d'être d'années la giorre et le soutieu de l'Eguse canadienne. Alin d'être prêt à tout événement, le Gouverneur convoque les Chambres et fait réviser la loi de milice. Quelques émissaires français ayant été vus dans le pays, il demande et obtient le pouvoir de suspendre l'Ikabeas Corpus. En même temps, pour intimider ceux qui seraient tentés de consiver avec des étrangers suspects, il fait saisir et emprisonner quelques particuliers acquese d'avoir tenu des propos édilitaires. quelques particuliers accusés d'avoir tenu des propos séditieux. Mais, pour rassurer la population sur ses intentions bienveillantes, il nomme Juge le Président de la Chambre, et, peu après, confère la même die ses membres est irtagé en trois Disst retabli; la dime ration du nouveau jouissances. Cette ni, prêtre canadien Gosselin s'en était fr Montgolfler, Su-Lord Dorchester Major Clark. — Le rès avoir divisé le er aux élections. ens donnent leur on des Chambres nière séance, lors-s les Anglals se té de leur nation. élu par une ma-ent à l'occasion ent bannir à tout e politique, cette ssure aux Canagloire aussi im-sur le champ de ernesey, de Lot-ents de leurs ada Chambre vote nctionné la nonestions prélimi-instruction laisoliques font modes donateurs, re, les Députés protestants, et Représentants sif de voter les l'intéret seconerneur, et, le 9 combustion en pays ne vint à renvoyer Lord r concéder des Alors arrivent , Le Saulnier, pendant tant Afin d'être . Afin d'etra ambres et fait yant été vus ndre l'Habeas ient tentés de emprisonner tieux. Mais, tes, il nemme la même di-

as, become a superior trons Disordered as a superior trons Dissuperior and the convenue program of the dimension of the contract of the dimension of the contract of the c e i las, locans e es miliónes conserved Montreed. En l'ar sende de 1 et Dorchester press on a track I lays at parter & par le Maph clark - Lo cor in noncea, hiert mail-Scarceman, a savar at the le A constraint of the constraint poly a state of the state of th to a the third is a superstance profine of the same beautiful to the same same beautiful to the same same and affected and the same same affected as the same same and the sam The fillers for the first of the filler of t str. Jen an in the common by the exclusion of contract of the production that the production of the production

e es actubre, es la lager trois Dilager trois
lager trois
la

a Churches objection and a Churches objections produced in the second colors produced in the second colors of the

no se contact your at a your and a de a sounter to the contact your attention of the contact your and the contact your attention of the contact your attenti



M. J. H. A. ROUX Supt du Seminaire de Montréal.



M. L. NORMANT.



M. E MONTGOLFIER.



gnité au Chevalier de Bonne. Sensible à cette marque de confiance, et encouragée d'ailleurs par l'illustre Plessis qui ne cesse de recommander la soumission au pouvoir établi, celle-ci y répond en s'enrôlant dans une Association qui a pour but de combattre les idées révolutionnaires. Après une Session de plus de sept mois, pendant laquelle sont pris divers moyens pour augmenter les revenus et assurer aux fonctionnaires publics des traitements fixes, les Députés sont rélevés de leurs fonctions au mois de Juin 1794. Les Chambres se réunissent de nouveau, l'année suivante, et continuent à concentrer sur elles l'atten-tion du pays. Diverses lois sont portées, les unes pour déterminer la valeur des monnaies, les autres pour taxer certaines denrées, cette faculté ayant été précèdemment accordée à la Colonie. Mal comprise, la loi des chemins excite d'abord quelques murmures de la part des habitants qui n'y voient qu'un renouvellement des corvées. Le parti anglais exploite habilement l'opposition qui y est faite pour dénoncer les Canadiens comme des rebelles. Il se prévaut également du mécontentement auquel donne lieu l'augmentation des rentes, pour demander l'abolition de la Tenure Seigneuriale ; mais, grâce à de Rocheblave, ses projets sont dévoilés et la mesure est écartée. Avant de repasser en Angleterre, Lord Dorchester convoque de nouveau les Collèges électoraux. Cette fois, instruits à leurs dépens, les Canadiens n'envoient en Chambre que des hommes dont les dispositions leur sont bien connues.

—Immédiatement après son arrivée, Prescott, successeur de Lord Dorchester, assemble le nouveau Parlement. Après avoir approuvé le choix du Président et fait part aux Députés du traité conclu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unic, il demande le maintien de la loi contre les étrangers. Les Juges de Paix et les Capitaines de milice reçoivent ordre de faire arrêter toute personne suspecte. En vertu de ces ordres, McLane est jeté en prison et mis à mort de la manière la plus barbare. Cette même année, le Couvent des Récollets à Québec, après avoir servi quelque temps de prison, devient la proie des llammes. Alors aussi est formé le célèbre régiment des Volontaires-Canadiens-Royaux.-Pendant que le pays continue à jouir d'une paix profonde et que la Chambre s'occupe à créer de nouvelles sources de revenu, Mgr. Hubert descend dans la tombe et est remplacé par Mgr. Denaut. En France, d'illustres Canadiens: de Beaujeu, de Tilly, Chaussegros de Léry, de Vandreuil, Martin, Bédout, etc., se font un nom dans l'armée et la marine et couvrent de gloire leur pays.-L'année suivante, 1798, de graves abus s'étant introduits dans le Bureau des terres, l'harmonie qui régnait entre les diverses branches de l'administration, est un instant troublée. Après avoir laissé les Anglais accaparer la plupart des terres et imposer aux Comtés des noms étrangers, se voyant inquiétés dans la possession de celles qu'ils avaient mises en valeur sur la rive droite du St Laurent, les Canadiens en appellent au Ministre des Colonies. Celui-cl leur donne gain de cause, mais le Conseil refuse de se soumettre à sa décision. L'affaire est de nouveau portée en Angleterre et détermine le rappel du Gouverneur,-R. S. Milnes est nommé pour le remplacer. Après avoir remercié les Chambres pour les sommes votées à l'Angleterre afin de l'aider à sontenir la guerre, le nouveau Gouverneur s'applique à pacifier les esprits et l'année se termine sans incidents notables.—L'année 1800 voit recommencer les querelles. Le dernier des Jésuites étant venu à mourir, un siècle après la mort de la Sœur Bourgeois, la Chambre profite de l'occasion pour demander de nouveau que les biens de cette Compagnie soient

rendus à leur destination primitive. La proposition est vivement combattue; mais, après bien des débats, la majorité des Députés se déclare en sa faveur. Dans le but d'échapper à ses conséquences et tout à la fois d'anglisser le pays, le Gouverneur, à la suggestion de l'Eveque protestant, se fait autoriser par le Roi à ouvrir des Ecoles anglaises dans les villes et les campagnes et à y consacrer les biens réclamés, ainsi qu'une partie des terres de la Couronne. Muni de la Charte, dite Institution Royale, il nomme des Syndies et met à leur tête l'Evêque, auteur de la mesure. Les Canadiens aperçoivent le mège. Ne voulant, ni abjurer leur Foi, ni renoncer à leur langue, et indisposés d'ailleurs par les obstacles mis, les années précédentes, à l'octroi des terres et à l'érec-tion de nouvelles Paroisses, ils s'opposent de toutes leurs forces à ce-tion de nouvelles paroisses, ils s'opposent de toutes leurs forces à cechoix. Vaincu, mais non découragé, le parti protestant, pour arriver à ses fins par un autre chemin, imagine de former à son tour des Paroisses de sa façon. Et afin de mettre les Ministres et les Prêtres sons une meme dépendance, le Gouverneur s'avise de vouloir obliger ces derniers à n'accepter charge d'âmes qu'après en avoir obtenu l'autori-sation du gouvernement. En même temps, pour faire sentir aux Canadiens eux-mêmes, contrairement à la vérité, que le Canada est un pays de conquête, il fait réformer la loi de milice. Tous ces projets qui ne tendaient qu'à diviser les esprits, occupent une partie des Sessions qui ont lieu de 1800 à 1804. Alors est détruite par le feu, avec l'ancien Château de Vaudreuil, servant de Collège depuis 1773, la Chapelle 1 des Jésnites à Montréal. Vers ce même temps aussi, sont démolies les fortifications de Montréal.—Après de nouvelles élections, la Chambre se réunit en 1805 pour prendre en considération l'érection des prisons. Cette question devient l'occasion de nouveaux orages, les uns voulant faire peser la dépense sur le commerce, les autres voulant la faire porter à l'agriculture. La majorité s'étant prononcée pour une taxe sur les marchandises, la minorité, après s'êtro vengée de la Gazelle de Montréal en faisant saisir l'Editeur, en dépit de la liberté de la Presse, en appelle au Roi qui consirme la décision de la Chambre. Irrité de cet échec, le parti mercantilo se déchaine contre les Canadiens. L'attaque est violente: la réponse est sans réplique. Alors, en effet, parait le Canadien, journal rédigé avec un immense talent, et qui, après avoir réfuté dans une suite d'articles vigoureux les prétentions exorbitantes de ses adversaires, établit d'une manière victorieuse les droits d'un chacun. Ces écrits ont pour effet de reprimer l'audace des insulteurs et de redonner du courage aux Canadiens en réveillant en enx le sentiment de leur prepre force.—Les rapports des Etats-Unis avec la Grande-Bretagne ayant alors pris un caractère d'aigreur à l'occasion du droit de visite que s'était arrogé cette dernière puissance, le parti anglais profite de la mésintelligence qui règne entre les deux gouvernements pour accuser les Canadiens de sympathiser avec les ennemis de la patrie. Cette calemnie ne tarde pas à être confondue. T. Dunn qui tenait les rênes du gouvernement depuis le départ, en 1805, de R. S. Milnes, ayant donné ordre, en 1807, à la milico de se tenir prête à marcher, celle-ci, encouragée par Mgr. Plessis, successeur de Mgr. Denaut décédé l'année précédente, ceurt aux armes, et, par son ardeur à se former à la discipline militaire, donne le plus complet démenti aux faux bruits qu'on

¹ Chapelle, faut-il lire plus haut, "qui se voyait," et non qui se voit près du Champ de Mars.

est vivement com-Députés se déclare uences et tout à la stion de l'Evêque Ecoles anglaises es biens réclamés, de la Charte, dite ur tête l'Evêque. ge. Ne voulant, ni sés d'ailleurs par terres et à l'érecleurs forces à ce it, pour arriver à on tour des Pales Prêtres sous ıloir obliger ces obtenu l'autorisentir aux Cana-Canada est un s ces projets qui tie des Sessions ı, avec l'ancien 3, la Chapelle 1 nt démolies les ns, la Chambre on des prisons. es uns voulant nt la faire perne taxe sur les lle de Montréal sse, en appelle e cet échee, le taque est viot le Canadien, ir réfuté dans de ses adverchacun. Ces de redonner ment de leur ide-Bretagne oit de visite uis profite de pour accuatrie. Cette ait les rênes ilnes, ayant , celle-ci, enédé l'année r à la disciruits qu'on

qui se voit

avait fait courir. Sur ces entrefaites, arrive un Gouverneur qui devait dépasser en violence tout ce qui s'était encore vu, et dont l'administra-tion est qualifiée de "Règne de la Terreur."—Après avoir d'abord montré quelque bienveillance envers les Canadiens et déclaré qu'il avait pleine conflance en leur loyauté, s'étant laissé prévenir par le Conseil contre la Chambre, Sir J. H. Craig retranché de la milice, sans raisons plausibles, MM. Bédard, Taschereau, Panet, Blanchard et Borgia. Peu après, il fait sentir également son mauvais vouloir au Solliciteur-Général, alors dévoué aux Canadiens. C'est au milieu de l'excitation que font naître ces destitutions, qu'ont lieu les élections. Sans s'arrèter aux paroles blessantes que leur adresse le Gouverneur, la nouvelle Chambre, après avoir passé ou amende quelques lois, persiste à demander que les Juges soient exclus de son enceinte, conformément à ce qui se pratique en Angleterre. Prenant cette demande pour une rébellion, Craig dissout le Parlement au bout de trente-six jours de Session et congedie les Députés, après les avoir accablés de reproches. Enchanté de ces rigueurs, le parti hostile aux Canadiens vote des adresses de félicitation au Gouverneur. Se faisant l'écho du parti, le Mercury deverse les injures les plus sanglantes sur eux. Ces outrages n'étant pas des raisons, le Canadien réplique et prouve que, sans violer la Constitution, le Gouverneur n'a pas le droit d'insulter la Chambre. Le peuple donne raison à ses défenseurs. Tous les Représentants, moins ceux qui s'étaient montrés serviles, sont renvoyés en Chambre. Pour couper court à la racine du mal et rendre les calomniateurs plus circonspects, les Députés, après avoir demande le désaveu des flètrissures qui leur avaient été gratuitement infligées, s'en-tendent pour mettre à la charge du pays et à la disposition de la Chambre lo salaire des fonctionnaires publics. La Métropole ayant approuvé, sur ces entrefaites, la décision de cette Assemblée, relative aux Juges, celle-ci, en dépit du Conseil, notifio au Juge de Bonne qu'il ne fait plus partie de son sein. Exaspéré par ce coup de vigueur, Sir J. Craig, devenu le jouet de la faction anglaise qui ne cesse de lui prodiguer les éloges les plus trompeurs, se porte aux derniers excès. Non content de casser une seconde fois la Chambre, il fait saisir le Canadien et jeter en prison, sans forme de procès, les Représentants les plus influents; puis, pour pallier sa conduite aux yeux du peuple, dans une proclamation il traite de conspirateurs tous coux qui s'opposent à ses volontés. C'est alors qu'après s'être montré grand à la tribune, Bedard se montre encore plus grand sous les verroux. Les élections ont lieu à la suite de ces violences: tous les Députés sont continués dans leur mandat. Contrarié par ce résultat et ne sachant comment sortir d'embarras, le Gouverneur suggère à la Métropole d'envoyer en Canada une forte émigration, afin d'absorber les Canadiens. En même temps, pour ôter au Clerge son instrence, il conseille aux Ministres de s'emparer des biens des Communautés et de faire dépendre du Roi la nomination de l'Evêque et des Cures. Toutes ces mesures sont appuyées en Angleterre par Rayley, ennemi juré des Canadiens, et par les marchands de Londres, d'intelligence avec les protestants du Canada. La Constitution de 1791 est à la veille d'être révoquée. Dans ces circonstances critiques, les événements viennent encore au secours des Canadiens. Pendant que tont s'agite autour d'eux pour les anéantir, un nouvel orago éclate à l'horizon. Entrainé par le mouvement populaire, encourage par les Chambres, Maddisson, successeur de Jefferson à la Présidence des Elats-Unis, déclare la guerre à la Grande-Bretagne

contre laquelle s'élevaient de nombreux griefs. Pour faire face au danger, celle-ci change tout-à-coup de politique. Après quatre ans de la plus odieuse tyrannie, Craig est rappele et a pour successeur Sir. G. Prevost, homme modère autant qu'impartial. Afin de cicatriser des plaies encore saignantes et ranimer la confiance du peuple, le nouveau Gouverneur, après avoir élevé Bédard sur le Banc judiciaire et nommé Bourdages Colonel de milices, saisit toutes les occasions qui se présentent pour témoigner aux Canadiens ses sympathies. C'était plus qu'il n'en fallait pour un peuple génereux qui ne réclamait que la justice: il s'empresse de courir aux armes. De son côte, la Chambre vote toutes les sommes qui lui sont demandées pour soutenir la guerre.—Ces mesures étaient à peine prises, que l'ennemi paraît à la frontière. Sans perdre de temps, le Général Brock s'avance contre Hull, le défait et s'empare successivement de Michilimakinac et du Détroit, mais il est tue an combat de Queenston. Dans le Bas-Canada, le Colonel d'Eschambault, à la tête des milices canadiennes, se porte sur Lacolle et force Dearbon à se retirer sans avoir osé en venir aux mains.—La lutté recommence avec l'année 1813. Frenchtown, Toronto, Sacketts-Harbour, Burlington, Put-in-Bay et Moravian-Town deviennent le théâtre de sanglan's combats. La cause de l'Angleterre semblait désespèrée, lorsque la victoire de Châteauguay vient changer tout-àcoup la face des affaires. Avec des forces imposantes, Hampton s'était avancé jusque dans le cœur du pays et était à la veille de faire sa jonction avec Wilkinson. Retranché sur la rivière de Châteauguay, de Salaberry, avec ses trois cents Voltigeurs, l'arrète et l'oblige, ainsi que Purdy, à prendre honteusement la fuite. Une médaille est frappée pour perpétuer le souvenir de ce glorieux événement et l'heureux vainquenr recoit les félicitations de tout le pays. Après une seconde défaite à Chrystler's Farm, l'ennemi se retire.—L'année 1814 est temoin de nouveaux combats, à Lacolle d'abord, et ensuite à Oswégo, à Chippawa, à Fundy's-Lane, au Fort-Erié, à Plattsburg et à la Nouvelle-Orléans. Les revers éprouvés, dans ces dernières batailles, par les armes anglaises, ne peuvent toutefois détruire l'effet de la victoire de Châteaugnay. Pendant que la lutte so prolonge ainsi entre les troupes des deux gouvernements, le Parlement canadien se réunit. Un instant suspendue, l'animosité entre les deux branches de la législature se rèveille à l'occasion des Juges et de la nomination d'un Agent en Angleterre. Revenant sur les abus de l'administration précédente, la Chambre en rejette tout l'odieux sur quelques fonctionnaires. Une adresse, où sont énumérés les griefs des Canadiens contre cette administration, est alors envoyée au Ri. C'est par là que se termine la Session.-A son retour de Plattsburg, le Gouverneur convoque de nouveau les Chambres. J. A. Panet ayant été sommé au Conseil-Législatif, il est remplacé par l'Honorable L. J. Papineau à la Présidence de la Chambre. Celle-ci maintient ses accusations contre certains Juges et persiste dans son projet d'avoir un Agent à Londres. Pendant que ces questions se débattent, arrive la nouvelle de la paix conclue entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. A cette occasion l'Assemblée vote une adresse au Gouverneur ponr le féliciter sur la sagesse de son gouvernement. Vivement pique de cette marque d'attention, le parti anglais profite de l'échec de Plattsburg pour faire accuser le Gouverneur en Angleterre. Obligé d'y repasser afin de se justifier, Sir G. Prevost laisse le pays aux mains de Sir G. Drummond.-Après avoir inauguré son administration par une distribution de récompenses

d

faire face au danquatre ans de la successeur Sir. G. de cicatriser des euple, le nouveau liciaire et nommé sions qui se pré-C'était plus qu'il it que la justice: mbre vote toutes nerre.—Ces mefrontière. Sans Iull, le défait et troit, mais il est le Colonel d'Essur Lacolle et ux mains.-La ronto, Sackettsdeviennent le eterre semblait changer tout-à-ntes, Hampton ı veille de faire Châteauguay, l'oblige, ainsi daille est frapit et l'heureux ne seconde déi est témoin de o, à Chippawa, velle-Orleans. nr les armes ctoire de Châre les troupes t. Un instant législature se ent en Anglerécédente, la naires. Une e cette admise termine la convoque de onseil-Légisrésidence de rtains Juges Pendant que onclue entre l'Assemblée gesse de son tention, le necuser le justifier, Sir

nd.—Après

ecompenses

aux militaires qui s'étaient le plus distingués dans la dernière guerre, sans toutefois ponvoir leur faire des gratifications de terre, le nouveau Gouverneur s'applique à reformer les abus qui s'étaient glissés dans le département des Postes et celui des terres. Les Juges accusés ayant été disculpés sur ces entrefaites, grâce aux habiles manœuvres qu'ils avaient sait jouer en Angleterre, la Chambre se met en devoir de voter une adresse au Roi, lorsqu'elle est dissoute. Pendant que le peuple procède à de nouvelles élections, arrive Sir J. C. Sherbrooke, en qualité de Gouverneur.—Naturellement modéré, Sir J. C. Sherbrooke, après avoir donné une preuve de ses dispositions bienveillantes en venant en aide aux habitants du District de Québec, dont la récolte avait manqué, et ne sachant comment concilier les partis, demande au Bureau colonial des instructions propres à le guider. Ces instruc-tions no s'accordant nullement avec l'état des esprits, il en refère de norwean à sa Cour. Pendant ce temps, le Parlement s'assemble et la Se sion se pas e sans autre incident notable que la mise en accusation de Juge Foucher. L'année suivante, 1818, à la suggestion de Sherbrocke, le Président de la Chambre est appelé, ainsi que Mgr. Plessis, au Conseil Législatif. Avec son appui, et malgré les oppositions du Juge de weil, egalement accusé, l'Evêque peut nommer des Vicaires-Généra .x dans le Haut-Canada, à la Nouvelle-Ecosse et dans le Nouveau-Brunswick. La question des subsides, véritable levain de discorde, venait d'être reprise, lorsque comprenant toute la difficulté de sa position, le Gouverneur demande son rappel et a pour successeur le Duc de Richmond. - Homme vain autant qu'entier dans ses idées, Richmond, sans égard à l'état obéré des finances, commence par présenter à la Chambre un budjet excessif. Celle-ci, qui ne tendait qu'à diminuer la dépense et à réformer les abus, maintient son droit de vote et exige que les sommes lui soient spécifiées. En même temps, elle nomme un Comité pour s'enquérir de l'état des revenus et des dépenses, et lui faire un rapport de l'excédent. Vivement irrité de cette investigation, le Gouverneur congédie les Députés en leur adressant des paroles inconvenantes. Peu après, il meurt, au retour d'un voyage dans le Haut-Canada. Pendant que ces douloureux événements préoccupent les esprits, Mgr. Plessis, passé en Angleterre, obtient que son vaste Diocèse soit divisé et que ses Communautés soient maintenues dans leurs possessions. De Londres, le Prélat se rend à Rome, où ses projets reçoivent la sanction du St Siège .- J. Monk venait de prendre les renes du gouvernement et de casser les Chambres, à l'instigation de Sir P. Martinad, lorsque la mort de Georges III jette le pays dans de nouvelles elections. Sur ces entrefaites, arrive un nouveau Gouverneur, dont l'administration devait rappeler celle de Sir J. H. Craig. Ayant mission de préparer les voies à l'Union des deux Canadas en se refusant à toute concession, Lord Dalhousie ne se fait pas faute de suivre ce programme. En vain la Chambre lui montre-t-elle ses droits inscrits dans la Constitution; en vain lui signale-t-elle d'énormes abus: toutes ses représentations demourent sans effet. En conséquence de cette conduite, l'antagonisme entre les deux branches de la législature augmente. Le refus persévérant d'un Agent à Londres, les attaques injustes de Richardson, mais surtout les prétentions exorbitantes du parti anglais dans le partage des douanes, ne font qu'envénimer le conslit. Croyant le moment venu de proposer l'Union, les Ministres mettent le projet devant les Communes. À la nouvelle de ces machinations perfides, le peuple canadien s'émeut :

des pétitions se couvrent de signatures et sont portées en Angleterre, pour protester contre la mesure. Le Haut-Canada, et même le Conseil, en dépit d'Ogden, se déclarent dans le même sens. Devant cette reprobation générale, et malgré les efforts d'Ellice et de Wilmot, le Ministère recule. Pendant ces débats auxquels Parker prend une large part, les malversations de Caldwell viennent donner raison aux réclamations de la Chambre. Après avoir voté les subsides et recomm le droit des Cantons de l'Est à être représentés, celle-ci refuse de prendre à la charge du pays un déficit auquel elle est restée étrangère. S'apercevant qu'on ne se jone pas comme on vent d'un peuple, Dalhousie praroge une seconde fois les Chambres, et, après avoir rejeté sur le Clergé l'insuccès de sa politique, passe en Angleterre,— Sir F. N. Burton prend alors les rênes de l'administration. Naturellement conciliant, ce Gouverneur voit presque tous les obstacles s'aplanir Labrador sont de nouveau reunis au Canada. Vers ce même temps, le pays fait une perte sensible dans la personne de Mgr. Plessis. Après avoir augmenté le nombre des Puroisses, contribué à la fondation des Collèges de Nicolet et de S' Hyacinthe, encouragé la formation do la Société littéraire et historique de Québec et obtenu l'érection des Société littéraire et historique de Québec et obtenu l'érection des Sièges de Montréal et Kingston, l'illustre Prélat descend dans la tombe et est remplacé par Mgr. Panet. — L'année suivante, Lord Dalhousie revient en Canada. Pour se conformer au mot d'ordre des conformer au mot d'ordre de sa Cour, il prend à tâche d'écarter tout d'abord les questions irritantes, et la Chambre approprie des sommes considérables à des objets d'utilité publique. Le Ministère ayant recommencé, peu après, à contester aux Députés leur droit de contrôle sur les deniers, le President proteste, et la Chambre, après un discours insultant du Gouverneur, se sépare sans avoir pu voter de subsides. Eclaire sur la cause des troubles, le peuple donne droit à ses Représentants qui tons sont continués dans leur mandat. Voyant dans cette réélection une censure de sa conduite, le Gouverneur refuse de ratifler le choix du Président et casse de nouveau la Chambre. Ensuite, pour en imposer, il destitue, à la grande joie du parti qui l'enceurage, plusieurs magis-trats et officiers de milice. Contenue jusque là, l'indignation du trats et officiers de milice. Contenue jusque la, l'indignation du peuple ne comait plus de bernes. Des assemblées se tiennent à Montréal et à Québec; de nouvelles pétitions sent signées par des milliers de personnes et portées en Angleterre par MM. Nelson, Viger et Chvillier. Ne sachant comment sortir de difficultés qu'ils avaient convents de l'interdes consiste de l'appetit de consiste de l'appetit de l eux-mêmes suscitées et que l'état des esprits du Haut-Canada ne fait qu'aggraver, les Conseillers de Sa Majesté, après s'être déterminés à qu'aggraver, les conseiners de sa angeste, après s'etre nétermines à rappeler le Gouverneur, renvolent les pétitions à un Comité, dont le rapport ne devait jamais avoir de suite.—Après plus de sept ans d'agitation et de troubles, pendant lesquels l'éducation ne laisse pas que de faire du progrès et de s'enrichir des Colléges de S.º Thérèse, de Chambly et de S™ Anne, le Canada respiro un instant sous Sir J. Kempt qui ini est envoyé en 1828. Les magistrats et les officiers de mílice sont rétablis : l'Honorable Papinean peut occuper son fantenil. Appréciant cette conduite, comme elle le méritait, la Chambre vote une a lresse au Gouverneur pour lui exprimer sa satisfaction de le voir à la tête du pays. Elle passe ensuite diverses lois, et, tont en réservant ses droits, accorde les subsides demandés. Après avoir vainement attendu l'effet de ses pétitions, se rappelant qu'elle est responsable au peuple, elle adopte un nouveau rappert et prie Sir J. Kempt de le faire parvenir au

ortées en Angleınada, et même le ne sens. Devant ice et de Wilmot, Parker prend une nner raison aux subsides et res, celle-ci refuse est restée étranent d'un peuple, et, après avoir en Angleterre.tion. Naturellestacles s'aplanir d'Anticosti et le ce même temps, Plessis. Après la fondation des formation de la l l'érection des scend dans la suivante, Lord u mot d'ordre les questions idérables à des icé, peu après, emers, le Preillant du Gou-Eclairé sur la tants qui tons réélection une r le choix du ır en imposer, sieurs magisdignation du e tiennent à nées par des Velson, Viger m'ils avalent inada ne fait déterminés à mité, dont le pt ans d'agie pas que de de Chambly qui lui est ont rétablis ; éciant cette a.lresse au la tôte du it ses droits, tendu l'effet

peuple, elle

parvenir an

Rel. Kempt, qui avait à cœur de ramener l'harmonie en accordant justice à tous, suggère à la Métropole d'introduire quelques Canadiens dans le Conseil; mals, doutant du succès de ses démarches, il demande son rappel. Avant de laisser le pays, à la prière du Rév. M. Quiblier, il assiste à l'inauguration de l'Eglise Notre-Dame, à Montréal, où l'Institut des Sœurs de la Providence venait de prendre naissance. Au mois d'Octobre 1830, peu après l'avénement de Guillaume IV, et un an avant la publication du grand ouvrage de M' Bouchette sur le Canada, arrive Lord Alymer. Un nouveau Ministère, moins hostile aux Canadiens, venait d'être formé. Le contrôle de tous les deniers, à part la liste civile, est enfin abandonné à la Chambre. Celle-ci, aigrie par les entraves accumulées sur sa route, les années précédentes, trouve la concession insuffisante et insiste pour une réforme radicale. Devant sa détermination de ne voter les subsides que lorsque tous les griefs seront redressés, le Gouverneur proroge le Parlement.-Après une élection partielle, à Montréal, où la violence le dispute à celle qu'exerce alors le Choléra, les Chumbres se réunissent de nouveau. Le Ministère ayant approuvé l'emploi des deniers sans la participation de la Chambre et refuse de recounaltre l'indépendance des Juges à moins qu'un salaire ne leur fût accordé, celle-ci, après avoir exigé la destitution de plusieurs fonctionnaires prévaricateurs, s'être élevée fortement contre l'annexion de l'11e de Montréal au Haut-Canada et avoir condamné l'abandon des terres au Clergé protestant, dresse une requête au Rol et demande que le Conseil soit électif. minorité anglaise qui gouvernait au moyen de ce Conseil, craignant de voir le pouvoir lui échapper des mains, se hâte d'envoyer des contrepropositions. Cette conduite, jointe au refus de reconnaître les reglements des Municipalités qui venaient d'être formées à Québec et à Montréal, ne fait qu'augmenter l'irritation des esprits. Pendant ce temps, Mgr. Signny succède sur le Siège de Québec à Mgr. Pauet, décédé un an après l'incendie du Château St Louis.-Le 7 Janvier 1834, le Parlement est de nouveau convoqué. La réponse hautaine des nonveaux Ministres étant plus que blessante, la Chambre, après de solennels débats, adopte, à une grande majorité, une nouvelle pétition au Roi, comprenant 92 résolutions et où se trouvent énumérés tous les sujets de plaintes. C'ost le dernier acte de cette Session mémorable. Pour en atténuer l'effet, le parti anglais s'assemble et vote des adresses en sens contraire.—Après de nouvelles élections, et pendant que le Parlement impérial prend en considération les allaires du Cauada, la Chambre se réunit, et, par l'organe de son Président, réclame de nouveau égale instice pour tous. En Augleterre, où cette doctrine n'était pas entendue de la même manière, les Ministres, après avoir pris part aux débuts, conchient à la momination d'un Commissaire royal.—Lord Gosford arrive en cetté qualité au mois d'Août 1835. Après s'être montré plein de bienveillance et de politesse envers les Canadiens, il ouvre les Chambres et s'exprime en français, puis en anglais. Se berçant de l'espoir trompeur que ses représentations au la la contraint de l'espoir trompeur que ses représentations de l'espoir tations allaient culin être écontées, l'Assemblée soumet de nouveau ses griefs. La persistance du Conseil à rejeter la pluput de ses mesures; les instructions de la Commission qui commencent à transpirer, ne tardent pas à la désabuser. Se voyant joués, les Députés ne votent de subsides que pour six mois. Devant un dénouement si inattendir, les esprits s'échauffert. Le rapport malveillant des Commissaires, la détermination des Ministres de ne faire aucune concession, achèvent

de porter l'exaspération à son comble. De toutes parts, le peuple s'assemble et proteste. Une nouvelle proregation des Chambres, la destitution de plusieurs officiers de milice, arrivée à la suite, ne font qu'augmenter l'effervescence. Tont espoir d'accomodement étant perdu, des Comités se forment et s'organisent pour la résistence. Alors perdit, des commes se forment de S' Denis, de S' Charles et de S' Enstache, arrivent les évènements de S' Denis, de S' Charles et de S' Enstache, dont ceux de Napierville, Prescott, Détrolt et Windsor, l'année suivante, ne sont que la répétition. Sur ces entrefaites, Lord Gosford qui répugnait aux mesures extrêmes, demande son rappel.—Il est rem-place par Lord Durham. C'est l'homme que le Ministère a choisi pour hater accomplissement de ses mystérieux desseins. Il a ordre de suspendre la Constitution et de dresser une enquête. Afin de rassurer la population, il commence par confirmer dans ses droits le Séminaire de S' Sulpice qui était en grande estime dans le pays. Profitant ensuite du conrounement de la Reine Victoria qui venait de succèder à Guillanme IV, il amnistic tons ceux qui avaient pris part à l'insurrection de 1837 et n'excepte que vingt-quatre inculpes qui sont exilés aux Bernaudes. Croyant avoir suffisamment préparé les esprits, par ces moyens, au changement projeté, il passe dans le Haut-Canada, où il rallie sans peine à sa cause tous ceux qui avaient à cœur de l'emporter sur les Canadiens. A son retour, il réunit à Québec les Gouverneurs des provinces d'en bas et leur dévoile ses plans. Apprenant, sur ces entrefaites, que sa conduite dans l'affaire des insurgés avait été censurée en Angleterre, il se late d'y repasser. Il est remulace temporairement par Sir J. Colborne, qui, après avoir promené le fer et le fen à travers les Paroisses, donne au *Herald* et à ses partisans le plaisir de voir mourir sur l'échafaud treize Canadiens.-Les choses en étant an point où ils les voulaient, et l'Augleterre n'ayant rien à craindre pour le moment des Etats-Unis, les Ministres, après avoir fait adopter l'Union par les deux Chambres, chargent C. P. Thompson, depuis Lord Sydenham, de la mettre à execution. Celui-ci arrive au mois d'Octobre 1839. Le Haut-Canada et la minorité anglaise du Bas qui avaiont tout à gagner au changement, secondent voiontiers ses cilorts. Il n'en est pas ainsi des Canadiens qui n'avaient même pas été consultés. Se voyant sacrilles, ils protestent; mais devant le parti mercantile de Londres, dont les intérêts étaient engagés dans le Haut-Canada, leur voix demeure impnissante. L'Union est consommée et

NEUVIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS L'UNION DES DEUX CANADAS EN 1840, JUSQU'A LA CONFÉDÉRATION EN 1867,

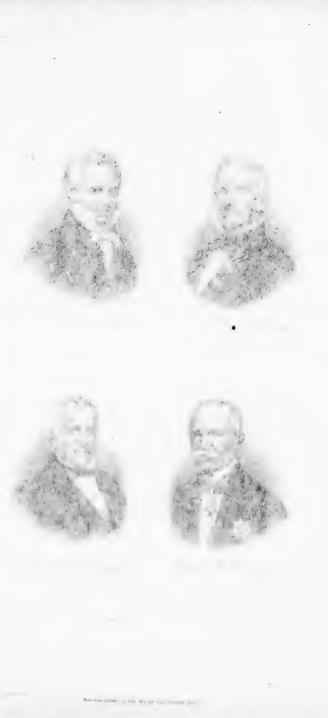
LE CANADA ÉCHAPPE A'L'ABSORPTION.

Avec l'Union, la Nationalité canadienne sembiait devoir succomber. L'encouragement donné à l'émigration, joint aux entraves mises à la colonisation, ne pouvait que hâter sa ruine. Cependant, elle sort de cette dernière épreuve plus vivace que jamais. Les événements de cette Epoque sont cennus : qu'il suffise de les rappeier. Le 8 Avril 1841, s'ouvre à Kingston le nouveau Parlement, et Mr Cuvillier est

rts, le peuple s'asles Chambres, la
à la suite, ne font
modement étant
résistence. Alors
t de S'Enstache,
sor, l'année suiLord Gosford qui
pel.—Il est remère a choisi pour
Il a ordre de susn de rassurer la
its le Séminaire
Profitant ensuite
succéder à Guilt à l'insurrection
sont exilés aux
esprits, par ces
at-Canada, où il
ur de l'emporter
es Gouverneurs
orenant, sur ces
s avait été cenplacé temporaile fer et le feu
lisans le plaisir
hoses en étant
cien à craindre
poir fait adopter
mpson, depuis
urive au mois
ise du Bas qui
iers ses efforts,
pas été conle parti merhans le Hautzonsemmée et

J'A LA

succomber. ves mises à int, elle sort énements de Le 8 Avril Cuvillier est



1, 11





LHE D.B VIGER L'HELJ PAPINEAU.



SIRH LAFONTAINE.



SIR E P TACHE



nommé Orateur de l'Assemblée. A la suite de cette Session, le De Meilleur, l'un des fondateurs du Collége de l'Assomption, devient Surintendant de l'Education pour le Bas-Canada. Cette même année, le pays voit arriver les Oblats et reçoit la visite de Mgr. l'Evêque de Nancy qui ouvre à Montréal une Retraite restée célèbre. Lord Sydenham étant mort sur ces entrefaites, il est remplacé par Clitherowe d'abord et ensuite par Jackson.-L'année suivante, arrive Sir C. Bagot, en qualité de Gouverneur. Lafontaine, une des plus fortes têtes du parti réformateur, monte au pouvoir et le Ministère responsable est inauguré. Cette même année, Toronto est érigé en Diocèse; les Frères des Ecoles Chrétiennes, appelés en Canada en 1837 par le Rév. Mr Quiblier, cuvrent des classes à Québec. Dans le même temps, reviennent au pays les Pères Jésuites ; leur retour coincide avec l'arrivée des Dames du Sacré-Cœur.— Sir C. Bagot est remplacé en 1843 par C. T. Metcalfe. Le Siège du gouvernement est alors transporté à Montréal : le Ministère Baldwin-Lafontaine fait place à celui de Draper-Viger : Mr E. Caron est nommé Président du Conseil, comme l'avait été avant l'Union Mr F. Baby. Cette même année voit naître à Longueuil l'Institut des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie sous l'administration de Mgr. Bourget, successeur de Mgr. Lartigne. Mr Bibaud, si justement apprécié pour ses œuvres littéraires, donne la seconde édition de son *llistoire du Canada.*—Après de nouvelles élections, les Chambres se réunissent au mois de Novembre 1844. Cette même année, dix ans après la formation de la S' Jean-Baptiste par M. L. Duvernay, fondateur de la Minerve, l'un des journaux les plus estimés du pays, Québec est érigé en Métropole ecclésiastique. Les Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers s'établissent à Montréal.—L'année 1845 est marquée par un vaste incendio qui dévore une partie de la ville de Québec. Vers le même temps, Metcalfe repasse en Angleterre pour cause de santé et a pour successeur le Comte de Cathcart.--Au mois de Mai 1846, le Ministère Draper-Papineau succède à celui de Draper-Viger. Alors est reprise l'exploitation des mines du lac Supérieur. Pendant que deux nouveaux Evêchés sont érigés, l'un à S' Boniface et l'autre à Vancouver, le Collège Joliet prend naissance et est conflé aux Clercs de S' Viateur : la Société de S' Vincent de Paul est établie à Québec et s'étend ensuite à Montréal.—L'année 1847 devient tristement célèbre par l'apparition du typhus qui fait les plus grands ravages dans le pays, particu-lièrement à Montréal. Nombre de Prêtres et de Religieuses sont victimes de leur charité. Cette même année, arrive un nouveau Gouverneur dent les vues larges et l'esprit impartial devaient rappeler les Carleton et les Prevost. Après avoir dissous les Chambres, Lord Elgin convoque les Collèges électoraux qui se prononcent en faveur du parti libéral. Dans le même temps, un nouvel Evéché est érigé à Bytown (Ottawa); le Collège Masson est fondé ; les Pères de S' Croix s'établissent à S' Laurent, Alors aussi est inauguré le Télégraphe électrique entre Québec, Montréal et Toronto .- Le 24 Janvier 1848, a lieu l'ouverture des Chambres. Lafontaine et Baldwin sont au Ministère ; le choix de l'Orateur de l'Assemblée tombe sur MA. N. Morin, avec l'Hble D. B. Viger, l'une des plus nobles ligures de cette époque. Cette même année, les Sœurs-Grises foudent une maison à Québec, pendant que l'Institut des Sœurs de la Miséricorde prend naissance à Montréal.—L'année 1849 est témoin d'une éclatante réparation : une indemnité est accordée aux victimes de 1837. Cette justice n'étant pas du goût des hommes outrés, les plus violents se livrent an pillage et à la dévastation. Le Parlement est incendié et la riche Bibliothèque, formée par les soins de Mr Faribault, est détruite ; plusieurs

maisons sont saccagées. Après avoir exercé leur fureur contre les édifices, les émeutiers portent l'excès jusqu'à insulter le Gouverneur. Cette même année, les Jésuites ouvrent le Collège Ste Marie.—L'année suivante, l'Eglise Canadienne a la douleur de perdre Mgr. Signay qui a pour successeur Mgr. Turgeon. Cette même année, Mgr. Baillargeon donne naissance au Bon-Pasteur de Québec, -L'année 1851 voit s'ouvrir le premier Concile provincial. Vers la fin de cette même année, le 24 Décembre, s'ouvre aussi le quatrième Parlement du Canada-Uni. Lafontaine est remplacé au Ministère par Hincks, plus tard Gouverneur aux Antilles.—Après avoir passé par les flammes en 1765, Montréal est de nouveau le théatre d'une vaste conflagration qui reduit en cendres une partie de la ville. Cette même année, sont jetés les fondements de l'Université-Laval, Institution appelée à maintenir le niveau des études et à faire la gloire du pays. Deux nouveaux Evéchés sont aussi créés, l'un à St Hyacinthe et l'antre aux Trois-Rivières.—Le Canada a l'honneur de recevoir, en 1853, la visito de Mgr. Bedini, Nonce Apostolique au Brésil. Sa présence à Montréal coincide avec celle de l'apostat Gavazzi, dont le passage est marque par une émeuto. Cette même année, pendant que les Sœurs de Ste Anne et de l'Assomption donnent naissance à leur Institut et que les Sœurs de la Présentation arrivent dans le pays, le chemin de fer, com-mence en 1836 est étendu d'une province à l'autre, et bientôt, grâce à ces nombreuses voies ferrées et aux canaux de la Chine, de Beauharnois, de Cornwall, de Welland, etc., les communications deviennent partout faciles. Alors aussi, le Bas-Canada déjà divisé en sept Districts, dont ceux de Gaspé, Kamouraska, St. François et Outaouais, ajontés aux trois précedents, est encore subdivisé en 58 Comtés.—Après sopt ans d'une administration justement appréciée des Canadiens, et pendant laquelle aont sinctionnés les Bills qui mettent fin à la Tenure-Seigneuriale et sécularisent les réserves du Clergé, Lord Elgin passe au gouvernement des Indes et a pour successeur Sir E. W. Head, Cette même année, a lieu le second Concile de Québec. Les Chambres s'étant réunies vers le même temps, M. L. V. Sicotte, depuis Juge, est nommé Orateur de l'Assemblée. -L'année suivante, comme au temps de la victoire de Trafalgar, de grandes réjouissances ent lieu à l'occasion de la prise de Sébastopol La Proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de Marie ne fait qu'ajouter à la joie des Canadiens-Français. La Capricieuse, frégate française, étant alors venue mouille, dans les caux de Québec, les citrançaise, cant alors venue mounte, dans les caux de décides, les toyens de cette ville profitent de la presence des officiers pour inaugurer le monument élevé aux braves de 1760. Cette même année, 1855, pendant le monument de le foncier de la fonción de que le Canada est représenté à l'Exposition Universelle, le Conseil est rendu électif; la Milico active est organisée : les Municipalités de Paroisses sont étendnes aux campagnes.—En 1856, Mr E. P. Taché, l'une des gloires du Parlement canadien et l'un des plus francs Catholiques du pays, devient premier Ministre. Dans le même temps, deux nouveaux Diocèses sont érigés, celui d'Hamilton et celui de Sandwich, Alors aussi processes sont eriges, centr a mannen et central étant au auparavant, arrivent les Sœurs de Jésus et Marie. Commencé treis ans auparavant, PAquéduc de Montréal est terminé,—Sir E. Head étant pussé en Angleterre, Sir W. Eyre prend les rêues de l'administration. Cette même année, l'Hble, G. Cartier, l'un des plus grands hommes d'État qu'ait produit le Canada, devient premier Ministre ; Mr N. Bellean qui, plus tard, devalt etre fait Baronet, ainsi que MM. Lafontaine et Taché, est nommé Président du Conseil. Vers ce même temps, sont inaugurées à Québec et à Montréal les Ecoles-Normales ; la décentralisation judiciaire est aussi opérée.—Après de nouvelles élections, arrive le Ministère éphémère de G.

c u rtre les édifices,

ur. Cette même

e suivante, l'Ea pour succes-

onne naissance

premier Con-

embre, s'ouvre

e est remplace

tilles.—Après

eau le théâtre

ie de la ville.

tċ-Laval, Inse la gleire du

Hyacinthe et

voir, en 1853, Sa présence à

passage est

les Sœurs de

tut et que les

de fer, com-

t, grûce û ces Beauharnois,

nent partout

stricts, dont

tés aux trois et aus d'une

int laquelle

meuriale et ivernement

nnée, a lieu

ers le même Assemblée,

afalgar, de

stepol La rie ne fait

se, frégate bec, les ci-

inaugurer

5, pendant onseil est tés de Pa-

ché, l'une

oliques du neuveaux lors aussi paravant, en Anglene année,

roduit le d, devalt

né Prési-

ébec et à est aussi

ère de G.

Brown. Dans le même temps, est ouverte à Ste Anne une Ecole d'agriculture. Mgr. Heran succède à Mgr. Phelan sur le Siége de Kingston, précèdemment occupé par Mgr. Gaulin.—Pendant que MM. Falardeau, Plamendon et Hamel, ainsi que, bientôt, Mr Bourassa, honorent le pays, en se faisant un nom dans la peinture, M. Garneau, homme de génie, le fait connaître au loin, en donnant la troisième édition de son Histoire du Canada. 1 Cette même année, est forme le Conseil de l'Instruction publique par les seins de l'Hble. P. Chauveau, successeur du D. Meilleur, et auteur d'Eugène Guerin. Vers le même temps, le commerce avec l'étranger ayant pris une grande extension, nombre de Puissances accréditent des Consuls à Québec et à Montréal pour veiller aux intérêts de leurs nationaux.—La visite du prince de Galles en 1860 est pour tout le pays l'occasion de brillantes réjouissances. Alors est inauguré à Montréal, avec le palais de Cristal, le pont Victoria, une des merveilles de ce continent, ainsi que celui de Niagara. L'apparition à Québec du Great-Eastern, 52 ans après la construction du premier steamboat canadien, et 31 an après celle du bateau à vapeur qui le premier ait traverse l'Ocean, ne fait qu'ajouter à l'allegresse universelle. Cette même année, ont lieu en plusieurs villes des démonstrations en faveur du Pouvoir temporel du Pape. Vers le même temps, Mgr. J. Larocque succède à Mgr. Prince et Mgr. Lynch à Mgr. de Charbonnel. Alors aussi prend naissance le Collège des Trots-Rivières -L'année suivante, arrive le V^{te} Menk, le 20° Gouverneur anglais depuis la cession du Canada. Peu après sen arrivée, co Gouverneur conveque le Parlement, et Mr J. E. Turcotte est choisi peur Orateur de la Chambre. Cette même année les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal quittent leur antique Monastère pour aller occuper des édifices plus spacieux au pied de la montagne. Alors aussi, le regretté Mr Ferland public le 1er volume de son excellent Cours d'histoire du Canada, 25 ans après la première Histoire du pays par Perreault.—Déjà en possession de plusieurs Banques, d'Institutions charitables telles que Salles-d'Asile, Ecoles de Sourds et Macts. etc., et d'Instituts littéraires : Cabinet de Lecture, Institut-Canadien-Français, Union-Catholique, etc., Montréal est encore doté en 1862 de la Banque Jacques-Cartier et d'un Télégraphe d'Alarme. Cette même année, le Canada reçoit la visite de plusieurs personnages de distinction, en-tr'autres celles des princes Alfred, de Joinville et Napoléon Bonaparte. Vers le même temps, les Trappistes s'établissent dans le pays.—L'année suivante, s'ouvre le troisième Concile de Québec. Les Chambres s'étant aussi réunies, Mr N. F. Tessier, un des plus éminents citoyens de Québec, devient Président du Conseil. Alors, déjà riche des écrits de Mr E. Perent, des président de Mr Converie de la conseil. de M. E. Parent, des poésies de M. Crémazie, etc., le pays s'enrichit encore des Anciens-Canadiens, ouvrage remarquable du à la plume encore des Anciens-Vanadiens, ouvrage remarquable du la la plume de Mr de Gaspé, contemporain des Moquin, des Vallères, des Painchaud, etc., dont il se plat à rappeler les mérites.

Octo même année, un an après l'apparitien du Verger-Canadien par le 1tév. Mr Provencher, et pendant que les Sœurs du Précieux-Sang jettent les fondements à St Hyacinthe de leur neuvel Institut, Mr J. LeMoine, autre de la publication de see Mayle Leanes. érudit distingué, commence la publication de ses Meaple Leaves.— L'année 1819 et 1837 avaient été marquées, l'une par une grande obscurité et l'autre par la Proclamation de la loi martiale; celle de 1864 devient célèbre par des faits d'un autre genre : la catastrophe de

¹ Pour les dernières Epoques, nous n'avons fait que suivre cet éminent Historien.

Belœil, où cinq cents emigrants perdent la vie, et le sac des Banques de St Albans. Pendant que le pays est encore dans la surexcitation que font naître ces évènements, Mr Gérin-Lajoie publie Jean-Rivard et donne la mesure de ce que doit être le roman canadien pour être agrée de la bonne société.—En l'absence du Gouverneur, Sir J. Michel. Commandant des forces, prend les rênes de l'administration, comme l'avait fait en 1860 Sir W., Williams, le vainqueur de Kar. Le gouvernement étant alors devenu impossible par suite des prétentions du Haut-Canada, qui, après avoir exploité le Bas-Canada, voulait encore l'asservir, le Ministère de coalition, formé l'année procédente, est continué : la Convention interpoloniale avise aux moyens de mettre sin aux difficultés. Perolant que ces graves discussions fixent l'attention publique et que les Canadiens, par leur modération, autant que par leur énergie et leur esprit d'entreprise, prouvent à leurs adversaires qu'ils ne sont pas de race inférieure, les Catholiques s'empressent de gagner les grâces du Jubilé. Cette même année, les codificateurs mettent la dernière main à leur important ouvrage. Alors aussi est publiée l'Histoire de la Colonie française par le savant auteur des Vies de la Sœur Bourgeois, de Melle Mance, de Melle LeBer, ouvrage particulièrement destiné à montrer les fins que s'étaient proposés les fondateurs du pays et ce que doit être le Canada pour répondre à sa noble mission. — L'année suivante voit expirer le traité de Réciprocité, conclu quelques années auparavant avec les Etats-Unis. Afin d'y suppléer, des Commissaires sont envoyés aux Antilles avec pleins pouvoirs de nouer des relations commerciales. Vers le même temps, les Délégués des provinces, après avoir jeté à Québec les bases de la Confédération, font agréer leur projet des (nambres impériales. Pendant que les Fénians viennent s'abattre sur le Canada, les Ursulines de Quebec publient le troisième volume de leur précieux ouvrage. La fin de cette même année est atteix ée par une nouvelle conflagration qui dévore une partie de la ville a Québec. L'année 1867 est appelée à faire époque. La Confédération est proclamée et excite une vive joie dans les principales villes. Après avir été transfèré de Québec à Toronto, le Siége du gouvernement est desinitivement fixé à Ottawa, où de magnifiques édifices avaient été élevés à grands frais les années précédentes. Chaque province garde son autonomie, et, avec ses Chambres, a son Gouverneur spécial. Après un siècle, Québec, choisi pour être la Capitale politique du Bas-Canada, comme Montréal en est la Capitale commerciale, voit de nouveau à sa tête un Canadien: Son Excellence l'Ilonorable Sir N. F. Belleau. Son Consel est formé des Honorables Chauveau, Onimet, Dunkin. Beaubien, Archambault, Irvine et de Boucherville. Le Gouverneur d'Ontario est Son Excellence le Major-Général H. W. Stisded; ceux de la Nonwelle-Ecose et du Nouveau-Brunswick sont: Sir W. F. Williams et le Major-Général C. H. Poyle. Au-dessus de tous, est Son Excellence le Très-Houerable C. Stanley, Vicomte Monk, précédemment Gouverneur du Bas-Canada. Parmi ses Conseillers sont les Honorables Cartier, Chapais et Langevin. La Présidence du Sénat est déférée à l'Honorable J. Cauchon, et celle des Communes à l'Honorable J. Cockburn. Panie 3. Estachor, et cone des Communes à l'itonoraine 3. Cockdurn. Cette même année, pendant que Rimonski est érigé en Diocèse, Mgr. Pergeon succède à Mgr. Turgeon sur le Siége archiépiscopal do Ce. A l'Exposition Universelle, le Canada remporte plusieurs Dr .

DA.

sac des Banques la surexcitation Jean-Rivard et pour être agrée J. Michel, Comn, comme l'avait e gouvernement u Haut-Canada, re l'asservir, le ntinué : la Conaux difficultés. oublique et que leur énergie et 'ils ne sent pas er les graces du ernière main à e de la Colonie rgeois, de Melle rticulièrement ateurs du pays sion.—L'année clques années Commissaires r des relations ovinces, après écr leur projet nent s'abattre me volume de ri. ée par une a Quebec. est proclamée rès ar ir été ent est cofinit éte élevés à e garde son cial. Après Bas-Canada, ouveau à sa Belleau. Son nkin, Beauur d'Ontario de la Nouilliams et le xcellence le Gouverneur les Cartier, à l'Hono-. Cockburn. ocèse, Mgr. piscopal do

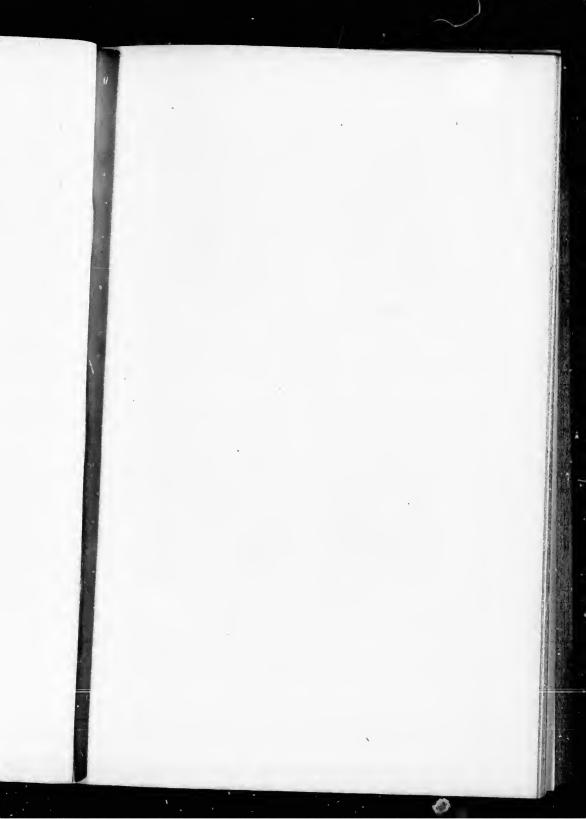
plusieurs

Statons
Jabbessegnerfulge
Odolland
De Thogs, picquet

Tacque marquete

Juchereau delaferte







BOUGAINVILLE,



LEVIS.



L'Hole P. CHAUVEAU



L'Hble G. CARTIER.

ABOUT MAR STORE STORE INC.

6

at the top or purpose to the conlet in a more than the second the figure and a product of the state political and the second second maxima production of the second second 010+00 (_ 0 - think the second of the seco with the state of the property Title of the particle result from the cona three to the total difference in the contract of the contract of remain distance to the control of the Programme and the comment of the comment company of the second of the second the contraction are to the contractions of the contraction of the cont ter compliant to a reason of orthography and the second



fam
du p
part
pu t
été
défa
chro
conti
ne se
près
suite
suivr
velledonne
batail
parles
de qu

APERCU

SUR QUELQUES CONTEMPORAINS.

Notre intention, en donnant une petite étude sur les familles les plus marquantes du Canada et sur l'histoire du pays, était aussi d'ajouter une courte notice sur les particuliers qui s'étaient le plus distingués et qui n'ont pu trouver place dans le cours de l'ouvrage, ou qui n'ont été mentionnés qu'en passant. L'espace nous faisant défaut, nous nous bornons à donner, suivant l'ordre chronologique, le nom de ceux que nous avons rencontrés sur notre route, en y joignant quelques notes qui ne seront peut-être pas sans intérêt. Groupés ainsi les uns près des autres, ces noms présentent toute une longue suite d'hommes remarquables et permettent au lecteur de suivre plus 'acilement les glorieux exploits dont la Nouvelle-France a été le théâtre. A la suite de ces noms, nous donnons un état des pertes subies dans quelques-unes des batailles qui précédèrent la conquête, nous réservant de parler, en terminant, du départ des troupes et de celui de quelques familles à cette époque.

I. OFFICIERS DE 1665 A 1700.

1º OFFICIERS DU RÉGIMENT DE CARIGNAN.

Avant de passer en Canada, en 1665, ce régiment s'était déjà distingué en Hongrie, dans la guerre contre les Turcs. Décidé à mettre fin aux déprédations des Iroquois, Louis XIV l'avait envoyé en Canada. "Sa Majesté, écrivait "Colbert en 1664, a résolu d'envoyer en Canada un bon " régiment d'infanterie, à la fin de cette année ou au " mois de Février prochain, afin de ruiner entièrement " les Iroquois." En effet, au mois de Juin 1665, le 18 et le 19, suivant l'auteur de l'Histoire de la Colonie Française, arrivérent les huit premières Compagnies. Le 30 du même mois, quatre autres Compagnies débarquèrent également à Québec, avec Mr de Tracy, nommé Lieutenant-Général, et non Vice-Roi, comme il a été dit quelque part par inadvertance. Enfin, huit autres Compagnies arrivèrent au mois d'Août avec Mr de Salières, et le reste suivit de près. En mémoire du prince de Carignan qui l'avait commandé, ce régiment conserva son nom auquel il ajouta celui du Colonel de Salières, chargé de le commander à sa place.

Sont demeures en Canada,

66

46

46

ré

Sic

CO

E

CAPITAINES:	LIEUTENANTS:	Enseignes:
Contrecœur (de) l	Beauregard,	Dupuls,
Du Cui do Balabriand	Carlon du Fresnoy	Grandvilla !de

Les officiers et les soldats de sa Compagnie s'étant tous établis en Canada, de Controcœur demanda, avec sa paie, le passage de vingt tenneaux de fret.—Etant établi en Canada, de la Valtrie, alors Lieutemant, sollicita une commission de Capitaine, dans le cas où le Roi établirait de nouvelles Compagnies, sinon le grade de Capitaine réformé, avec les appointements.—De Sorel était aussi marié, mais non de Chambly—Ainsi que de Traversy, de Chambry, après aveir servi en France dans les Cotadarmes du Roi et regu plusieurs blessures aux sièges de BonneMont, Namur, et aux batallies de Fleurus, Stenkerque, etc, fut tué pur les Sauvages.—Quant à Mr de Sauvele, il passa en Louisiane, où il fut très utile à d'Iberville.—De son côté, Joybert de Marson se reudit à Part-Royal qui lui lut remis, sinsi que Nomesik, par Walker, envoyé par Sir T. Temple, au nom du Gouverneur de Boston.

LaMotte-Lussière, LaValtrie (de) Lanauguère (de)
Sorel (de) Lueue, Lormeau,
S' Ours (de) etc. Varennes (de) etc. Verchères (de) etc.

Ont demandé à y repasser.

CAPITAINES: LIEUTENANTS: VOLONTAIRES: Perthier. Laubia. Beaubel Chambly, (de) L'Epinay (de) Comporté (de) Grandfontaine (de) Ste Croix, Marson (de) Lacombe (de) St Lusson (de) Roch (Le Chev. de) LaDurantaye (de) Traversy (de) Sauvole (de) Latour (de) etc. Véronne, etc. Villieu (de) etc.

ÉTABLISSEMENTS.

Après la paix conclue avec les Iroquois, Louis XIV, en vue d'augmenter la population du pays et d'assurer sa sécurité, fit proposer aux officiers et aux soldats de ce régiment, ainsi qu'à ceux des autres, de s'établir en Canada, leur promettant des gratifications de terre et d'argent. "Cette manière de donner un pays nouvellement conquis, disait Talon, répond à l'usage reçu autrefois chez les Romains qui distribuaient aux gens de guerre les champs des provinces subjuguées. Cette pratique me parait d'autant plus à estimer, qu'un jour elle procurera un corps de vieilles troupes capables de défendre cet Etat naissant contre les incursions des Sauvages. Ainsi en agissaient nos plus grands Rois envers leurs sujets. "Ils leur concèdaient des terres qu'ils cultivaient et qui "leur fournissaient tout ce qui était nécessaire à la vie."

Plus de quatre cent de ces officiers et soldats ayant répondu à l'appel du Roi, l'Intendant fit remettre à chaque soldat cent livres, ou cinquante livres avec des provisions pour une année, et aux officiers des sommes plus considérables. Ainsi, Mr de Contrecœur reçut pour sa part six cents livres, Mr de la Motte quinze cents livres. En même temps, Talon leur donna, sur les deux rives du

étai**t** ircs. ouis

bon au nent 8 et

ême nent eral, nadau orès.

i du ace.

is en.
/ingt
euteRol
éforn de
/i en.
éges
etc.

oul-Mar-

par ton. St Laurent, à partir du lac St Pierre, et surtout aux environs de la rivière Richelieu, par où les barbares avaient coutume de venir, toutes les terres non concédées. Il donna ainsi dans la même année, 1672 :

A Berthier I	28,224	arpents.	A de Lanaudière	14,112 a	rpents.
A do Chambly	42,336	"	A de la Valtrie	42,336	• • •
A de Contrecœur	28,224	44	A de Laubia	28.224	"
A Duguó	800	66	A de Sorel	38,380	44
A de la Durantayo	70,560	"	A de St Ours	98,784	44
A de Grandville	7,056	66	A de Villieu	15.876	"

Cette même année encore, afin d'exciter entre tous une noble émulation, Talon fit les distributions suivantes à d'autres particuliers:

B

la

1'1 "

66

46

lai

do

an

na on

des

A Amiot	7,056 arpents.	A de la Guillaudière	2,520 arpents.
A de Beaumont	21,752 . "	A Labadie	882 "
A Bissot	5,880 "	A Le Gardeur	22,932 "
A Boucher	24.444 "	A LeMoyne	2.646 "

l Berthier fut nommé Commandant au fort S' Jean, et LaMotte à celui de Ste Anne. Quelques années après, le 22 Septembre 1690, ce dernier fut tué dans un combat contre les froquois. "C'était, dit N. Perrot, un homme de cœur et d'honneur."—De la Valterie eut le même sort. Ayant été chargé, en 1693, d'escorter la troupe d'Argenteuil, envoyée à de Louvigny, Commandant à Michilimakinac, il fut attaqué à son retour par une bande d'Iroquois et tué avec trois de ses hommes. —Chambly qui avait élevé le fort S' Louis (Chambly), en devint Gouverneur; "Je lui al donné, écrit Mr de Frontenac, le commandement "de toutes les habitations depuis la Rivière du Loup à celle de S' "François jusqu'au Long Sault, à l'exception de l'Ile de Montréal qui "a son Gouverneur particulier, parce que je ne connais que lui qui "soit capable d'arrêter les courreurs de bois. Recommandable par "les longs services qu'il a rendus, il ne l'est pas moins par le soin "qu'il a pris d'accomoder l'habitation qu'on lui a donnée au fort S' Louis, et qui est, à ce qu'on dit, la plus joile de tout le pays."—Sorei fut mis à la tête du fort de son nom qu'il avait également construit. Dans l'expédition de Mr de Trucy, il commandait l'avant-garde. Ce fut lui qui arracha des mains des Algonquins le Bâtard-l'flamand, envoyé en ambassade par les Agniers. Il le conduisit sain et sauf à Quèbec, et de là dans son fort, où il le retint jusqu'à la conclusion de la paix.—De S' Lusson ne se signala pas meins par ses services. A près avoir choisi l'emplacement d'un fort sur le lac Ontarlo, en 1670, il se rendit, l'armée suivante, au Sault S'e Marie, où en présence des Députés de quatorze nations, il prit possession de la contrêe, après quoi il alia, en compagnie de Lanoraye, explorer le pays à travers lequel devait passer le chemin de Quèbec à Fentagouet.

A de la Bouteilleri A de Comporté A Dupas A Fortel A Fournier A Gamache	3,528 8,782 1,680 5,040 3,528	arpents.	A de Moras A Perrot A Randin A de Repentigny	68,944 250 7,056 3,528 50	arpēnts " " " " "
A Gamache	3,528		A St Michel	50 10,584	
A G. de Varennes A de Grandpré	2,352 21,168	"	A de Vitré Etc., etc., etc.	3,528	**

C'est alors que, chacun mettant la main à l'œuvre, fûrent jetés les fondements des belles Paroisses de Sorel, BERTHIER, CHAMBLY, VERCHÈRES, VARENNES, CONTRECOEUR, Boucherville, LA Valterie, St Ours, Longueuil, etc. Parlant de leurs commencements laborieux, la Mère de l'Incarnation s'exprime ainsi : " Quand une famille a " commencé une habitation, il lui faut deux ou trois ans " avant d'avoir de quoi se nourrir ; mais, ces premières " difficultés étant passées, ceux qui l'ont entreprise com-" mencent à être à leur aise, et, s'ils ont de la conduite, "ils deviennent riches avec le temps. Au commen-" cement, ils vivent de leurs grains et de leurs légumes. " Pour se procurer les ustensiles de ménage, ils font des " planches destinées à couvrir leurs maisons et débitent " des bois de charpente qu'ils vendent bien cher. Ayant " ainsi le nécessaire, ils commencent à faire trafic et de " la serte ils s'avancent peu à peu." Que ceux qui se laissent effrayer par les premières difficultés, apprennent donc de ces grands colonisateurs que l'avenir appartient à ceux là seuls qui ont le courage de braver quelques années de privations et de labeurs!

EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES.

Pendant que ces vaillants guerriers, nouveaux Cincinnatus, échangeaient ainsi le mousquet coutre la charrue, on alternaient la vie des camps avec celle plus paisible des champs, d'autres, non moins courageux, s'aventuraient à travers des pays incomus afin d'étendre les

nts.

nviient Il

une es à

ents.

te à l', ce t N. ême euil, qué mes. Gounent le Staqui qui qui

soin rt Storel ruit. Ce ind, uf à i de près

par

il se ipuoi il juol limites de la Colonie. De ce nombre, sont du Luth, de St Lusson, de Tonty, etc., mais surtout Joliet et de la Salle, auxquels on peut ajouter N. Perrot.

Jouer.—Déjà nous avons mentionné ce célèbre découvreur. De concert avec Marquet et cinq autres Français, il se rendit à Michilimakinac, où il arriva le 8 Décembre 1672, et de là fit route, l'année suivante, pour le pays des Illinois. "Sur les rapports des Sauvages, "écrit le Père Marquet, nous traçames une carte de tout ce nouveau " pays. Nous y flmes marquer les rivières sur lesquelles nous devions "naviguer, le nom des lieux et des peuples par lesquels nous devions " passer, le cours de la grande rivière et le vent que nous devions "tenir, quand nous y serions." Munis de cette carte, les intrépides veyageurs descendirent le Wisconsin, l'Illinois, etc., et le 17 Juin 1673, entrèrent dans le Mississipi, dont, trente ans auparavant. Nicolet n'avait été éloigné que de trente ou quarante licues. Après avoir visité le premier village des Illinois et s'être rendus jusqu'à celui des Arkansas, Joliet et ses compagnons reprirent la route de la Colonie et vinrent passer l'hiver à la Mission de S' François Xavier du lac des Puants. Au printemps de l'année suivante, Joliet se sépara de Marquet et revint à Québec, où il rendit ainsi compte à Mr de Frontenac du succès de son voyage: "Cette grande rivière qui porte le " nom de Colbert, pour avoir été découverte ces dernières années, par " les ordres que vous me dennâtes, passe au-delà des lacs Huron et "Illinois, entre la Floride et le Mexique, et, pour se décharger dans " la mer, coupe le plus bean pays qui puisse se voir sur la terre." La carte de ce riche pays est aux Archives de la Marine à Paris, et a pour titre: Carte de la découverle du Sieur Joliel, où l'on voit la communication du St Laurent avec les lacs Frontenac, Erié, Huron et Illinois,

li a

r

n

le

d

ır

le

le

De la Salle.—Originaire de Rouen et frère de M. Cavelier, prêtre de St Sulpice, Robert Cavelier de la Salle était passé dans la Nouvelle-France en 1666. Homme d'énergie et d'initiative, il ne tarda pas à fixer l'attention sur lui et à se faire un nom. Après avoir commencé un premier établissement à la Chine, cédant à son attrait pour les voyages, il sulvit MM. Dollier et Galinée sur les bords des lacs Erié et Ontario. C'était en 1669. S'en étant séparé, peu après, il gagna l'Outaouais, où il ilt la rencontre de N. Perrot. L'année suivante, 1670, il revint sur ses pas, en compagnie de St Lussou, et choisit sur l'Ontario l'emplacement d'un fort. Trois ans après, il jeta les fondements de Cataracoui (Frontenac) et, en 1674, il en obtint la propriété avec des lettres de noblesse. S'étant fait autoriser, dans un nouveau voyage

, de

e la

De

:hili-

anée

ges,

veau

ions

iens ions

oides

673,

colet

voir

des

e et

des

de rone le par

n et

lans

Lu

)our

muiois.

être

elle-

is à

encé · les ié et

'Ou-'0, il

arlo s de

des

age

en France, à continuer les découvertes 1 de Joliet, il partit de Québec au mois de Septembre 1678, accompagné du Chevalier de Tonty et de bon nombre d'hommes, et se rendit à Cataracoui. C'est alors qu'il alla bâtir le fort de Niagara. Delà, il se mit en route pour Michilimakinac, où il arriva au mois de Septembre 1679. De Michilimakinac, il se rendit à la Baie des Puants, puis à la rivière Si Joseph, ou des Miâmis L'année suivante, poursuivant le cours de ses voyages, il parvint au fort des Illinois et y éleva le fort Crèvecœur. L'état de ses affaires l'ayant alors obligé de repasser en Canada, il laissa de Tonty pour commander à sa place et revint à Montréal. Plutôt stimulé que découragé par les malheurs qui vinrent alors fondre sur lui, il se hâta de reprendre la route de Michilimakinac. Après avoir donné rendez-

I A en croire la plupart des écrivains, ce serait à de la Salle, et non à Joliet, qu'en devrait attribuer la découverte du Mississipi, qui donna la Louisiane à la France. Rien n'est moins fonde. A de la Salle appartient l'honneur d'en avoir pris possession en 1682, mais à Joliet reviennent le mérite et la gloire de l'aveir découvert en 1673.— I° Ce n'est point de la Salle qui le premier découvrit le Mississipi. Nous n'en veulons d'autres preuves que son silence et celui le ses contemporains. Si de la Salle cut récliement découvert ce grand fleuve de 1669 à 1672, comme le prétendent ces publicistes, il n'ent pas manqué d'en parler. Or, ni lui, ni M' de Frontenac, son protecteur, n'en font mention. Bien plus, dans son rapport de 1677 à ce Gouverneur, de la Salle semble ignorer dans quel golfe se jette la rivière qu'il avait découverte. Voici, du reste, ses pareles: "Le Sieur de la Salle passa en Canada en 1666, commença cette année le village de " la Chine. L'année 1667 et les suivantes, il sit divers voyages dans " lesquels il découvrit le premier beaucoup de pays au Sud des grands " lacs, et entr'autres la grande rivière de l'Ohio." Il la suivit jusqu'à " un endroit, où elle tembe de fort haut de vastes marais, à la hauteur " de trente-sept degrés, après aveir été grossie par une autre rivière " fort large qui vient du Nord : toutes ses eaux se déchargent, selon " toute apparence, dans le golfe du Mexique." Ainsi, de son propre aveu, de la Salle, à cette époque, n'avait pas dépassé l'Ohio, simple affluent du grand fleuve, et le saut dont il parle, n'est autre que celui de Louisville, dans le Kentucky. Ces expressions seules : " Toutes ses " eaux se déchargent, selon toute apparence, dans le golfe du Mexique, le démontrent jusqu'à l'évidence.- 11º A Joliet revient la gloire d'avoir le premier découvert le Mississipi: le Nous en avons la preuve dans ses propres paroles, rapportées plus hant. 2º Outre son témoigninge, nous avons encore celui de Marquet qui n'est pas moins explícite. Ecrivant à son Provincial en 1674, ce Père parle ainsi de Joliet et d sa découverte: "Parti au commencement de Juin 1673, pour entrer "dans un pays, eu jamuis Européen n'avait mis le pied, il pénétra " entin dans cette fameuse rivière que les Sauvages appellent le Mis-" sissipi." 3º Enfin, l'Île d'Anticesti, porte l'acte de concession, ne fut accerdée à Joliet, " qu'en considération de sa décenverte du pays des Illinois, dont il avait donné le plan." Ce point est donc bien etabli, et nous avons peine à comprendre comment des ecrivains placés à la source même des Archives, ont pu se méprendre sur un fait si grave.

vous à ses compagnons sur les bords de la rivière de Chicago, il en partit avec eux le 4 Janvier 1682, descendit la rivière des Illinois, et, après avoir construit alors le fort Prudhomme au confluent de l'Ohio, s'achemina vers le terme de son voyage. Il l'atteignit heureusement le 9 Avril. Ce jour même, il prit possession du pays, en plantant une Croix sur les bords du Mississipi et en y arborant les armes de la France, et, quelques mois plus tard, il allait rendre compte à la Cour du saccès de son entreprise. La fin tragique de la Salle est connue. Parti de la Rochelle en 1684 avec toute une colonie, après avoir débarqué à la Baie St Bernard et avoir construit quelques forts, il fut assassiné au Texas le 16 Mars, d'autres disent le 20 Mai 1687, au moment où il allait recueillir le fruit de ses travaux.

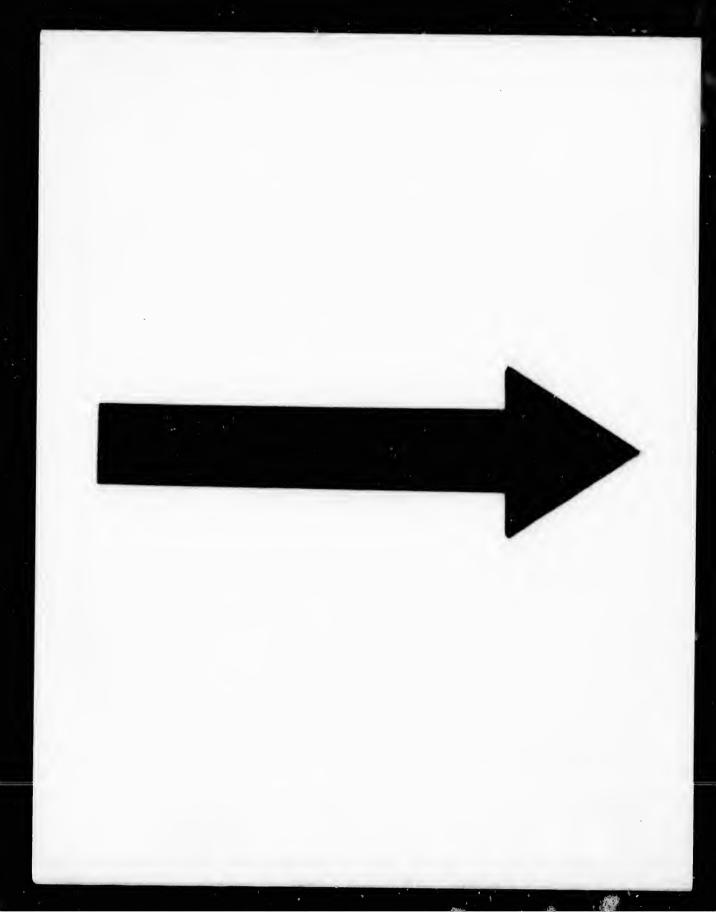
N. Perrot.-Sans avoir laissé un nom aussi célèbre, N. Perrot n'a peut être pas rendu des services moins importants à la Colonie naissante. D'une éloquence entralnante, d'une grande habileté à manier les esprits, mais surtout d'un patriotisme éprouvé, on le voit constamment se servir de l'ascendant extraordinaire qu'il avait acquis sur les tribus mobiles de l'Ouest pour retenir ces peuples dans l'alliance des Français. Après avoir commencé quelques études, s'étant attaché aux pas des Missionnaires, il fixa son séjour parmi les Sauvages qu'il ne quitta presque plus. Dès 1665, il se rendit chez les Poutéouatamis pour y faire la traite du fer. Les Outagamis étant alors en guerre avec les Manomines, ou Folles-Avoines, il négocia la paix et parvint à réconcilier les deux peuples. Après avoir conclu avec eux un traité d'alliance, il se dirigea vers les Maskoutins qui lui firent une réception non moins brillante. Delà, il poursuivit sa course à travers le pays et visita une infinité de nations qu'il laissa sous le charme de sa parole et de sa personne. Etant alors rentré dans la Colonie, il fut chargé par Mr de Courcelles de prendre possession de l'Outaouais, ce dont il s'acquitta avec un rare bonheur. Peu après, il marcha à la tête de ses nouveaux alliés contre les Onnontagués et revint à Montréal. Il fut renvoyé dans les pays d'en haut avec le titre de Commandant en chef. C'est alors qu'il visita les Miamis, et, qu'après avoir rétabli la concorde entre eux et les Sioux, il bâtit un fort chez ces derniers. Le Marquis de Denonville ayant résolu, peu après, de porter la guerre chez les Sonnontouans, Perrot convoqua toutes les tribus amies, et, se mettant à leur tête, traversa Michilimakinae, Détroit et Niagara, et atteignit le pays ennemi. Après avoir apaisé les différents qui s'étaient élevés entre les Iroquois et les Français, il retourna au pays des Sioux, dont il prit possession au nom de la France. A son retour, il fut envoyé par Mr de Frontenae chez les Outaquais, pour leur porter des paroles de paix. C'est alors qu'avec de Louvigny il empêcha un convoi de pelleteries de tomber entre les mains des Sauvages. Après

en, et, Ohio, nent une e la r du nue. voir l fut au

n'a ais-nier ons-sur ince iché [u'il amis erre vint aité tion /s et e et par 'ac-

ses fut hef. orde

luis
les
tant
t le
evés
lont
oyé
des un orès



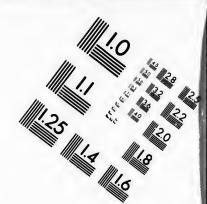
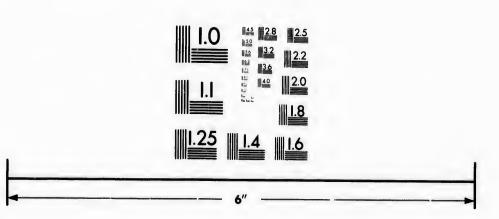


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14380 (716) 872-4503



Demudemons Dejordy Duparyfabers L'alogny forwards Maurel My- Dilsgly L. herbring Higeon De laganchetiere Telinos tharly Fremione Defaitmeny Probatalemorandien

I

C

D D

De

De

avoir heureusement rempli l'objet de sa mission, il alla s'établir sur les bords du Mississipi, où il devint l'arbitre des nations de ces contrées. Il empêcha les Miamis d'attaquer les Sioux, et ces derniers de se jeter sur les Outagamis; il déjoua les projets du Rat contre les Outaonais et délivra des mains de ceux-ci les courreurs de bois. Après avoir exposé maintes fois sa vie et compromis grandement sa fortune, il revint au sein de la Colonie, où, en 1701, il contribua, plus que personne, à mener à bonne sin le traité de paix. Telle est, en peu de mots, la vie de cet homme remarquable, dont les récits ont fourni à de la Potherie et à Charlevoix des pages qui ne sont pas les moins intéressantes de leur histoire.

II. PROMOTIONS D'OFFICIERS.

1683

La fin du XVIe siècle vit briller sur les champs de bataille, outre les précédents, une foule d'officiers de mérite, à la tête desquels l'histoire se plait à compter: MM. du Tast, de Muy, Marin, de Boisbriand, Celoron, de Ligneris, mais surtout de S' Pierre, de Louvigny, d'Ailleboust de Mantet, Hertel de Rouville, Testard de Montigny, etc. Nous en donnons une liste, si ce n'est complète, au moins très étendue.

CAPITAINES:

LIEUTENANTS:

Aubry (Le Chevaller), Enseigne, DuTast, Lieutenant de Marine, Mouet de la Juge, etc.

Basile, Garde-Marine, Bellecourt (de), Enseigne, Roevic (de la) Garde-Marine, etc.

1684

Crisasi (Le Marquis de) Crisasi (Le Chevaller de) DuMesnil, Du Rinanhuet, Guillon-Descloches, Marin. Rompray (de)

Celoron de Blainville, Dumont, Osta (Le Chevalier d') Robaire (de la) St Marie (Allord de) St Martin, Etc.,

etc.

1685

DeLorimier. . De Muy. De Troye,

Cabana (de) Chaufours (de) DeLorimier,

Vallerennes (de)

APERCU

LaMotte (de)

Des Bergères (Rigauville)	De Muy,
Des Meloises,	De Troye,
Decqueirac,	Des Bergères (Rigauville)
Drouilliers, *	Des Jordis,
Macary (de) *	Des Meloises,
St Flours (de) *	Decqueirac,
St Circq (de) *	Grandville (de)

La Compagnie qui avait pour Ca-Montesson (Le Gardeur de) pitaines: MM. DeLorimier, Drouil-Ramezay (de) liers, Macary, St Flours et St Circq, St Flours (de) est partie avec le Marquis de Vallerennes (de) Denonville.

Etc., etc.

Sept ans plus tard, en 1791, la Colonie perdit trois de ces valeureux officiers: d'Osta, Domergue et Decqueirac. Etant allés à la rencontre de Schuyler qui s'était jeté sur la Prairie, ils périrent dans le combat. Parlant de la bravoure de Vallerennes, leur Chef, en cette circonstance, le Comte de Frontenac s'exprime ainsi: "Depuis l'établissement de la Colonie, il ne s'est rien passé d'aussi fort ni de si vigoureux, et l'on peut dire que le Sieur de Valerennes a conservé la gloire des armes du Roi et procuré un grand avantage au pays, puisque cela nous a denné le moyen d'achever paisiblement nos récoltes, dans les quelles nous aurions été inquiétés, et qui, venant à nous manquer, nous auralent mis dans la dernière désolation."

LIEUTENANTS:

1687

Cottentré,	Ligneris (de)	
Dauberville,	Rané,	
De Beyne,	Paniol,	
Dupin,	Persillon,	
Gannes de Falaize,	Etc., etc.	١.

1688

Le Gardeur de Beauvais, marié.	Le Gardeur de St Pierre, marie.
Le Gardeur de Beauvais, marie.	Le Gardeur de S' Pierre, marie,

1689

Manthet (D'Ailieboust de)	Repentigny (Le Gardeur de)
	1690
Remcourt (de)	Grandville (de) off du rog de Car

Li

1691

Argenteuil (D'Ailleboust d')
Beaubassin (La Vall. de) G.-Marine,
Bourchemin, marié,
Clevin, Aide-Major,
La Corne (de), Sous-Lieutenant,
La Mollerio (de), marié,
L'Epinay (de), Garde-Marine,
Repentigny (de), marié.

1692

Courtemanche (Le Gardeur de) Soulanges (Marson de), Enseigne, La Gemmeraye (de), Garde-Marine, Etc., etc.

LIEUTENANTS-RÉFORMÉS:

1690

Herbin. Mareuil, Cap. du rég. du Poitou.

Catalogne (de), marié,
Esglis (d')
Grandpré (Boucher de), marié.

Hertel, père,
Mongenault,
Musseaux (D

Godefroy de Vieux-Pont, marie, Horigny (D'Ailleboust de), marie, Périgny (D'Ailleboust de),

1692

DuGué,
La Noue (de), marié,
St Ours (de), aîné,
Villedonné (de), pris p. lroq. (1688)

1694

Du Vivier, marié,
La Frenière (Hertel de)
La Pérade (Lanaudière de)
La Pérollière,

La Pérollière,

Le Neuf,
Mondion (de), Garde-Marine,
S' Michel,
Verchères (de), off. du rég. de Car.

ENSEIGNES:

1691

Beaumont (de)
Berthler,
Boucherville (de)
La Pipardière,
Neuvillette (Portneuf de)
Montégron (Langis de)

1694

Boisbriand (Dugué de)
Cournoyer (Hertel de)
Fondville (Grandville de)
Fournier, de France,
L'Argenterie (Miré de)
La Durantaye,
La Gaultière,
La Perrière (Boucher de)
La Plante, pris par les Iroquois.
La Valterie (de)
Oleanson (Le Gardeur d')
Renaud,
Rouville (Hertel de)
St Ours (Le Chevaller de)

eureux ncontro ombat, irconssement ureux.

ins les nquer,

ire des 10 cela

rić.

e Car.

Sous-Enseignes:

1696

Bailleul, de France, Bélair, bon officier, Belestre (de), joli garçon, Brasillon (de), excellent, Brussy, beau garçon, Crévier, excellent officier, De la Forêt, sage, Des Iles (Le Gardeur), joli garçon, Douville (Dagneaux), bon officier, Niverville (Boucher de), beau j. h., DuBuisson, propre à la guerre, Fourillon (de), très-brave, Fremilly, bon officier, Hertel, fils, brave, La Decouverte (de), actif,

LaFerté (Juchereau de), bon offic. LaGergendière, décidé, La Roquette, brave homme. La Vallière (Le Chev. de), en. jeune, Linetet, fils, (de), joli garçon, Marin, excellent officier, Mogendis, déterminé, Moras (de), beau garçon, Rochemont (de), fort brave, Solainville, excellent officier, St Lambert, encore jeune, Varennes (Gauthier de). beau garc. Vincennes, bon officier.

III. DEMANDES D'AVANCEMENT.

En 1695, plusieurs demandes d'avancement fûrent faites en faveur d'officiers qui s'étaient distingués en différentes occasions. Fûrent proposés:

Io Pour la Croix de St. Louis.

CLÉMENT DE VALRENNES. — " Il descend des quatre pre-" miers Maréchaux de France, du nom de Clément qu'il " porte. C'est le plus ancien Capitaine du Canada: il a " trente-trois ans de service et est couvert de blessures." DE TONTY .- " Il a vingt-deux ans de service et a perdu " la main droite en défendant un poste en Sicile."

Ho Pour être Lieutenants de vaisseau.

DES MELOISES .-- "Le Comte de Montal est son parent." De Louvigny.—" Il est parent de Mr de Grossières." Le Vasseur de Néné.-" Son frère est employé auprès "du Prince."

IIIº Pour être Enseignes de vaisseau.

Dugué de Boisbriand.—" Lui et son frère sont fils d'un " des plus anciens Capitaines du Canada."

Du Tast. — " Il a fait la campagne de la Manche de " 1690 à 1692 et, de plus, quatre voyages en Canada, celui " de la Baie d'Hudson l'année dernière, et il va faire en-

" core celui de l'Acadie."

Grandville de Fondville.--" Il est Lieutenant d'un dé-" tachement."

IVo Pour être Capitaines en pied.

Joybert de Soulanges. — "Il est beau-frère de Mr de " Vaudreuil."

Varice de Beaumont. - " Il est parent de Mr de la Vai-" lière."

Vo Pour être Capitaines réformés.

Beaudoin.—" Il a ici un frère Missionnaire."

DE Montigny. — " Il a servi sur les galères du Roi et

" fait trois campagnes dans les Dragons."

De la Pipardière.--" Il est neveu de Mr de St Ours."

VIo Pour être Lieutenants en pied.

Chartrain (DE).—" Il a fait plusieurs campagnes." HERBIN D'AUCOURT. — " Son frère est Chambellan du

on offic.

. jeune, n,

u j. h.,

u garç.

faites entes

pre-

qu'il

: il a

res."

erdu

ent."

iprès

d'un

DE LA SALLE.—" Il est fils du Commissaire Général des " Galères."

DE VILLEDONNÉ.—" Il a servi en France et en Canada et " a été trois ans prisonnier."

VIIº Pour être Lieutenants réformés.

DE LERANCOURT.-" Il est parent de Mr de Lerancourt, " Maître des Requêtes."

MIGEON DE LA GAUCHETIÈRE.—" Il fut blessé en 1693 à la " prise de la flotte de Smyrne."

VIIIº Pour être Enseignes de Compagnie.

DE CHAMPIGNY. - " Il est fils de Mr de Champigny, In-" tendant."

Des Bergères.—" Son père est Capitaine."

De Lotbinière — "La Marquise de Vandreuil est sa "tante."

De Tilly.—" Il est le second fils de Mr de Tilly, et est " parent de Mr Lellé"

IVº PROVISIONS.

La mort de M^r de Frontenac, arrivée en 1698, occasionna plusieurs changements importants. Il seûrent lieu, l'année suivante, dans le cours des mois d'Avril et de Mai.

Provision de Gouverneur et de Lieutenant Géneral de la Nouvelle-France pour le Chevalier de Callières, Gouverneur de Montréal, à la place de feu le Comte de Frontenac, du 20 Avril.

Commission de Commandant de la Nouvelle-France au défaut et en l'absence de Mr de Callières, au Sieur de Vaudreuil, du 28 Mai.

Provision de Gouverneur de l'Île de Montréal pour le même Sieur de Vaudreuil, Commandant des troupes, du même jour.

Brevet de Commandant des troupes au Sieur de Ramezay, Gouverneur des Trois-Rivières, à la place du Sieur de Vaudreuil, du même jour.

Provision de Gouverneur des Trois-Rivières, pour le Sieur Prevost, Lieutenant du Roi à Québec, à la place du Sieur de Ramezay.

Brever de Lieutenant du Roi à Québec au Sieur Mquie de Crisasi, Lieutenant du Roi à Montréal, a la place du Sieur de Ramezay.

Brevet de Lieutenant du Roi à Montréal au Sieur de Galifet, à la place du précédent.

Commission de Commandant en Chef à Plaisance, en l'absence et au défaut du Sieur de Brouillan, Gouverneur, au Sieur de Monic, Aide-Major de la marine à Rochefort, du 18 Mai.

Buever de Major de Québec au Sieur de Langloiserie, Major de Montréal.

Brevet de Major de Montréal au Sieur de la Vallière.

Provision de Juge de l'Amirauté à Québec pour le Sieur Dupuy, au 30 Mai.

est sa

et est

onna

nnée

al de

Gou-

Fron-

e au

r de

ır le s, du

· de

du!

r le

e du

Mquie

du

de

, en

ur,

ort,

rie,

ere.

Ordre pour établir le Sieur Raimbault Notaire à Montréal.

V. REMPLACEMENT D'OFFICIERS.

La mort de Mr de la Valterie et le départ de Mr de Boyne pour la France nécessitèrent quelques changements. Fûrent proposés :

Io Pour remplacer M. de la Vallrie,

De Beaucourt, officier intelligent,
De la Forêt, attaché au service des
Illinois,
DeLinctot, chargé d'une nombreuse
famille,
De Repentigny, père de beaucoup
d'enfants,
De Tonty, aussi père d'une grande
famille,
Etc, etc.

IIº Pour remplacer M. de Boyne,

De Catalogne, bon officier, Langis (Montègron de), un peu D'Eschaillous, brave homme. sévère, Dugué, sujet distingué, LaPérade (Lanaudière de), joli DuVivier, bon officier, garcon, Frèrot, bien réglé, La Pérollière (de), bon officier, Hertel, père, excellent officier, Mondion (de), applique au service, Lafrenière (Hertel de), pris par les Rouvilly, excellent officier, Iroquois St Michel, officier capable Verchères (de), marié.

IIo OFFICIERS DE 1700 A 1760.

Suivant une note que nous avons sous les yeux, et signée: "Beauchesne," il y avait dans la Colonie, au mois de Novembre 1703, huit cent vingt-deux hommes de troupes. Sur ce nombre, trente étaient sortis et cinq avaient été incorporés: c'était donc un effectif de sept cent quatre-vingt-dix-sept hommes.

1716

Le Capitaine de Marigny étant passé à St Domingue, et le Maute d'Alogny étant mort, ainsi que Mr d'Esglis, Major à Québec, plusieurs officiers fûrent proposés pour remplir leurs places:

AMARITON. "Il a plus de trente ans LAPERELLE (de). "Il est Lieutede service."

BUDEMONT. "Il a servi douze ans LATOUR de Loisellerie. "Il est redans les Gardes."

Major des Trois-Rivières. "

quatre ans. "

DELEIGNE. "Il est dans les Gardes depuis dix ans."

DuPlessis-Faber. "Son père était Capitaine."

Franci. "Il a vingt ans de service et est Lieutenant."

GRANDVILLE (dej. "Il est Enseigne de vaisseau et sait la mer."

HERBIN. "Il a dix-huit ans de service et a une grande famille."

HERTEL de la Frenière. "Il a vingt ans de service. "

nant à l'Ile Royale."

commandé par le Duc de Sully." CABANA (de). "Il était frère du Martelly. "Il est passé en France, après vingt-trois ans de service." CELORON. "Il sert depuis vingt- Migeon de la Gauchetière. "Il est blessé, et a vingt-cinq ans de service."

Portneur (de). "Il sait la langue des Abénaquis."

Ramezay de Monnoir. "Il est présenté par Bégon."

Senneville (de). " Il est fort estimé à Montréal." St. Michel. "Il a servi à Dun-

kerque."

Cette même année, Adhémar de Lantagnac, neveu du Mquis de Vaudreuil, et de la maison de Grignan attachée au service du prince de Monaco, se présentait pour être Lieutenant. Mr de Vaudreuil présentait aussi son fils. Vaudreuil-Cavagnal, pour succéder au Mqula d'Alogny. 1

¹ Le Marquis d'Alogny de la Froye était mort sur mer en 1714. Il était alors Capitaine de vaisseau et Chevalier de St Louis. Deux ans auparavant, était décédé M. de Rigauville, Major des Trois-Rivières, et antérieurement Commandant à Chambly. Il avait été précède de quelques années dans la tombe par M de la Gemmeraye. D'abord Garde-Magasin à Rochefort, ce digne officier était passé en Canada vers 1684 et s'y était concilié l'estime générale. Une perte non moins consible fut calle de Mt de Langeleisonic qui apprès avain été successive. sensible fut celle de M' de Langloiserio qui, après avoir été successivement Major à Montréal et à Québec, était devenu Lieutenant du Roi aux Trois-Rivières et Chevalier de S' Louis. Il mourut en Acadie en 1715. Parmi ses enfants, on compte la Sœur Ste Hippolyte, plus tard Supérieure de la Congrégation de Notre-Dame, et décèdée en 1781, à l'age de 79 aus.

emplir

Lieute-

est re-Sully." France, ervice."

'Il est ans de

langue

st pré-

estimė

Dun-

u du e au

être fils,

i. Il cans es, et é de bord nada noins sive-Roi e en tard 1, à

Norant f Kazeur B) martigny Grandmemily Sim Denys Perthuy B. Champigny. J. Os. Bondy Derivieres Trouët Carquenille M. Languin Deloriagnes Gra set Laint laweur by Dunernay squorgedypre Lefter Daillebourt

d

"

"

"

A I A i

1720 à 1725.

Se présentent pour être Enseignes :

CABANA (de), fils du Major des Trois-Fondville (de). Il a servi avec dis-Rivières. tinction,

DeLorimer, fils du Capitaine de ce Louvigny (de), fils du Gouverneur nom.

des Trois-Rivières.

DeMuy, fils du Gouverneur de la LaMorandière (de), propre au ser-Louisiane. vice.

Esglis (d'), fils du Major de Québec. Etc., Etc.,

1729

OFFICIERS COMMANDANTS

DANS LES PAYS D'EN HAUT.

AMARITON. à la Baie des Puants. Linctot (de), au lac Supérieur. D'Eschallons, à Kaminishgoya. Tonty (de), au lac Erié. Vercuères (de), aux Sioux.

LaGorgendière (de), à Themiska- Villedonnè (de), à la Riv. St. mingue.

LIGNERIS (de), à Michilimakinac. Québec, 10 Juin 1727.

1730

Demandes d'avancement.

Mr d'Esglis, Major à Québec, étant venu à mourir, Mr de Beauharnois propose pour le remplacer:

LE CHEVALIER BÉGON.—" Cet officier a très-bien servi dans la marine. Il est depuis 18 ans dans la Colonie et a plusieurs blessures considérables. Il convient de lui accorder cette place."

DE ST. OURS D'ESCHAILLONS.—"Cet officier sert depuis 14 " ans et est depuis longtemps Capitaine. Il a toutes les " qualités nécessaires."

Hertel de la Frenière est, en même temps, proposé pour être Capitaine.—" Il y a 18 ars qu'il est Lieutenant. " Il est couvert de blessures et a bien servi. Son père et " dix de ses frères ont servi."

Permissions.

Permission de passer en France, est accordée :

A Bailly de Messein, Enseigne. A de Bhajelone, Lieutenant.

A de Montigny, Capitaine réformé. A de Rigaud, Capitaine.

3

Au Sieur Domicourt, de se rendre aux Iles, pour affaires de famille.

Décès.-Vers cette époque, la Colonie fit une nouvelle perte dans la personne de Mr de LaMothe-Cadillac, une des plus grandes figures de ce temps. D'abord officier du régiment de Clairambault, Mr de LaMothe était passé, en 1691, en Canada, où son mérite n'avait pas tardé à so révéler. Devenu Lieutenant, et, peu après, Capitaine, il fut envoyé au Détroit, dont il est regardé, avec DuLuth, comme le fondateur. Le rare talent qu'il déploya dans ce poste, sit peuser à lui pour la place de Gouverneur de la Louisiane. Après avoir rempli cette charge pendant six ans, il repassa en France en 1717, obtint une pension de quatre mille livres et mourut en 1730. Trois ans auparavant, était mort un autre grand Capitaine, dont les beaux faits d'armes occupent une large place dans l'histoire. Nous voulons parler de Mr de la Durantaye. "Homme de mérite et propre à tout," disent ses contemporains, il avait été nomme Capitaine en 1665. Après avoir commandé pendant plusieurs années dans le pays des Outaouais et rendu d'immenses services, il recut une pension de six cents livres et mourut en 1727.

1732

MM. de Beauharnois et Hocquart "représentent que "Mr Bouillet de la Chassaigne est trop âgé pour pouvoir "garder son commandement dans une place qui de- "mande beaucoup d'activité, et que Mr de la Corne, "Lieutenant du Roi, ne pent guère le suppléer, n'ayaut "ni l'autorité ni la liberté suffisantes pour agir. En con- séquence, ils supplient le Roi de vouloir bien nommer "un autre Commandant."

NOM ET AGE DES OFFICIERS. 1

Officiens Supérieurs :

Beaucourt (de), Gouverneur des		LaCorne (de), Lleutenant du	
		Itoi à Montréal	
Begon (Lo Chevalier), Major à		Le Verrier, Lieutenant du Roi	
		à Québec	75
De Gannes, Major à Montréal	52	Ligneris (de), Major aux Trois-	
La Chassaigne (de), Gouv. de		Rivières	68
Montreal	76	Etc., etc., etc.	

I Afin de donner plus d'intérêt à cet ouvrage, avec les armoiries de quelques familles et les portraits de plusieurs de leurs membres, nous reproduisons, autant que nous avons pu le faire, les autognapues des personnages illustres dont nous rappelons le souvenir. Nous aimons à croire que le lecteur aura plaisir à les purcourir.

pour

lans la ares de Mr de stardé fut enlateur. a place

charge sion de t, était cupent de la ontem-

ontemmandé i d'imrut en

que uvoir i deorne, iyant

conımer

du ... 62 toi ... 75 is-... 68

ies do , nous es des imons

CAPITAINES:

Beauvais (Le Gardeur de) Boishébert (de). Boishébert (de). Brajelone (de). Budmond (de) Geloron de Blainville. Chavoy de Noyau Contrecœur (de). Denis de la Ronde DuBuisson Du Plessis-Faher Du Vivier.	41 St Vincent.	56 56 58 58 54 68 69 67 56
Di Vivier, D'Eschaillons Lantagnac (de)	69 Pto atta attagnal (de)	32

LIEUTENANTS:

Enseignes:

Regulon /day		
Ballored (B)	23 LeGardeur.	1) ~
Blanca (Fourmer de)	O Le Verrier, Ills.	00
Bienry de Sermonville 2	O Le Verrier, Ills	20
Boucherville (de)	Il Louvigny (day	33
Cabana (do)	Trout Bity (He)	
Celeron de Blainville	HLonvigny (de)	41
Charterain (do)	4 Lusiguan (de). 6 Malespine	28
Chatalain	0 Marin	40
Contraction 111	o Marin 5 Monteourt	10
Description of the control of the co	7 Montrourt 4 7 Montroidy	416
Dannean 2	9 Morus (de)	10
DeLerimier	6 Monday do Harris 4	19
DeMny	9 Morus (de)	23
DesPlaines (Lo Gardonn) e	9 31	8
Denville (10 datten)	3 Normanvillo (de) 5	0
Dugna	5 Percy	A
Dugué 3	(Philibert	()

DuMesnil	32	Raymond	96
Dumont	. 41	Repentiony (do)	0.0
Durable,		HRCDardville (Dronot de)	07
Du Alvier	- 30	IROUVILLE (Herial da)	0.7
EDGI VALICHE (GE 1)	311	Succusornán (do)	0.0
Esglis (d')	24	Senneville (de)	90
HELDIII	- 19	St Pierra (La Candoun da)	20
oulcaire, ms.,	2/1	ist Vincent	0.1
Lacorne (del. ms		l'Ionty (do)	20
La Morandière (de)	97	Vassan (de)	30
Dat Clade (Lanaudiere de)	711	Varannae /(lanthian dat	P .
LaPommerave (de)	40	Vincennes (Bissot de)	34
	-10	Trincennes (Dissot de)	44

1733

Demandes de Pension.

Veuve Amariton,—" La succession de son mari est in-" suffisante pour faire vivre sa nombreuse famille."

Veuve de la Chauvignerie.—" Son mari est demeuré "cinq ans prisonnier chez les Sauvages. Il a servi depuis "avec succès dans toutes les expéditions. Etant passé en "France, il a eu le malheur de périr dans le naufrage du "vaisseau le Chameau et de perdre la riche succession "qu'il apportait de France."

Delles de la Chesnaye.—" Leur père a rendu de grands "services, ainsi que le Sieur de la Pèrelle, Capitaine à

" l'He-Royale et mari de Charlotte, l'ainée."

Veuve de la Corne.—" Elle reste chargée de douze en-"fants, dont sept garçons, et a peu de ressources pour les "soutenir. Son mari a servi cinquante ans, tant en "France qu'en Canada. Il convient que la pension de "quatre cents livres dont il jouissait, soit continuée à la "veuve."

Veuve de Lignenis.—" Son mari était Major des Trois-"Rivières."

Veuve de Lingtot.—" Tous les membres de sa famille se sont distingués dans la guerre. Elle a soixante-sept ans."

Veuve Monineau.—" Son mari a rendu de très-grands "services comme Interprète dans les négociations avec "les Sauvages. Il laisse dix enfants."

1736

Sont admis comme Enseignes:

Bouchen de la Perrière, appliqué. Caspé (de), de talents distingués, Choizille de Courtemanche, brave, Louvigny (de), demeure à Beauport

Nouvelles Pentes.

.... 30

..... 18

..... 54

st in-

aeuré

epuis

sé en

ge du

ssion

rands

ine à

e enr les

t en

n de

à la

rois-

nille

-sept

ands

avec

Pendant que l'armée se recrutait ainsi d'officiers, qui, au jour des grandes luttes, devaient faire sa gloire, elle avait à déplorer la mort de plusieurs de ses vétérans. En 1734, était mort Mr de la Chassayne. dont il est parlé plus haut. Natif de Paroy, Comté de Charolais, Mª de la Chassayne était passé en Canada en 1689, après avoir servi dans le régiment de Navarre et de Condé, et étant déjà Capitaine. D'abord Garde-Magasin en 1693, il devint Major à Montréal en 1710 et fut fait Chevalier de St Louis l'année suivante. Il était Major à Québec dopuis 1716, lorsqu'il fut nommé Lieutenant du Roi en 1720. Delà, il fut envoye aux Trois-Rivières, en 1726, en qualité de Gonverneur; puis, en 1731, passa de ce gouvernement à celui de Montréal, où il termina sa longue carrière. Quatre ans plus tard décédait le célèbre Joncaire, cel habile Interprète que l'on voit figurer dans toutes les négociations avec les Sauvages de 1701 à 1736. Cette même année 1736 descendait dans la tombe Mr Dugué de Boisbriand, une des gloires de la Louisiane-Après s'être signalé à la tête des troupes, il fut nommé Major à Biloxi en 1699 et y commanda jusqu'en 1716, époque où il passa à Mobile. De 1717 à 1723, il prit le commandement en l'absence de Bienville. Il tonchait une pension de hait cents livres depuis six aus, lorsque la mort vint l'enlever à l'affection du pays.

1737 à 1738

Sont proposés pour la Croix de St. Louis :

AMARITON,
BUDEMONT,
GELORON de Blainville,
PÉAN,
St VINCENT,
TONTY (de).

Sont proposés pour être Majors aux Trois-Rivières :

Denis de la Ronde, De Gannes de Falaize.

"Le premier est le plus ancien Capitaine parmi ceux qui peuvent prétendre à cette place. Vous avez été informé, Monseigneur, que cet officier est fort habile,

" actif et homme de détail, ce que je sais par moi-même, " l'ayant eu sous mes ordres.—Le second est un excellent " officier, très exact, ami de la discipline et des plus at-"tachés à son sérvice. (Signé) de Beauharnois."

Est proposé pour être Lieutenant :

Croizille (de).—" C'est un officier très-sage, généra-"lement estimé et dont les services sont appréciés."

Sont proposés pour être Enseignes:

Boucher de Grandpré.—" Il sert depuis vingt-deux ans "et est petit-fils du premier Gouverneur des Trois-Rivières "et fils du Major du même gouvernement. Les services du père, du grand-père et les siens, parlent beaucoup en sa faveur. C'est un sujet dont tout le monde dit du bien. MM. de la Tour, Intendant de Poitiers, et le "Comte des Goutte, me l'ont recommandé.

J. Hentel.—" Il sait la langue des Sauvages et est fort utile."

Le Gardeur de Beauvais.—" Il est le neveu de Mr de "Tilly."

Le Chevalier de Muy.—" C'est un excellent sujet auquel " s'intéresse beaucoup le Père Danausour."

J. Verchères de Pouligny.—" Il a eu trois frères tués " ou brûlés par les Iroquois."

Sont proposés pour être Commissaires d'Artillerie:

DE LA MARTINIÈRE, 1

DES MELOISES.

"Tous les deux out bonne voionté et peuvent remplacer de Rey-Gaillon. Il peut se faire, cependant qu'ils ne veuillent pas servir sous le Maître-canonnier, L'Eurord, le seul qui soit à Québec."

l Mr de la Martinière descendait de Mr Bermen, Seigneur de la Martinière, Censeiller du Roi et Lieutenant-Général Civil et Criminel de la Prévosté et Amiranté de Québec. Suivant une note que nous avons sous les yeux, il remplaça au fort Beauséjour Mr de Vassan, successeur du Chevalier de la Corne, et fut relevé à son tour par Mr Du Chambon-Vergor.

1739

OFFICIERS SUPERIEURS.

A	Quérec	{ Licutenant du Roi : d'Eschallons. Major de la place : Péan.
---	--------	--

Sur ces officiers nous trouvous les remarques snivantes qu'on aimera peut-être à lire : "D'Eschaillons a servi " avec zèle et application ; sa conduite est bonne.—Péan " s'acquitte avec exactitude des devoirs de son emploi : il " n'y a ancun reproche à faire sur sa conduite. Il est en " état de servir utilement.—De Beaucourt a toujours servi " avec distinction. Il a toutes les qualités pour remplir " la place qu'il occupe.—Bégon est un très-bon officier qui " a parfaitement servi.—Le Baron de Longueuil s'acquitte " de son devoir avec exactitude. Il est détaché pour con-" duire le parti envoyé à M de Bienville. —De Vaudreuil " a le zèle, l'application, les talents et la conduite conve-" nables.—De Gannes remplit bien la charge qui lui est " confiée, mais ne ferait pas aussi bien dans une autre " qui demanderait plus de détail. — Du Buisson est trés-" âgé ; il a très-bien servi."

Ce dernier mournt l'année même, où l'on faisait ainsi son éloge. Lientenant dès 1698, il avait été fait Capitaine en 1714. Nommé Major aux Trois-Rivières en 1733, il était Chovalier de St Louis depuis cinq ans lorsque la mort vint l'enlever.

olus at-

généras."

ux ans ivières ervices oup en dit du , et le

st fort

M^r de

iuquel s tués

s mes

placer ils ne irord,

la Marinel de avons n, suc-Mr Du

l Les officiers qui faisaient partie de cette troisième expédition contre les Chicachas, ont été indiqués ailleurs. Les principaux étaient : Le Baron de Longueuil, Commandant ; Celoron, Capitaine : Sabrevois de Bleury, Lieutenant ; de Ligneris, Major ; de Lery, Aide-Major, etc.

COMMANDANTS DANS LES PAYS D'EN HAUT, ETC.

Beauvais (de), à Frontenac. DUPIGUIER, à la Pointe à la Cheve-Lusignan (de), à la Riv. St Joseph.

Jongaire, père, chez les Chavoua-

JONGAIRE, fils, aux Sonnontouans. LaMorandiène (de), aux Miâmis. LANTAGNAC (de), à Chambly.

LARONDE (de), à Chag8amigou. LAVALTERIE (de), à Alepimigou.

LaVerendrye (de), chez les Sioux. MONTCOURT (de), chez les Folles-Avoines.

Normanville (de), chez les Oujatanous.

RIGAUVILLE (de), à Niagara.

PÉAN, au lac Erié.

Vercuères (de), à Michilimakinac. Etc. Etc.

APPRÉCIATION DES OFFICIERS DE CETTE ÉPOQUE.

CAPITAINES: 1

Beaujeu (Le Chevalier de). "Il a 53 ans et aime le ser-" vice."

Beauvais (LeGardeur de). "Il a 80 ans et est décoré de " la Croix de St Louis."

Brajelone (de), Capitaine réformé.

Boishébert (de). "Il est décédé récemment."

Budemont (de). "C'est un officier de mérite et dont la " conduite ne laisse rien à désirer. Il a près de 70 ans."

CHAVOY DE NOYAN. "Officier très-intelligent et de con-

"duite réglée. Il a 41 ans; les Iroquois l'ont adopté." Contrecœur (de). " Homme vigoureux et de beaucoup

"d'ordre. Il a 57 ans et a très-bien servi."

DES MELOISES. "Officier honorable, intelligent. Il a " 44 ans."

Denis de la Ronde. "Il est Chevalier de St Louis. Il " a obtenu le privilége d'exploiter les mines du lac Su-" périeur."

Dufiguier. "Officier ordinaire. Il a 64 ans."

^{. 1} Ainsl qu'on peut le remarquer, on ne retrouve plus ici les Capitaines : Amariton, de Beauvais, Celoron, Denis de la Ronde, DuBnisson, d'Eschaillons, de la Noue, de Longuer II, Péan et de Senneville, nommés en 1732. D'autres sont nommés à la place. Ce sont : MM. Des Meloises, Dulignier, Hertel de Conrnoyer, Hertel de la Frenière, le Chevaller de Joannès, Godefroy de Linctot, de Noyelle, de Ramezay, Rigand de Vaudreuil. Il en est de même pour les Lieutenants.

Sioux. oseph. Folles-

Ouja-

ıkinac. tc.

٥.

ser_

ré de

nt la ans." con-

coup

II a . II

Su-

Capisson, amés bises, er de d de Du Plessis-Faber. "Homme de beaucoup d'esprit, "mais quelque peu indiscret. Il a 48 ans."

DuVivier. "Il est Chevalier de St Louis et a 70 ans." Hertel de Cournoyer. "Il a 68 ans et a bien servi." Hertel de la Frenière. "Moins âgé de 11 ans que le

" précédent."

Joannès (Le Chevalier de), Capitaine réformé.

Lantagnac. "Il commande au fort de Chambly. C'est un officier dist.ngué, de sentiments élevés, qui fait hon-

" neur à Mr de Vaudreuil, dont il est le neveu."

LAPERRIÈRE (Boucher de). "Beaucoup de désintéres-"sement dans sa conduite. Il a bien servi."

LINCTOT (Godefroy de). "Excellent officier. Il a 66 ans" LONGUEUIL (Le Chevalier de). "Officier capable et très-

" entendu dans la culture des terres. Il a 36 ans."

Migeon de la Gauchetière. "Connaît le service et plaît

"beaucoup. Il est décoré de la Croix de St Louis."

Montieny (Le Chevalier de). "Brave officier. Il a 61
"ans."

Novelle de Fleurimont. "Il commande au Détroit Bien qu'il n'ait pas réussi dans l'expédition contre les "Renards, il n'y a que de bons témoignages en sa fa-

" veur."

Périeny (d'Ailleboust de). "Homme de beaucoup d'es-"prit et d'une conduite irréprochable. Il est Chevalier

" de St Louis."

Ramezay (de). "C'est un homme sage."

Repentiony (Le Gardeur de). "Excellent officier, âgé "de 76 ans."

RIGAUD de Vaudreuil. "Il a tous les sentiments d'un "homme de guerre et de condition. Ses mœurs sont

" douces; aussi est-il très-estimé."

S' Ours (Le Chevalier de). "A d'excellentes manières "et est très-appliqué à son service."

St Vincent. "C'est un homme intègre, mais de capa-"cité ordinaire. Il est Chevalier de St Louis."

LIEUTENANTS:

Bailleul (de). "Sa conduite laisse à désirer." Bailly de Messein, Lieutenant réformé. BLEURY (Sabrevois de). " Bon officier." CABANA (de). " De bon le volonté." CELORON de Blainville. "Intelligent; fort bon officier." CROIZILLE de Repentigny. "Il s'est distingué dans tous " les partis où il s'est trouvé; il est blessé."

Darnaud. " Officier de mérite; a de l'esprit et de la " conduite."

Desjordis Cabana. " Homme d'exemple."

Domicourt. "Aux Iles d'Amérique depuis quelques " années."

Dumont. "Intelligent; a bien servi." DuVivier. " Montre de la bonne volonté."

EPERVANCHE (Chevalier de l'). "A de l'esprit, mais aime " trop le jeu."

GRANDVILLE de Fondville. "Aide-Major des troupes; " exact, mais un peu singulier."

HERBIN. "Il est infirme et demande à se retirer du " service."

Joncaire. "C'est un Interprête habile qui a rendu de " grands services."

LA CORNE (de). " A servi dans la campagne de Noyelle. " Il est très-intelligent."

La Mcrandière (D'Amours de). " Il s'est distingué en " plusieurs partis; quoiqu'infirme, il commande aux " Miamis"

La Martinière (de). "Fort sage. Il aime le service." La Pérade (Lanaudière de). Lieutenant réformé. Lusienan (de). "Commande à la rivière St Joseph; il " est très-entendu."

Minè de l'Argenterie. "Il a la vue basse; ordinaire." Persillon (de), Lieutenant réformé. RIGAUVILLE (de). "Commande à Niagara; distingué,

" exact."

Senneville (de). " Bonne conduite, mais un peu sin-" gulier."

St Michel. " Aide-Major à Québec, prudent, actif." Varennes (de). "Fort capable, de conduite irrépro-" chable."

Varennes de la Vérendrye. "A découvert la mer de "l'Ouest; souvent malade."

Verchères (de). " Blessé; de bonne conduite." VILLIERS (de). "Fils du Capitaine tué à la Baie des " Puants."

ENSEIGNES EN PIED :

Beauharnois (Le Chevalier de) Beaulae (Hertel de), passable, Boucherville (de), un peu gascon, Charterain (de), bon officier, Contrecœur (de), intelligent, DeLorimier, passable, De Muy, intelligent, sage, Du Buron, a été Sergent, DuGué, aime le service, Du Sablé, bon officier, Herbin, a de la bonne volonté, La Corne (de), Aide-Major à Mont. St Vincent, a de l'esprit, exact, La Pérade (de), très-estimé, LeVerrier, intelligent,

cier."

tous

le la

ques

aime

pes;

r dn

u de

elle.

en

aux

; il

ué,

Marin 1, Commandant parfait, Montcourt (Hertel de) Moras (de), bon officier, Niverville (de), aime le service, Normanville (de), a bien servi, Raymond, très-sage, Rouville (Hertel de), appliqué, Sabrevois (Bleury de), bon officier, St George Cabana, de bonne volonté, St Pierre (de), chez les Sioux, Tonty (de), actif, capable, Vassan (de), officier d'espérance,

ENSEIGNES EN SECOND:

Etc.,

Beaujeu (de), sage, bon, Belleval (F. de), réside à S' Ours, Bercy, Trésorier à Montréal, Boudicourt (Drouet de), appliqué, Boulasserie (d'Ailleboust de la), zélé Musseaux (d'Ailleboust), brave, Celoron de Blainville, capable, De Gannes, de benne conduite, Des Plaines, a 70 ans,

La Morandière (R. de), Sous-Ing., La Saussaye (de), a de la b. volonté, Louvigny (de), ordinaire, Montmidy, réside à Champlain, Portneuf (de), appliqué, Repentigny (de), bien élevé. Sacquespée (de), très actif,

^{1 &}quot; Brave et almé des nations, est-il dit encore, Marin a été détaché pour aller à la Rivière à la Roche, dans le Mississipi.—S' Pierre est un officier très accrédité auprès des Sauvages,—De Muy s'est bien " conduit dans son commandement à la Rivière S' Joseph."

Dubreuil (La Corne), intelligent,
DuPlessis de Monrampont, capable,
D'Eschaillons, distirgué,
Joncaire, intelligent, très utile,
La Colombière (La Corne), capable,
Villemonde (Beaujeu de), promet,
Villeray (Rouer de), ordinaire,
Villers (Coulon de), promet.

1743

De 1737 à 1743, plusieurs correspondances fûrent échangées entre la Cour et le Gouverneur au sujet du Major des troupes. "Pour moi, disait M de Beauharnois "dans sa dépêche du 18 Octobre 1737, je ne crois pas "qu'il convienne de supprimer le Major, autrement il "faudrait augmenter le nombre des troupes. Si Sa "Majesté persiste dans cette intention, ajoutait-il dans "celle de 1743, les Majors de place pourront à l'avenir "remplacer les Majors de troupes, et, de cette manière, "la discipline n'aura peut-être pas à souffrir dans les "garnisons."

1745

Le Roi ayant maintenu sa décision, le Gouverneur revint à la charge, afin d'obtenir au moins des Aides-Majors. "Le Gouverneur, écrivait-il, représente que la suppression "de la Majorité des troupes rend de plus en plus nécessaire l'établissement des Aides-Majors en Canada, à "l'instar de ce qui se pratique dans les autres Colonies." Ayant égard aux raisons, la Cour fit droit à cette requête.

1748

ÉTAT DES PENSIONS ET NOUVELLES DEMANDES.

Offic ers :

DE COURNOYER, ancien Capitaine, mort aux Trois-Rivières le 5 Septembre 1748, touchait une pension de huit cents livres.

St. Michel, Capitaine réformé, décédé le 12 Septembre 1748, avait les appointements de Lieutenant.

Veuves:

 \mathbf{M}^{me} d'Argenteul, morte le 4 Août 1747, avait une pension de cent cinquante livres.

M^{me} de la Noue, décédée le 23 Juin 1746, recevait la même somme.

M^{me} de LaPérade, morte au mois d'Août 1749, avait aussi cette pension.

M^{me} de Lino, décédée l'année précédente, la recevait également.

Mme de Repentigny, enlevée en 1747, touchait deux cents livres.

Mme de St. Vincent, morte en 1748, recevait seulement vingt-trois livres.

Sont proposées pour les remplacer:

Melle de Belugerd,

Melle de Lino,

Mª Veuve Denis de la Ronde,

Melle St Michel,

Mme Veuve de Linctot,

Etc.

1750

En cette année, la garnison de Québec était composée de vingt-huit Compagnies, de vingt-neuf hommes chacune, forment un effectif assez limité. "Sa Majesté a décidé, "écrivait le Ministre, que cette garnison serait portée à "quinze cents hommes, en fixant chaque Compagnie à "cinquante hommes, comme dans toutes les Colonies, "où il y aura sur pied trente Compagnies."

1755 à 1759

COMMANDANTS.

Parmi les officiers Commandants de cette époque, on cite les suivants:

A la Présentation, Me de Lormier; à Toronto, Me Douville; à

l Après avoir parcouru cet ouvrage avec un intérêt plein de bienveillance, un illustre patriote nous a fait remarquer avec beaucoup d'apropos que le mot "conquête," généralement employé pour désigner les événements qui suivirent 1759, était impropre, et que c'est "cession" qu'il faut dire. Nous concourons pleinement dans la justesse de cette remarque. Le Canada, à vrai dire, n'est pas un pays conquis, mais un pays cédé par la France à la Grande-Bretagne.

re, L

able,

ts élev_

romet.

ûrent et du rnois s pas ent il

dans venir ière, s les

r rejors.

sion icesa, à es."

ıête.

Sep-

ıvait . Michilimakinac, Mr Le Verrier; à Frontenac, Mr P. de Noyan; à la Rivière aux Bœufs, Mr de S'Blain; Major à Montréal, Mr DuPlessis. A l'approche des armées anglaises, MM. de Lanaudière et de Montesson fürent envoyés a l'Île d'Orléans; Mr de Lery à l'Île du Portage; Mr de la Corne aux Rapides.

Pour sa part, le brave Capitaine de Gaspé eut l'insigne honneur d'être préposé à la garde du célèbre fort de Carillon. A cette occasion, le Marquis de Vaudreuil lui écrivait, à la date du 20 Mai 1759, cette lettre que l'on conserve encore dans sa famille : "Comme "les circonstances, Monsieur, peuvent exiger que Mr de Bourla-" marque abandenne le fort de Carillon à sa propre garnison, que, " dans ce cas, ce poste sera le plus propre à procurer de la gloire, je " vous ai destiné avec plaisir à y commander les troupes de la marine "qui y resteront. Vous aurez sons vos ordres MM. de la Ronde, "Denis, St Vincent et de Combre. Je connais vos ressources et je " suis bien assuré que vous seconderez parfaitement le Commandant " de ce fort; que votre fermeté servira d'exemple à votre troupe et lui " fera faire la résistance la plus opiniatre. Vous ne devez pas douter " de la satisfaction que j'aurai à faire valoir votre zèle dans une occa-" sion aussi importante et à vous procurer des grâces du Roi. J'ai "Phonneur d'être très sincèrement, Monsieur, votre très-humble et "tres-obéissant serviteur. (Signé) Vaudreuil."

IIIº ÉTAT DES PERTES EN DIFFÉRENTES BATAILLES. 1

1755

ETAT DES TUÉS ET BLESSÉS

à la bataille de la Monongahéla, le 9 Juillet.

Effectif: { 250 Canadiens, 650 Sauvages, } commandés par de Beaujeu. Anglais: 2,000 hommes, commandés par Braddock.

Tués :

Beanjeu (de), Commandant, La Pérade (Eurace de), Enseige Carqueville (Drouet de), Lieutenant, 3 Canadiens, 2 soldats et 15 Sauv.

1 On peut voir dans l'ouvrage déjà cité de Mr Dussieux, "le Canada sous la Domination française, avec les documents dont on a parlé, d'autres détails sur les événements qui précédèrent et déterminèrent la perte du Canada. On y trouve en particulier, avec une juste appréation des hommes de cette époque, des données exactes sur les forces respectives des armées et sur le nombre des guerriers qui restèrent sur les divers champs de bataille.

De

For

Blessés:

Bailleul (de), Enseigne,

Hertel de Ste Thérèse, cadet, Montmidy (de), cadet,

LeBorgne, Lieutenant, Douze Sauvages.

ETAT DES PERTES ESSUYÉES

à l'affaire du lac St Sacrement, le 8 Septembre.

Tués :

La Fargeonnière (de la), Lieutenant Vingt-et-un soldats du Bataillen du régiment de Languedoc.

DuSablė, Enseigne, Vingt-cinq Canadiens,

de la Reine, LeGardeur de St Pierre, Capitaine Trente-trois Sauvages, Sept seldats de la marine, Cinq soldats du Bataillon de Languedoc.

Blessés:

Biville (de), Lieutenant du Bataillon LeGardeur de Montesson, Lieute-LeGard. de Repentigny, Capitaine, Trente-six Canadiens, nant de marine,

Trente soldats du Bataillon de la Vingt soldats du Bataillon de Languedoc.

Quarante Sauvages,

Prisonniers:

Baron Dieskau, Commandant, Gaucher-Gamelin, officier de mil. Bernier, Aide-de-Camp du Général, LaCoste, fils, Capitaine de milices. Le Capitaine de Longueuil n'a pu être retrouvé. Fait à Montreal, le 30 Septembre 1755. (Signé) VAUDREUIL.

Officiers tués en Canada en 1757.

Tués près du fort Duquesne.

LaSaussaye (de), Enseigne, Linctot (de), tué à Carillen,

St Ours (de), Enseigne,

Villejoin (de), tué à la Presqu'Ile. Fait à Québec, le 30 Octobre 1757. (Signé) VAUDREUIL.

1760

Officiers tués a la bataille de Sainte Foye

le 28 Avril.

I. TROUPES DE TERRE.

Régiment de la Reine :

Desguisiers, Lieutenant, tué,

Montreuil, Capt., blessé à mort.

Régiment de la Sarre :

Duprat, Capitaine, blessé à mor, Forcet,

Palmarolle, Capt., blessé à mort, Parunet, Shaking Lieutenant, tué.

seig. sauv.

; à la

lessis.

tesson

Mr de

nneur

asion.

1759,

omme

ourla-

, que,

ire, je arine

onde,

et je

ndant

et lui outer

occa-

J'ai ole et

rada arlė, rent prérces t sur

APERÇU SUR QUELQUES CONTEMPORAINS.

Royal Rousillon et Bearn :

Beausadel, Sous-Lieutenant, tué, Mouredon, Capitaine, tué.

Berry:

Bonchamp, Capt., blessé à mort,
Cambray, " " " Parmalière, Lieut., blessé à mort,
Cavery, Lieutenant, tué,
Darlenis, Capt. blessé à mort,
Frenson, Lieut. du 2º Bataillon,
blessé à mort,
Mesnard, Capitaine, blessé à mort,

IIº COMPAGNIES DÉTACHÉES DE LA MARINE,

Boucherville (de), alné, Enseig., tué, S' Martin, Capitaine, tué, Corbière, Lieutenant, tué, Varennes (de), Lieutenant, tué. Denis de la Ronde, Capitaine, tué.

MM. Denis de la Ronde et St Vincent furent tués à la tête des Grenadiers.

IIIº MILICES.

Amelin, blessé à mort, Delisle, " " Lefebvre, tué, Prévost, blessé à mort. Rhéaume, Commandant, tué.

OFFICIERS

tués pendant le siège.

Barante, Capitaine de Bearn, tué, DesMelolses, Lieutenant, tué, Bolschâtel, A.-Maj. de la Sarre, tué, Pradet, Lieut. de Languedoc, tué, DeBonne, Capitaine de milices, tué, (Hertel, noyé le 23 Juillet.)

Mr A. de Bonne, dont il a déjà été parlé, était neveu du Marquis de la Jonquière et avait servi dans le régiment de Condé, avant de passer en Canada. Fait Capitaine en 1751, il devint Chevalier de S' Louis en 1759. A la bataille des Plaines d'Abraham, le Capitaine de Bonne commandait la droite de l'armée du Général Montcalm, avec Mr de S' Ours, et occupait la Canardière.

S.

ıé.

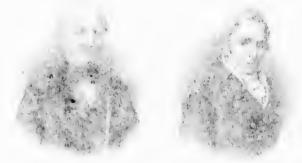
ė, .nt, tuė.

a tête des

, tué.

, tué, edoc, tué, et.) Jarquis de

larquis de de passer S' Louis de Bonne M' de S'



. A MICH S GONTEN MALES

e landlon burn

of the Material special

looling, land of to 1 1: :1.

Para tit.

1 1 (1, 1) f tall tale The March of the

I sa da l'eath a sadave, per at t i), if

4 nod to bline . Here,

If the control of the state of

equal to the expense of March and Aller

Here I character

the second second

A. Same D. to the total the

a life off . If

By the transfer of the Means Links of the

B. . Me at the Lacourt of to Lacourt Legion

of the first parts are du Margurs of the contract of the second of M_{-1} , M_{-1} , M_{-1} , G_{-1} , M_{-1} , G_{-1} Plan, IV can be Claimed force

Carry Carry and the carry law

t and the contract of the cont



M.L. DUVERNAY.



1 11 14,

M. G. Franchère



M BOUGHETTE

0 0 8

po de co ch in

OFFICIERS DE L'ACADIE,

PLAISANCE ET ILE-ROYALE.

Après avoir rappelé la plupart des officiers du Canada proprement dit, nous ne pouvons terminer sans dire un mot de ceux de l'Acadie, ce pays faisant alors partie intégrante de la Nouvelle-France. 1 Le premier Gouverneur ou Commandant qui fut envoyé dans ce pays, après qu'il eut pris quelque importance, fut Mr Grandfontaine, appartenant au régiment de Carignan. Après avoir été fait successivement Lieutenant et Capitaine de vaisseau, il fut nomme Commandant à Pentagouet en 1670. Etant repassé en France en 1675, il fut remplacé par Mr de Chambly, autre officier du régiment de Carignan, celui-là même qui avait bâti en Canada le fort de son nom. Après avoir rempli les fonctions de Commandant en Acadie de 1673 à 1678, cet officier fut envoyé à la Grenade, en 1679, en qualité de Gouverneur, et de là à la Martinique en 1680. Mr de Chambly eut pour successeur Mr LeNeuf de la Vallière, fils de Mr de la

l Mr Rameau s'est engagé à nous donner l'histoire de la Louisiane, contrée uon moins intéressante. Espérons qu'il tiendra parole. D'autres pourront nous retracer, ceux-ci l'histoire des Missions, sans oublier celle des tribus sanvages; ceux-là celle de la Religion qui a joué sur ce continent un rôle si important. La Nouvelle-France offre un vaste champ, et il n'est sorte d'esprit qui ne trouve matière à des ouvrages instructifs et édifiants tout à la fois.

Potherie, qui occupa peu de temps ce poste. Mr Perrot, ancien Gouverneur de Montréal, vint le relever. Après lui, Mr Portneuf de Menneval, enfant du Canada, aussi bien que Mr de Villebon qui avait rendu d'éminents services à de St Castin, fut appelé à remplir ce commandement. Il fut remplacé par Mr de Brouillan, qui, après avoir été Gouverneur à Plaisance en 1690 et fait Chevalier en 1698, fut nommé Commandant en Acadie en 1701 et Gouverneur en 1702.

1702

I OFFICIERS EN ACADIE.

OFFICIERS SUPÉRIEURS.

De Brouillan, Gouverneur,
De Bonaventure, Lieut. du Roi.

De Villieu, Major.
Etc. Etc. Etc.

Compagnie de Falaize.

Gannes de Falaize, Capitaine, De Neuvillette Robineau, Enseigne.

Moutainville (Clément de), Liout., Etc. Etc. Etc.

Compagnie de la Boularderie.

De la Boularderie, Capitaine, Lobat, Ingénieur.

Compagnie de Chacornade.

De Chacornade, Capitaine,
Gannes de Falaize, Lieutenant,
De Teinville, Enseigne.
Etc. Etc. Etc.

Compagnie Du Vivier.

Dupont-DuVlvier, Capitaine, St Pierre (de) Lieutenant.

A cette époque, l'Acadie, aussi bien que le reste de la Nouvelle-France, avait pour Intendant Mr François de Beauharnois. Comme ce fut lui qui obtint du Roi que le port Maltois fût érigé en Baronnie, et que d'ailleurs son frère. le Marquis de Beauharnois, a été, après Champlain et Mr de Vaudreuil, le gouverneur qui a le plus longtemps administré le pays, nous croyons qu'il n'est pas hors de propos d'en dire un mot ici.

Mr F. de Beauharnois était originaire de l'Orléanais, d'où était venu Mr de Rigauville, ainsi que plusieurs autres, et appartenait à une famille des plus distinguées. D'abord Commissaire de la marine, puis Commissaire des armées

navales, Mr de Beauharnois fût envoyé en Canada en 1702. Après avoir rempli la charge d'Intendant près de trois ans, il fut rappelé en France et placé sur un plus vaste théâtre. C'est alors qu'il obtint le port Maltois et qu'il le fit ériger en Baronnie, sous le nom de Beauville. C'était en 1707. Quatre ans après que cette faveur lui eût été accordée, le Baron de Beauville fut nommé Intendant de la marine à Rochefort, puis successivement Intendant de justice, police et finances de la Généralité de la Rochelle, Commissaire du Roi dans le pays d'Aunis et Iles adjacentes, dans les provinces de Saintonge et de l'Angoumois, Intendant des armées navales dans la mer de l'Océan, enfin Intendant-Général des armées navales en 1726. C'est'du moins ce que nous apprend l'Armorial de France. Le Baron de Beauville mourut en 1746, à l'Age avancé de 81 an, sans laisser de postérité. Il avait été précédé dans la tombe, quinze ans auparavant, par son épouse, Melle Anne des Grais, qui était décédée en 1731 dans la 63º année de son âge.

Le Baron de Beauville n'était pas encore Intendant-Général des armées navales, lorsque son frère, Mr Charles de Beauharnois, fut envoyé dans la Nouvelle-France en qualité de Gouverneur-Général. Avant de parvenir à ce poste élevé, le Marquis de Beauharnois avait passé par tous les grades de l'armée. D'abord Enseigne, puis Lieutenant de vaisseau en 1699, il avait été fait successivement Capitaine d'une Compagnie franche d'Infanterie de la marine en 1699, Capitaine de frégate en 1707 et enfin Capitaine de vaisseau en 1708, puis Chevalier de St Louis. Devenu Gouverneur du Canada, il profita de la longue paix qui signala son administration pour faire progresser la Colonie et la mettre à l'abri de toute insulte. Après avoir chargé de Ligneris de mettre un terme aux brigandages des Outagamis, il envoya de la Verendrye explorer les terres situées entre les Montagnes-Rocheuses à l'Ouest et les lacs Supérieur et Ouinipeg à l'Est, mission qui a suffi pour immortaliser ce célèbre voyageur. L'attaque

seigne.

c.

Perrot,

Après

, aussi

ts ser-

iande-

après

lheva-

1701

C.

le la is de ue le

son plain emps rs de

d'où es, et bord nées et la prise de Louisbourg ayant fait craindre à Mr de Beauharnois que les Anglais ne se portassent sur le Canada, il mit tout en œuvre pour en augmenter les fortifications. Ces travaux étaient bien avancés, lorsqu'il demanda son rappel. C'est alors qu'en récompense de ses nombreux services, il fut nommé, comme l'avait été son frère, Intendant-Général des armées navales, charge dont il ne devait pas jouir longtemps. Il mourut, en effet, à Paris, le 13 Juillet 1749, trois ans à peine après son retour. Le Marquis de Beauharnois avait épousé en 1716 Melle René Pays, sœur de Mme de Bourjoly veuve en dernier lieu de Mr Hardouneau, Seigneur de Laudianière, mais il n'en eût point d'enfants.

Ces deux hauts fonctionnaires ne fûrent pas les seuls officiers que la famille de Beauharnois de la Boische et de la Chaussée donna à la Nouvelle-France. On en retrouve encore deux autres, l'un du nom de Claude et l'autre du nom de Guillaume.-Le premier, après avoir servi quelque temps comme Lieutenant, fut promu au grade de Capitaine, ainsi qu'on le voit ailleurs. Ce fut lui qui, de concert avec le Gouverneur, obtint en 1729, sur le St Laurent, cette belle Seigneurie qui porte encore son nom. Le second, d'abord Garde-Marine, étant passé en Canada, devint Lieutenant en 1702, puis, deux ans après, Capitaine. Il ne fit qu'avancer en grade avec le temps : après avoir été nommé Aide-Major des armées navales et du fort de Rochefort en 1711, il fut fait Lieutenaut puis Capitaine de vaisseau, et enfin Chevalier de St Louis. Il mourut en 1741, à St Domingue, sans être marié.

Les MM. de Beauharnois avaient encore deux autres frères; l'un, nommé Jacques, Capitaine du premier Bataillon du régiment du Maine, qui fut tué au siège de Mayence; l'autre, du nom de Jean, qui ne fit pas moins honneur à sa profession. "Entrés dans le service, dès qu'ils ont été "en âge de porter les armes, disait le Roi de France, ils "nous ont donné, dans toutes les expéditions militaires "et les occasions de guerre, où ils se sont trouvés, des

Ir de

ır le

s for-

squ'il

e de:

t été

arge

t, en

SOIL

é en

e en

ière,

seuls

e et

ı en

e et

voir au

t lui

sur

core

é en

rės.

ips : es et

puis Il

tres

ail-

r à

été , ils

res

des

"marques de leur valeur et de leur fidélité, à l'exemple de François de Beauharnois, leur père, et de leurs ancêtres, qui, pour les services rendus à nous et aux Rois, nos prédécesseurs, soit dans la robe soit dans l'épée, ont été nommés Conseillers d'Etat, honorés du collier de l'Ordre de St Michel et pourvus de charges considérables et d'emplois militaires." Ils avaient une sœur qui devint l'épouse de Mr Bégon.

Marchant sur les traces glorieuses de ses oncles, François, Marquis de la Ferté-Beauharnois, né à la Rochelle en 1714, devint Gouverneur de la Martinique et de la Guadeloupe en 1756, puis Chef d'Escadre des armées navales en 1764. Un autre, Claude Beauharnois, Comte des Roches-Baritand, Seigneur de la Chaussée, né à Rochefort en 1717, étant passé en Canada, fut fait successivement Lieutenant en pied, Capitaine, et enfin Lieutenant d'artillerie en 1745. Telle est, en peu de mots, l'histoire de cette illustre famille.

1 Mr Michel Bégon qui avait épousé Melle Jeanne Elisabeth de Beauharnois, sœur des MM. de Beauharnois, dont nous venons de parler, est celui même qui remplit pendant tant d'années la charge d'Intendant du Canada. Avant d'occuper cette place, il avait déjà donné des preuves de sa capacité, d'abord comme Inspecteur Général à la Cour, et ensuite comme Commissaire-Ordonnateur à Rochefort. Etant repassé en France, il fut nommé Intendant du Havre et des armées navales. Ce haut fonctionnaire, qualité de Seigneur de la Picardière et Conseiller du Roi, était fils de Michel Bégon, de Blois, d'abord Commissaire Général à Brest et ensuite Intendant des Galères de France, et de Dame Madeleine Druilon, et l'ainée de la famille.—Scipion Jérôme, celui de ses deux frères qui venait après lui, devint Evêque et Comte de Toul, puis prince du Saint Empire. Il mourut en 1753, dans la 77e année de son age.-Claude Michel, le cadet, d'abord Enseigne de vaisseau en 1703, puis Lieutenant de vaisseau en 1714, fut fait Chevalier de S' Louis en 1718. Après avoir rempli les fonctions de Major à Québec en 1726, il recut une pension quatre ans après. Il fut successivement Lieutenant du Roi aux Trois-Rivières et à Montréal, puis devint Gouverneur de ce premier poste en 1743. A sa mort, arrivée en 1748, il laissait, de son mariage avec Melle Catherine Robert, plusieurs enfants, entrautres trois filles qui avaient reçu leur éducation chez les Dames Ursulines de Québec.—Quant aux quatre Demoiselles Bégon, sours des précédents, l'une se fit Carmilite à Blois, et les trois autres se marièrent. L'alnée épousa Mr Joseph d'Arcussia, issu d'une famille noble de Provence; la seconde fit alliance avec Me de la Galisonnière, Gouverneur de la Nouvelle-France ; et la troisième devint l'épouse de Mr Foyal de Denuri, Gouverneur de Blois.

II. OFFICIERS DE PLAISANCE.

OFFICIERS SUPÉRIEURS.

De Monic, Commandant, De Costebelle, Lieut. du Roi, L'Hermite, Major, Etc. Etc. Etc.

Compagnie de Costebelle.

De Costebelle, Capitaine, Amariton, Lieutenant, De la Salle, Enseigne. Etc. Etc. Etc.

Compagnie de Villemonceau.

De Villemonçeau, Capitaine, D'Allord de S¹ Marie, Lieutenant. D'Allord de S² Marie, Lieutenant. D'

Compagnie de St. Ovide.

De S' Ovide, Capitaine, Daujeac, Enseigne.
Rousseau de Villejoin, Lieutenant, Etc. Etc. Etc.

Parmi les officiers que nous venons de nommer, il en est quelques-uns qui ont rempli un rôle si brillant, que nous ne pouvons nous défendre d'en dire un mot.—Avant d'être nommé Commandant à Plaisance en 1697, Mr de Monic avait servi dans le régiment de Champagne en 1675. Etant passé en Canada, il avait rempli les fonctions de Major à Québec en 1691. Il devint ensuite Lieutenant de vaisseau à Rochefort en 1700, et, après avoir été fait Chevalier en 1707, il mourut à Bayonne.—Mr d'Allord de Ste Marie fut aussi un des plus braves officiers de son temps. De Lieutenant qu'il était, il devint Capitaine en 1712 et fut fait Chevalier de St Louis deux ans après.-M^r l'Hermite, Major à Plaisance dès 1695, se vit élevé, en 1714, par son seul mérite, au rang de Lieutenant du Roi à l'Île Royale. Nous croyons que c'est le même, qui, après avoir été décoré de la Croir de St Louis en 1718, perit en 1725 dans le naufrage le Chamcau.—Dans le même temps, se distinguait un autre officier qui, comme écrivain, a laissé un nom trop célèbre. C'est le Baron de Lahontan. Lieutenant réformé en 1687, il fut fait Garde-Magasin en 1693. Cette même année, il devint Lieutenant du Roi à Plaisance, poste qu'il occupa jusqu'en 1695.

1706

DE SUBERCASE, GOUVERNEUR DE L'ACADIE.

De Brouillan étant mort en 1705, Auger de Subercase fut nommé pour le remplacer. Officier du régiment de Bretagne, Mr de Subercase passa dans la Nouvelle-France en 1687. Après avoir rempli les fonctions de Garde-Magasin en 1693, de Major l'année suivante, et d'Aide-Major de la marine en 1695, il fut envoyé à Plaisance, en 1702, pour remplir la charge de Gouverneur. Trois ans après, il fut fait Chevalier, et, en 1706, son mérite le fit appeler à succéder à Mr de Brouillan. C'est, avec le Baron de St Castin, une des plus grandes figures de cette époque. Après avoir repoussé les Anglais pendant plus de quatre ans, il ne céda, en 1710, que devant le nombre.

1712

en

que ant

de

en

ons

ant

ait

de

on

en

en

loi

ès

en os,

a

ın. en

å

DE ST. OVIDE, LIEUTENANT DU ROI A L'ILE ROYALE.

Héritier du zèle et de la valeur de Subercase, de St Ovide porta aussi bien haut la gloire du nom français dans ces parages D'abord Euseigne en 1692, il fut fait Lieutenant en 1694, et, deux ans après, il fut promu au grade de Capitaine. Il occupait ce grade depuis trois ans, lorsque son rare mérite fit penser à lui pour la place de Lieutenant du Roi à Plaisance. C'était en 1709. Après s'être acquitté de son emploi à la satisfaction générale, il fut choisi en 1714, pour remplir les mêmes fonctions à l'Île Royale, après de Costebelle, une autre gloire de cette époque.

1730

L'année 1730 vit mourir deux officiers de mérite : de Catalogne, jeune Lieutenant, et d'Allord de Ste Marie, Capitaine plus haut nommé. "Ste Marie, aîné, dont le "père vient de mourir, écrivait Mr de Beauharnois, se "présente pour être Enseigne en pied. Il connaît le "Génie et est recommandé par le Maréchal de Besoue."

1748

DENIS DE BONAVENTURE COMMANDANT A L'ILE ST. JEAN,

"L'arrangement qui avait été fait par rapport au Sieur "DuVivier, pour le commandement de l'Île S' Jean, " écrivait, en 1748, Mr de la Galisonnière, ne pouvant pas " avoir lieu, il est nécessaire de pourvoir à ce comman-"dement. C'est le Sieur Denis de Bonaventure qui "l'exerce provisoirement, depuis la reprise de la posses-" sion de la Colonie. Comme il s'en est acquitté jusqu'à " présent à la satisfaction des Supérieurs et au gré des " habitants, anciens et nouveaux, on estime qu'il n'y a " pas de meilleur sujet pour remplacer le Sieur DuVivier. " Mais au lieu de lui donner le titre de Lieutenant du "Roi, que Sa Majesté avait accordé à celui-ci, elle peut " se contenter de lui accorder celui de Major. Il aura " deux cents livres d'appointement en cette qualité; mais " il paraît juste d'y ajouter une gratification de mille cinq " cents livres, comme Commandant.

"Ce changement et celui de Mr Du Chambon-Vergor, "autre Capitaine qui passa en Canada, laissent deux "Compagnies vacantes. On propose pour les remplir les " suivants : d'Ailleboust de la Boulasserie et Benjamin "de Villeray, anciens Lieutenants. (Signé) LaGalis-

" SONNIÈRE. "

Enseigne en 1720, Lieuten at en 1731, Mr Denis de Bonaventure était Capitaine depuis 1737 lorsqu'il fut ainsi chargé du commandement de l'Île St Jean.

OFFICIERS

passés du Canada à Louisbourg par le Léopard.

		Par to Dopuit.	
	Enseigne.	LaSaussaye (de),	Enseigne,
Bleury (de)	44	La Voustes	Duscigne,
Charly (de)	4.6	Lery (Chaussegros de)	44
Du Plessis,	44	Noyelle (de)	и
Du Portail,	44	Raimbault,	"
Gauthier de Varennes,	**	Villedonné (de)	"
La Pérade (Le Chev. de) "	Villére	**
LaRonde (Denis de), Lieutenant.		Etc.	••
, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		1260,	

AN.

Sieur Jean, it pas manqui sses-

squ'à des i'y a vier, at du peut aura nais cinq

gor, eux r les min

de fu**t**

gne.

Claude Robutel Badoucourt Jean Deming Jacque Toucire SJS Molay Demontrunt. Des mortin gameling Demanciana A. La Novie M Choband Belmout 4.9. normans & Sount Lide Salagnac fran. Vollier Delaffon Le morguis delagroif

Le 17 Décembre 1755, mariage à Montréal de Philippe d'Agneaux de la Saussaye avec Melle Marie Anne de Verchères, la même sans doute qui, en 1769, épousa en secondes noces Mr Pierre Trottier Desaulniers, et dont la sœur, Melle Charlotte de Verchères, devint l'épouse, en 1767, de René Hertel de Rouville, seize ans après le mariage de Melle Catherine de Verchères avec Pierre Hertel de Beaubassin. - Un an avant le mariage de Mr de la Saussaye, le 7 Janvier, le jour même où sa sœur, Melle Marguerite de Bleury, épeusait Leuis Dandonneau du Sablé, avait lieu aussi à Montréal, celui de Jean Clément de Bleury avec Melle Marie René Gamelin-Maugras, vingt trois ans après le mariage, dans la même ville, de Christophe Subrevois avec Melle Agathe Hertel.— Le mariage de Mr J. C. de Bleury avait été précédé, en 1751, de celui de Pierre-Philippe de Noyelle avec Melle Marie-Anne Boucher, et suivi, en 1766, de celui de Mollo Marie-Madeleine Du Plessis avec J. François LeGardeur, à Montréal également, ainsi que de celui de Melle Marguerite Sabrevois de Bleury, en 1769, avec Jean Thomas de Lorimier. -- Nous retrouvons encore, en 1747, le mariage de Paul-François Raimbault de St Blain, dont la famille était alliée à celles des D'amours, des Boucher de la Perrière et de la Bruère, des de Contrecœur etc., avec Melle Louis Hertel de Moncourt.

1750

Comme en Canada, la garnison de ce pays devait être augmentée, en prévision des éventualités. Voici, en effet, ce que porte une note de 1750: "La garnison de cette "Colonie a été fixée sur le pied de mille deux cents "hommes qui doivent former vingt-quatre Compagnies, "de cinquante hommes chacune, indépendamment d'une "Compagnie de canonniers-bombardiers, qui n'est que de "trente hommes, mais qui sera portée à cinquante "hommes."

OFFICIERS

désignés pour les Iles d'Amérique.

Pour être Lieutenants:

Barollon, Enseigne, Hertel de la Frenière, La Verendrye (de)

Raimbault-Lusodière, "
Etc., etc.

Pour être Enseignes :

Belleville (de), Cadet,
Du Plessis,

"Joannés (de), ainé, Cadet,
La Guitterie,
"

Epervanche (Le Chev. de l'), "Linctot (de), "Godefroy, "Sacquespée Domicourt, "

Fait à Québec, le 30 Octobre 1750. (Signé) La Jongaire.

En 1759, l'année où Claude Raimbault de Barollon épousait Melle Marie-Therèse du Sablé, avait lieu à Montréal le mariage de Jean-Baptiste Godefroy, avec Melle Marguerite de Couagne, dont la œur, Melle Marie Françoise, avaitépousé, en 1751, Georges de Gannes, et dont une autre, Melle Louise, entrait, en 1758, dans la famille de Boucherville, ¹ en contractant mariage avec Louis Boucher, pendant que, de son côté, Melle Josephte Gauthier de la Verendrye, à l'exemple de Melle Marie Catherine qui avaitépousé, en 1743, Mr Jean LeBer de Senneville, faisait alliance, en 1755, avec Amable de Montigny.

1751

OFFICIERS.

mariés à l'Ile Royale.

Benoist, Capitaine,		Gourville (de), Capitaine,	
Boularderie (de la),	Capitaine,	La Boularderie (de), "	
Daujeac,	14	La Brijeonnière (de), Lieutenant,	
Decoux,	14	La Vallière (de), Capitaine,	
Du Hayet,	45	Villedonné (de), Enseigne,	
Du Chambon,	44	Villejoin (de), Capitaine,	
Du Vivier,	14	Villeray (de), Lieutenant,	
Estimauville (d')	+4	Etc., etc.	

¹ Dans les titres de Noblesse de M' de Boucherville, il faut lire; "de la soixante et cinquième année de notre règne," et non de la cinquième. Il faut lire également au même endroit: " illle de Joseph Cardin" et non de Jean-Baptiste de la Bruère; "Pierre," et non pas Pierre-René; "sept enfants," et non quatre; "plus tard Reine d'Angleterre," et non Reine des Belges.— Aux articles de Longueuil et d'Eschambault, il faut lire: "Catherine d'Eschambault, " et non Marie Anne," ou Marie Catherine; "veuve de Philippe Peire, "et non Malie Anne," ou articles de de Lery et de Lotbinière, c'est "Lieutenant," et non Lieutenant-Colonel qu'il faut; "Academie," et non Institut. On nous a signalé ces inexactitudes, entre plusieurs autres, et nous aimons à les rectifier.— Sur la foi des autres, nous avons dit que le Marquis de Vaudreuil était mort en 1764; mais, si on s'ea tient à des documents qui zemblent sûrs, il ne serait décédé qu'en 1768.

FAMILLE D'ESTIMAUVILLE.

Mr d'Estimauville, ainsi que Mr Payen de Noyan, appartenait à une ancienne famille noble de Normandie, dont les armes sont : des gueules à trois merlettes d'argent, deux en chef et une en pointe. Né le 12 Mars 1714, à Trouville, Généralité de Rouen, Mr Jean-Baptiste Philippe d'Estimauville, après avoir été attaché, en 1729, en qualité de Page, au service de son Altesse Serenissime Madame la Duchesse de Bourbon, entra, en 1730, dans la Compagnie des Cadets gentilshommes, établie par le Roi à la citadelle de Metz. Etant passé de là au régiment de Lyonais en 1733, il en fut fait Lieutenant, puis devint successivement

1 Mr Bruno-Pierre Payen, Seigneur de Noyan et de Chavoy, que nous avons dejà rappelé alileurs, descendait d'une ancienne famille noble, dont les armes sont : d'argent, à trois tourteaux de sable, posés, deux en chef et un en pointe, le premier à droite, chargé d'une rose d'or ; supports : deux athlètes et un cimier ; cri de guerre : in arduis fortior. Etant passé de bonne heure dans la Nouvelle-France, il y épousa Melle Catherine Lemoyne, dont il eut quatre enlants: Pierre-Jacques, Gilles-Augustin, Esther-Relland et Pierre Benoit. Après la mort de son épouse, il contracta un second mariage avec Melle Louise Duval qui lui donna deux enfants : Paul-Rene et Pierre. - Pierre-Jacques parvint, comme son père, aux premiers grades de l'armée. Ayant èpousé, en 1731, M^{elle} Catherine d'Ailleboust de Mantet, il devint père epouse, en 1731, Mario Gatherino d'Aliceboust de Mantet, it devint pere de deux enfants, dont l'un, Louis, mournt au champ d'homeur en 1760, et l'autre entra dans la famille de Repentigny.—Gilles-Augustin, dit le Chevalier de Noyan, passa en Louisiane en 1720. De son mariage avec Malo Jeaune du Manoir, il eut quatre enfants: Jean-Baptiste Philippe, par la suite Capitaine de Cavalerie, celui même qui fut enveloppé dans la disgrâce de LaFrenière et qui fut réformé en 1762; Pierre-Banoit, mort en has âre : Louis-Rolland qui davint dus tard Enseigne Benoit, mort en bas age; Louis-Rolland, qui devint plus tard Enseigne de valsseau; et Marie-Anne, qui sit alliance avec le Comte Mallet du Puy-Valliers.— Esther-Holland, Seigneur de Chavoy, d'abord Capitaine de vaisseau, puis Lientenant au Corps reyal d'artillerie, devint Com-missaire ordinaire d'artillerie. De son mariage avec M*** Anne-Fiset Arthur de la Villarmois, il laissa plusieurs enfants, dont un entra dans le régiment de Lyonnais.— Pierre Benoit, le plus jeune, se choisit une épouse dans la famille de M' Verdun de la Cour du Bois, Seigneur de Cormevoy .- Pierre, issu du second lit, épousa Melle Anne de la Haussaye et en eut cinq enfants: deux fils et trois filles. Une de ces dernières s'étant faite Religieuse de l'Ordre de S' Augustin, devint Supérieure de l'Hopital d'Avranches, en Normandie. Jacques, l'ainé des fils, entra dans le régiment de Briqueville et fut décoré de la Croix de S' Louis. Il a laissé plusieurs enfants. Telles sont les données que nous trouvons dans d'anciens papiers sur cette famille remarquable.

AIRE.

Mon-Melle Franntune

lle de Bouier de e qui

aisait

nant.

t lire;
i de la
Joseph
on pas
d'Aneuil et
Marie
n Melle,
et non
n nous
nons à
uis de

ments

Capitaine de brúlot, et enfin Capitaine d'une Compagnie franche, détachée de la marine pour servir de garnison à l'Île-Royale. Le 15 Avril 1755, il fut décoré de la Croix de S' Louis, continua à servir jusqu'à la prise du pays par les Anglais, et ne quitta l'armée qu'en 1766. Plusieurs années auparavant, en 1749, il avait épousé Mello Marie Charlotte d'Ailleboust qui lui donna treize enfants, dont sept survécurent. On peut voir leurs noms plus loin. A cette famille appartiennent les MM. d'Estimauville du Canada, dont l'un, après avoir rempli plusieurs charges importantes, laissa trois enfants, entr'autres Mr d'Estimauville marié à Mello Couillard; et dont l'autre, non moins avantageusement connu, a été père de Madame Rolland.

FAMILLE DU VIVIER.

Mr Du Vivier que l'on voit jouer à cette époque un rôle proéminent, appartenait à une famille très répandue dans le pays, comme on peut le remarquer. Suivant des papiers qui nous ont été communiqués, le premier qui passa dans la Nouvelle-France, fut M' Henri-Jules Fournier, Sieur du Vivier. Il était fils de Henri Le Fournier, Sieur du Vivier, Brigadier des Gardes du Roi, et de Dame Catherine Devaux. De son mariage contracté à Québec, avec Melle Therèse Gadois, Henri-Jules le Fournier eut trois enfants: Louis-Hector, Therèse et Marguerite. Les deux Demoiselles entrèrent dans la famille d'Ailleboust. L'une, Therèse, épousa M' Paul d'Ailleboust, Sieur de Cuisy, et, après la mort de son mari, contracta un second mariage, en 1741, avec Mr Alexandre d'Ailleboust, Sieur d'Argenteuil. L'autre, Margnerite, fit alliance avec M' Louis d'Ailleboust, Sieur de Coulonge. Quant à Louis-Hector, il se choisit une épouse dans la famille de Mr Cabana-Desjordis. Cette Dame, du nom de Marie-Anne, étant venue à mourir, il convola à de nouvelles noces et forma une seconde alliance avec Melle Charlotte d'Amours de Leuviers, dont nous avons rappelé la famille. De ce dernier mariage, il eut, entr'autres enfants, Louisagnie son à Groix s par deurs Marie dont n. A e du arges maunoins land.

rôle dans des r qui Fournier, et de cté à Cour-Marnille oust, acta killeance ınt à le de arieolles

lotte

aille.

onis-

Hector, lequel, ayant atteint sa vingtième année, épousa, en 1763, Melle Elisabeth Roy-Desjardins. On a parlé ailleurs de l'application de M' Duquesne à rétablir la discipline parmi les troupes, en arrivant dans son gouvernement. On peut s'en faire une idée par la lettre suivante qu'il adressait à celui des membres de cette famille qui commandait alors à la Prairie et qui était intime ami du Chevalier de la Corne. La voici: "Québec, 25 Août "1752. Quoique je sois informé, Monsieur, que le poste " qui vous est confié, est en fort bonnes mains et que " vous avez toute la capacité désirable pour l'adminis-" tration dont il est susceptible, il m'est ordonné, dans mes " instructions, de vous faire savoir que vous devez éviter " soigneusement tout sujet de contestation avec les Sau-" vages, afin de ne point occasionner une guerre avec " eux qui ne pourrait qu'être préjudiciable au bien de la "Colonie et que le Roi veut à tout prix empêcher. A " l'égard des présents que vous avez coutume de faire aux "Sauvages, Sa Majesté exige que vous les motiviez sur " votre journal et que vous en donniez un compte éxact. "Vous voudrez bien m'en envoyer une copie. Quelque " tranquillité qui règne dans toute la dépendance de votre " poste, vous devez toujours être sur vos gardes, afin "d'éviter les surprises. Malgré la bonne opinion que " j'ai de tous les officiers de cette Colonie et de vous en " particulier, Monsieur, je suis obligé, pour me conformer " aux intentions du Ministre, de ne conserver dans leurs " postes que les officiers qui concilieront la prudence avec " les talents et j'aime à vous en informer. Ceux qui garde-" ront l'économie dont ce pays a tant besoin, seront préférés " pour les grâces que le Roi a à répandre, et on n'aura nul "égard à l'aucienneté. Je serai infiniment satisfait si " vous me mettez à même de vous distinguer dans le " compte exact et juste que je me propose de rendre à la "Cour, quand j'aurai pris par moi même connaissance " du mérite d'un chacun. J'ai l'honneur d'être très parfai-" tement, Monsieur, votre etc. (Signé) Duquesne."

1752

OFFICIERS

désignés pour repasser en France par l'Angélique.

Chabot de Bryon, Lieutenant, Coutreau (de), Enseigne, Du Lechec, Enseigne, Etc., etc.

1754

DRUCOURT,

Gouverneur à l'Ile Royale.

Le Cte de Raymond, Maréchal de Camp, Gouverneur de l'Ile Royale depuis 1751, étant repassé en France en 1753, Mr Drucourt lui succéda dans son commandement. On connaît sa belle défense de Louisbourg en 1758, et la gloire impérissable que s'est acquise Mme Drucourt, en rivalisant de zèle et de courage avec son mari. Après Mme Latour, aucune femme n'a plus illustré ces contrées.

1755

DE BOISUÉBERT,

Commandant à la rivière St Jean.

Parmi les guerriers qui se sont rendus célèbres à cette époque tourmentée, ont peut mettre au premier rang l'illustre de Boishébert, Commandant à la rivière Si Jean. Après y avoir élevé un fort en 1750, se voyant pressé de toutes parts, plustôt que de le laisser tomber entre les mains de ses ennemis, il y mit lui-même le feu en 1755.

1760

OFFICIERS DE L'ÎLE ROYALE EN CANADA,

par ordre, ou en congé.

Lieutenants:

Bourdon, Johnstone,

La Potherie (de), Villejoin (de), fils.

Enseignes:

Catalogne (de), Hertei (Michel),
Grillot de Poëlly, repassé en Acadie, Hertei de Sorel,
Hertel (Etienne), Poupet de la Boularderie.

Officiers de la garnison de Louisbourg

restés en Canada après la Capitulation du 8 Septembre 1760.

Ailleboust d'Argenteuil (d'), Lieut. réformé, Hertel, Capitaine réformé.

1761

OFFICIERS ET FAMILLES DE L'ILE ROYALE.

ETAT-MAJOR.

າກາ	ina	ıŁ	:
	m)	pino	pinot

Loppinot, Major,	59 ans.	Melie	Madeleine	Loppinot,	22 ans.
" fils,	45		Victoire	"	14
L. Beauport, Lieut. en	Louisiane.	"	Charlotte	44	10
25 ans,		Lopp	inot, fils.		9

L. de la Frezillière, Enseigne, 29 ans.

eur e en ent.

et la

, en Mme

ette l'il-

an. de les 55.

Famille de la Brijeonnière :

De la Brijeonnière,	AMaj.	46 ans.	Anne de	la	Brijeonnière,	11 ans.
			Joseph		"	9
66	44	7	Hálàna		44	0

CAPITAINES D'INFANTERIE.

Famille Benoist:

Benoist, Capitaine, 75 as	ns. Melle	Marie-Anne	Benoist,	38 ans.
" Henri, Lieut. à Cayenne, 27		Mario	44	24
	**	Emilie	44	22
		T		

Famille Decoux:

Decoux,	Capitaine,	52 ans.	Melle	Jeanne D	ecoux.	23 ans
44	Enseigne,	24		Margueri		21
16	Louis-Marie,	11		Louise	44	9
44	Gabriel.	7				•

Famille DuChambon:

DuChambor	n, Capitaine,	51 ans.	Melle Jeanne	DuChambon, 12 ans.
44	François,	10 .		,

Famille d'Estimauville:

D'Estimau	ville, Capitaine,	49	ans.	Mme d'Estir	nauville,	32 ans.
44	Charles,	13		Louise	14	12
44	Gabriel,	14		Josephte	44	10
+4	Robert,	9		Elisabeth	"	1
44	André,	5				
44	Jean-Baptiste,	3				

Le 13 Mai 1783, J.-Bi* d'Estimauville épousait à Montréal M*ll* Marie-

OFFICIERS

Josephte Couraud de la Côte, dont la leboust.	famillo ótoit allisa a
Famille de Go	urville:
De Gourville, Capitaine. 53 and M	ma J - C 111
Michel Dupont, Ens., 24 A.	nne " 44 ans.
	arie-Anne " 18
Famille Laf	
Laforet, Aide-Major, 37 ans. Ma	. T . C
4 1	, and
Famille Le Neuf de	la Vallière :
Le Neufde la Vallière, Cap., 50 ans. Me	le de la Vallière (scour) 27 ans
113, 14	Charlotte (fille), 14
" " 11	14
de Beaubassin, 2	
Famille Le Neuf de	Boisneuf:
Le Neuf de Boisneuf, Capt., 45 ans. M=	do Detro o
" " 10	" de la Potherie, 1
" de Montenay, 3	de la Potherie, 1
Famille Rousseau-De	orfontaine ·
Rousseau-Dorfontaine Capt. 45 ans. Mm	Dorfontaine 45
Famille de St. 2	Doriontaine, 45 ans.
De St Aigne, 50 aus Mme	J. C
"	
Autres Capita	•
De la Pérelle, Henry 40 and Dom	-1
Lechier de S' Simon, 41	uine, 35 ans.
CAPITAINE RÉFO	RMÉ:
De la Boularderie, 57 ans. Mme	de la Boularderie, 49 ans.
" fils, 24 Rich	ard " 19
" " 21 De 7	
LIEUTENANTS	. 1.2
	D
" Marguerite. 7 Loui	
P 25 . 15	D. D
2 771	D. 771 1
" Charlotte, 3 Loui	DuVivier, 37
, 2001	
	LaPommeraye, 26
	de Villedonné, 11
" Enseigne 22	le Villejoin, 19
Ambugue 22	
Villejoin (Rousseau de) 30	

d'Ail-

4 ans.

7 ans.

ans.

ans.

ans.

ans.

ıns.

ıns.

Molyllars A. Panet of - Tachely BANHAUM SINK Heugnet Rehambauls Mucheran + J. ol. Ereque Tegnébec Sav. Sebeauflug of Baby soff! Mitte, Palaberry

DE L'ILE ROYALE.

Autres Lieutenants:

eGoutins, 33 Lery (Chaussegros de) 35 angis de la Pilette, 33	
,	egros de,

LIEUTENANTS D'ARTILLERIE:

LaBouel	herie,	33 ans.	M ^{me} de la Boucherie,	27 ans.
44	Louis,	2	Marguerite, "	1

CHIRURGIEN-MAJOR DES TROUPES:

Bertin,	60 ans. Mme Bertin,	32 ans.
46	26 Charles Bertin,	8

ENSEIGNES EN PIED:

D'Ailleboust (Le Chevalier)	28 ans.	Mauriet,	28 ans
Boisberthelot (Le Chev. de)	22	Noyelle (de)	40
" (Pélerin)	24	Périgny (de)	25
Bonaventure (Denis de)	. 14	Rondeau,	23
Carrerot,	27	Sabattier,	26
Catalogne (de)	27	St Aigne (de)	22
Cournoyer (Hertel de)	28	Villeray (de)	25
Cusaque (de)	23	Etc. etc.	

ENSEIGNES EN SECOND:

Carrerot (André)	21 ans. DeTournay,	40 ans.
DeVilleray.	91	

VERVES:

	V E 0	VES.	
M ^{me} Chauvelin,	25 ans.	Mme Thiery,	45 ans.
fille	4	Madeleine "	18
M ^{me} Denis,	34	Victoire "	15
fille,	9	François "	13
M ^{me} DuHayet,	46	Mme DeVilleray,	47
M ^{me} de Montalembert,	27	Melle "	19
Pierre "	7	Etc., etc.	
Fait à Rochefort.			

CAPITAINES DESTINÉS A ST. DOMINGUE.

Famille de Verteuil:

DeVerteuil, Capitaine,	40 an	s. Henri de Verteuil,	4 ans.
Mmo "	27	Victoire "	7
Pierre "	8	Josephie "	9

Famille	d'Ailleboust de Villemer:		
Villemer (d'Ailleboust de)	30 ans. Mme d'Ailleboust,		22 ans
•		7	

AUTRES:

DuPlessis-Faber, 41 an

41 ans. LeNeuf de la Potherie,

32 ans.

ENSEIGNES:

Cournoyer de Chambly,

27 ans. Rousseau-Dorfontaine,

27 ans.

DÉPART DES TROUPES DE LA COLONIE.

1760

OFFICIERS ET SOLDATS

arrivés à Rochefort le 28 Septembre.

De Goutins-Brecourt, Enseigne, Denis de la Ronde, Capitaine, Ligneris (de), Enseigne, 44 anciens soldats,2 Sergents, 3 Caporaux,1 Tambour, 2 Canonniers.

Villeray d'Artigny, (Le Chev. de), 20 recrues.

OFFICIERS ET SOLDATS

arrivés des prisons d'Angleterre, le 29 Septembre.

Boucherville (de), Enseigne, Du Chambon-Vergor, Capitaine, 3 Sergents. La Pilette, Lieutenant, Montarville (de), Enseigne. 37 vieux soldats,

3 Sergents, 37 vieux 2 Caporaux, 11 recrue

3 Tambours.

11 recrues.

Officiers et soldats arrivés à la Rochelle par les vaisseaux :

Le Parlementaire, Le Brique-Gallet,

Le Anna, Le Dauphin,

Le Roy, Le Grandville, Le Malbeck, Le Royant et Bordeaux, Le Charleston et Rébecca,

et licencies à Rochefort, du 12 au 23 Décembre.

Nom des Compagnies:

Nombre des hommes :

Beaujeu (de)

{ 3 Sergents, 4 Caporaux, 1 Tambour, 22 Fusilliers.

Belestre (de)
Benoist

{ 3 Caporaux, 1 Tambour, 17 Fusilliers.

Boisnébert (de)

| 1 Fusillier. | 3 Sergents, 1 Caperal, | 8 Fusilliers.

Chaussegros de Lery

2 Caporaux, 16 soldats.

Courtemanche (de)

{ 1 Sergent, 1 Caporal, 1 Tambour, 12 Fusilliers.

DÉPART

DELORIMIER	{2 Caporaux, 2 Tambours, 1 Fifre, 14 Fusilliers.
DuBuisson	{2 Sergents, 1 Caporal, 1 Tambour, 14 Fusilliers.
Eschaillons (d')	4 Caporaux, 1 Tambour, 24 Fusilliers.
Gannes de Falaize (de)	$\left\{ egin{array}{ll} 2 ext{ Sergents,} \\ 13 ext{ Fusilliers.} \end{array} \right.$
Gaspé (de)	{ 2 Sergents, 20 Fusilliers.
HERBIN	{ 1 Sergent, 4 Caporaux, 18 Fusilliers.
Hughes (d')	2 Fusilliers.
La Colombière (de)	2 Sergents, 3 Caporaux, 23 Fusilliers.
LACORNE (Chev. de)	{3 Caporaux, 2 Tambours, 19 Fusilliers.
LaPerrière (de)	{ 1 Sergent, 1 Caporal, 10 Fusilliers.
LAROCHE (de)	3 Fusilliers.
LaRonde (do)	{3 Sorgents, 3 Caporaux, 24 Fusilliers.
LaValterie (de)	{ 1 Caporal, 11 soldats.
Ligneris (de)	{ 1 Sergent, 2 Caporaux, 16 Fusilliers.
Lotbinière (de)	$\left\{ egin{array}{ll} 2 & { m Sergents, 4 \ Capòraux,} \\ 15 & { m Fusilliers.} \end{array} ight.$
Lusignan (de)	{ 1 Sergent, 1 Tambour, 16 Fusilliers.
MARIN	{ 1 Caporal, 1 Tambour, 15 Fusilliers.
Méziènes (de)	{ 2 Sergents, 1 Caperal, 10 Fusilliers.
MONTIGNY (de)	{ 1 Caporal, 18 Fusilliers.
PORTNEUF (de)	{ 1 Sergent, 8 Fusilliers.
RAYMOND	{ 3 Sergents, 2 Caporaux, 1 Tambour, 16 Fusilliers.
REPENTIONY (de)	3 Sergents, 1 Tambour, 23 Fusilliers.
ROUVILLE (de)	5 Fusilliers.

Sr. Luc (de)	{ 2 Sergents, 17 Fusilliers.
	4 17 Fusiliers.

ST. MARTIN	Sergent, 3 Caporaux,	l Tambeur,
------------	----------------------	------------

Fait à Rochefort, ce 30 Décembre 1760. (Signé) BRIAULT.

ROLE DES TROUPES DE LA MARINE

D'APRÈS UN ÉTAT SIGNÉ, A LA ROCHELLE, LE 18 AOUT 1761.

Io compagnie des canonniers-bombardiers.

Canitaines :

Fiedmont (Jacquau de), en France. Lusignan (de), en France.

Mr Jacquan de Fiedmond, d'abord Enseigne de la Compagnie des canonniers bembardiers de l'He-Royale, en 1748, puis Enseigne de celle du Canada, en 1759, fut fait Lieutenant de cette même Compagnie en 1753, Capitaine en 1759, et devint Chevalier de St Louis en 1760. Ce fut lui qui, avec Mr de Joannès, Major de Québec, insista auprès de Mr de Ramezay, après la bataille des Plaines d'Abraham, pour qu'on abandonnât la Basse-Ville et qu'on se retirât avec toutes les forces dans Québec, au lieu de capituler, précipitamment. Si ce conseil oût été suivi, le drapeau français flotterait peut-être encore sur les remparts de la ville de Champlain.—Précédemmont Commandant au fort de St Fredéric, Mr de Lusignan remplissait les mêmes fonctions à celui de Chambly au moment de la lutte suprème.

Lieutenants :

Aubert, en France.

Danzeville, resté en Canada.

Enseignes :

Juchereau, en France,

LaBruère (de), en France,

Juchereau-Duchesnay, en France. Lotbinlère (de), en France.

IIº COMPAGNIES FRANCHES.

CAPITAINES RESTÈS EN CANADA:

Beaujeu (de)
Belostre (de)
Beranger,
Lery (Chanssegros de)

Courtemanche (Le Gardeur de) Lusignan (de)

[&]quot;Sur ce nombre d'hommes, 39 sont blessés, ou malades."

DÉPART

DeLorimier, Rouville (Hertel de)
Du Buisson, St Ours (de)
Gannes de Falaize, Vergor (Du Chambon)
LaCorne (Le Chev. de) Villemont.

CAPITAINES PASSÉS EN FRANCE :

Benoist (Le Chev.) Lotbinière (de) Bergue (de) Marin. Boishébert, Montesson (Le Gardeur de) Herbin, Montigny (de) Hughes (d') Repentigny (Le Chev. de) LaChauvignerie (de) Repentigny (de) LaColombière (La Corne de) St Vincent, Lanaudière (de) Vassan (de) La Roche-Vernay (de) Etc. Le Borgne,

LIEUTENANTS RESTÉS EN CANADA :

Conterrot, Merville,
Controeœur (Pecaudy de) Niverville (Le Chevalier de)
Desjordis-Villebon, Niverville de Montizambert (de)
Epervanche (Le Chevalier de l') Noyelle de Fleurimont,
Gigauville (de)
Laugy (Le Chevalier de) Simblani (Duverger)
Levreau de Langy, Varennes (de la Verendrye).

LIEUTENANTS PASSÉS EN FRANCE :

Bailleul, l'ainé, Larminat, Celoron (Le Chevalier) Montmldy (de) Cournoyer (Hertel de) Noyelle (de), l'ainé, DeCombre. Portneuf-Neuvillette. Drouillon, Raimbault, DuPlessis-Faber. Sabrevels de Bleury, Duverger-Simblani. Sauveur de Nigen, Godefrey, St Laurent, Hertel de Beaubassin, St Rome. Lanone (de) St Vincent.

ENSEIGNES

restés en Canada : passés en France :
Ailleboust (d') Albergati-Vèza (d')
Belestre (de), fils, Barollon,
Cabana (Joseph) Boucherville (de)

Clignancourt (de) DeLorimier, l'ainé, DeLorimier-Verneuil. De Muy, Des Plaines (d'Amours), Duchesnay, Joannès. LaBruère (de), LaChapelle. La Durantaye (de). Lafrenière (Hertel de). LeGardeur (Laframboise), La Valterie (de), Linctot, l'alné, Louvigny (Mouët de), Louvigny (Joseph de), Niverville (Grandpré de), Normanville (de), Raimbault, l'alné, Raimbault-Groschene, Rocheblave (de), Varennes (de), Verchères (de).

Villeray de la Cardonnière,

(de)

Boucherville de Montarville (de) Celoron de Blainville, Cery (d'Ailleboust de), Clapier (Le Chevalier), Coutras, Crecy (Le Chevalier de), Cuisy d'Argenteuil, Drouet de la Coulonnière, Drouet de Mareuil, Duchesnay, DuSablé, Epervanche (Eustache de l'). Herbin, Hiché, La Chauvignerie (de), La Chevrotière (de), La Morandière (de), La Morandière du Coudray (de), Le Borgne. Ligneris (Marchant de). S' Simon, Toupiu, Vassan (de), Villeray (Jean de).

Quel fut le témoignage rendu à ces troupes, et comment fut récompensée leur intrépide valeur? C'est ce que nous apprennent les lignes qu'on va lire: "Les troupes "détachées de la marine, revenant du Canada, au nombre de près de quarante Compagnies d'infanterie, y ont par- faitement bien servi pendant toute la guerre. L'impos- sibilité de leur continuer leur solde sur les fonds des Colonies, a obligé de licencier tous les soldats, à mesure qu'ils sont arrivés en France, en leur donnant à chacun "une conduite pour se rendre chez eux.

"A l'égard des officiers, on peut dire an général qu'ils se sont tous bien comportés, à la réserve de quelques- uns qui ont eu part aux gains illicites d'une administration répréhensible. Il y en a plusieurs qui sont restés en Canada, mais la plus grande partie est revenue en France. Il est de la bonté du Roi de conserver à ces

- " officiers au moins une demic solde, par forme de subsis-
- "tance, la plupart n'ayant aucunes connaissances en
- "France. On la propose de deux cent cinquante livres
- " pour les Capitaines, de deux cent pour les Lieutenants,
- " de cent cinquante pour les Enseignes en pied et de
- " cent vingt pour les Enseignes en second, et à proportion
- " pour les officiers d'Etat-Major et de l'Artillerie, le tout " jusqu'à la paix, où l'on sera en état de fixer leur sort.
- " Mais, comme dans cet arrangement, on renvoie du " service tous les officiers justement soupçonnés d'avoir
- " eu part à des profits illicites, il paraît convenable d'ac-
- " corder quelques récompenses à ceux qui les méritent
- " par l'ancienneté de leurs services, leur bonne conduite,
- " ou à cause des blessures considérables qu'ils ont reçues.
- " Dans cette vue, on propose d'accorder la Croix de Si " Louis à plusieurs."

Officiers du détachement de la Marine 1

passés en France sur le vaisseau La Jeanne. Capitaines:

Bérenger,

DeGannes de Falaize, Lery (Chaussegros de).

LIEUTENANTS:

Contras,

Fleurimont de Novelle.

Hertel de Louisbourg.

Niverville (de) Normanville (de).

ENSEIGNES :

DeLorimier, ainé, DeLorimier-Verneuil, DeLorimier (Guillaume) Mouët de Louvigny, Niverville-Grandpré (de) Rocheblave (de)

CADETS:

Lery (Chaussegros de)

Montesson (Le Gardeur de).

LANDRIEFF.

(Signé)

Québec, 10 Octobre 1761.

Officiens

embarqués sur l'Auguste, sombré en mer.

l Comme on peut le remarquer, parmi ces officiers, ainsi que parmi les précédents, quelques uns venuient de l'He Royale.

e subsisnces en e livres tenants, l et de portion le tout sort. voie du d'avoir ole d'acnéritent nduite, reçues.

r de S

Canon Du frenois Dantine C. Robutel Rigeon To Bran Has degentions La pressière beausassin faronde Liverier Galliffet Lantagnae WW de L'orimier p. Damoury Cligan Cour Crigand de vandrail Lectr de bonne

e). Rieff.

e parmi



DES TROUPES DE LA COLONIE.

57

CAPITAINES:

La Corne (Le Chevalier de) Portneuf.

St Luc de la Corne.

LIEUTENANTS:

Godefroy, La Verendrye (Gauthier de) Pecaudy de Contrecœur,

St Blain (Raimbault de) St Paul (LeBer de) Varennes (Gauthier de)

ENSEIGNES:

La Durantaye,

Raimbault-Groschène.

La Perrière (Boucher de)

CADETS:

Dubreuil (La Corne) La Corne (Le Chevalier)

Senneville (LeBer de) Villebon.

OFFICIERS DU DÉTACHEMENT DE LA MARINE

morts en Canada après le départ des troupes.

Chatelain, Cap. réf., 29 Avril. Morville (de), Lieut., le 7 Sept. Levreau de Langis, Lieut., 11 Sept. Villeray d'Artig. (de), Lieut., 9 Ja. La Morandière (R. de). Ing., 25 Sept. Villeray do la Cardon. (de), 8 Juil.

OFFICIERS

décédés en Canada après le mois d'Octobre.

Bercy (de), Enseigne, 7 Avril.
La Corne (de), Capitaine, 2 Avril.
La Plante (de), Lieut., 4 Août.

1762

OFFICIERS

arrivés au Havre, le 1er Janvier 1762, par le Moulineux, venant de Québec, et lieu de leur résidence.

CAPITAINES:

DuBuisson, à Paris. Vergor (Du Chambon), à Roche-Rouville (Hertel de), à la Rochelle. fort. Etc.

LIEUTENANTS:

Chabert-Joncaire, à la Rochelle.

Epervanche (Le Chevalier de l'), Château-Goutier.

ENSEIGNES:

Godefroy de Linctot, à Rochefort. Richardville (de), Hertel (Le Chevalier), à Rochefort. Sacquespée (Le Chev. de), Hertel de Chambly, 44 Sucquespée-Domicourt, Linctot (Maurice), 64 Trevet de l'Epervanche, Linetot, cadet, " Etc. Etc. Etc.

8

DÉPART

CADETS:

•		
Chabert, ainé, à la Rochelle.	Salaberry (de),	à Rochefort
Chabert, cadet, "	Villeray d'Artigny (de	9).
DuBuisson, aîné, "	Yon (d'), de l'Artiller	
DuBuisson, cadet, "	Etc. Etc.	Etc.
	(Signé)	from a r

1763

OFFICIERS DE L'ILE ROYALE

servant à Rochefort.

CAPITAINES:

LaBrijeonnière (de la), Aide-Major.
La Pérelle (de la)
LaValterie (de la)
Loppinot, Major,
St Aigne (de)
Tryon (Le Chevalier de)
Verteuil (de)
- ()

LIEUTENANTS :

2.501	BRANIS.
Ailleboust (Le Chevalier d')	LaBoularderie (de)
Boisberthelot (Le Chevalier de)	Loppinot de Frezillière,
Boisberthelot,	Moriette.
Bonaventure (Denis de)	Novelle (de)
Carrerot,	Rondeau.
Catalogne de (en Canada),	Sabattier.
DeCoux,	St. Aigne (Côme de),
Fermanel,	Villedonné (de)
Hertel de Cournoyer,	Villeray (Le Chevalier de)
Ensi	eignes:

Carrerot (André),	Villeray de la Cardonnière (de).
	Officiers

qui doivent retourner	aux	Iles	d'Amérique.
-----------------------	-----	------	-------------

Daujeac, père, Gouverneur,		3 Sergents,	
**	fils, Sous-Lieutenant,	4 Caporaux,	
"	" Enseigne,	2 Tambours.	
LaBoucherie-Fromentau, Lieut.		4 Canonniers,	
L'Espérance (Le Baron de), Cap.		35 Soldats.	
		. (Slgné)	DAUJEAC.

OFFICIENS

	designes pour d'autres Colonies.
Bailleul (de),	Ligneris (Le Chevalier de),
Noyelle (de)	Vaubadon, (Le Chevalier de

1763

OFFICIERS

hefort.

Major.

de).

AC.

"

L.

qui ont obtenu des passeports pour retourner en Canada.

CAPITAINES:

Belestre (de),
Lanaudière (de),
La Noue (de),
Longueuil (de), ex-Gouv. des T.-R.

Montesson (Le Gardeur de),
Ramezay (de), ex-Lieut. du Roi.
Rouville (Hertel de),
Etc.
Etc.
Etc.

LIEUTENANTS:

Hertel de Beaubassin, Niverville (Le Chevalier de), Montizambert (de), Sabrevois de Bleury.

Enseignes:

Coutras, LaMorandière (de),
Duchesnay, Lotbinière (de),
Godefrey de Linctot, Normanville (de),
Hertel (Le Chevalier), Richardville (Drouet de),
Hertel de Chambly, Etc. Etc. Etc.

Cette même année 1763, parvint à Montréal la nouvelle de la mort tragique de deux des fils du deuxième Baron de Longueuil, ancien Gouverneur de Montréal. Elle était ainsi constatée: "Par des lettres reçues du Comte de Vaudreuil, Lieutenant-Général de l'armée navale de Sa Majesté, de Messieurs de Vaudreuil, ses neveux, et de Mr de Bienville, grand oncle des défunts, il est avéré que MM. LeMoyne de Longueuil et Maricourt, fils de Mr le Baron de Longueuil, en son vivant Gouverneur de Montréal, ont péri aux attérages de St Domingue, en attaquant un corsaire ennemi, avec une chaloupe détachée de leur vaisseau. (Signé) Panet."

1764

JUGEMENT RENDU CONTRE BIGOT ET SES COMPLICES.

Commencée le 19 Septembre 1761, l'enquête contre Bigot et ses complices se termina en 1764 par la condamnation des coupables. Sur cinquante inculpés, dix furent condamnés aux reines suivantes: Відот, Intendant, banni à perpétuité; biens confisqués; 1,000 livres d'amende; 800,000 livres de restitution.

Varin, Sub-délégué, banni à perpétuité ; 500 livres d'amende ; 800,000 livres de restitution.

Bréard, banni pour 9 ans de Paris; 500 livres d'amende; 300,000 livres de restitution.

Cadet, Munitionnaire, banni de Paris pour 9 ans; 500 livres d'amende; 6 millions de restitution.

Pénissault, Commis de Cadet, banni pour 9 ans de Paris; 500 livres d'amende; 600,000 livres de restitution.

Maurin, Commis de Cadet, banni pour 9 ans de Paris; 500 livres d'amende; 600,000 livres de restitution.

Copron, Commis de Cadet, condamné à être admonesté en Chambre; 6 livres d'aumône; 600,000 livres de restitution.

Estèbe, Garde-Magasin, condamné à être admonesté; 6 livres d'aumône; 30,000 livres de restitution.

Martel, Garde-Magasin, condamné à être admonesté ; 6 livres d'aumône ; 100,000 livres de restitution.

DeNoyan, Lieutenant du Roi, condamné à être admonesté ; 6 livres d'aumône.

Six autres, qui étaient absents, fûrent également condamnés, mais à des peines plus légères, leur culpabilité étant moins notoire. — Cinq autres fûrent simplement blâmés d'avoir inconsidérement visé les inventaires des vivres et invités à ne plus récidiver. — Les autres fûrent déchargés de toute accusation, jusqu'à ce qu'il fut plus amplement informé contre eux. — Le 11 Janvier 1764, ce jugement fut lu et publié à son de trompe. Il avait été rendu par vingt-sept Juges, présidés par Mr de Sartines, Lieutenant-Général de police.

RENSEIGNEMENTS SUR QUELQUES PERSONNES PASSÉES EN FRANCE

(De 1766 à 1777.)

Les Delles d'Ailleboust de Ceny, filles de l'ancien Capitaine des portes de Québec, touchaient chacune une

pension.—M^{me} d'Ailleboust, veuve de l'ancien Lieutenant du Roi, recevait également une pension.

Melle Marie-Anne Arnoux, fille de Mr Arnoux, Chirurgien-Major, s'était retirée près de Soissons, où on la voyait en 1774.

Mr Thomas Marie Cuenet, ci-devant Conseiller au Conseil Supérieur de Québec, vivait à Paris en 1777. Il avait alors 49 ans.

M^{elle} Marie-Françoise de Couagne, âgée de 54 ans, veuve de M^r de Gannes, se trouvait à la même époque à Tours, où elle avait fixé sa résidence.

Mr Pierre DeLino, ancien Grand-Voyer du Canada, âgé de 58 ans, était allé habiter Blois, où il séjournait en 1777.

Le Chevalier DeLorimer, Lieutenant des troupes en Canada, couvert de quatre honorables blessures, âgé de 41 ans, avait été s'établir près de Bésançon, vers 1766.

Melle Denis de la Ronde, fille de l'ancien Capitaine de ce nom, s'était également retirée en France, où elle touchait une pension.

M^{me} veuve DesMeloises recevait aussi une pension et demeurait à Paris, où bon nombre d'autres Canadieus s'étaient d'abord fixés.

Le Chevalier Jean-Baptiste Renaud DuBusson, fils aîné du Capitaine de ce nom, d'abord Cadet et ensuite Lieutenant d'une Compagnie du Corps Royal d'artillerie, alors âgé de 31 ans, demeurait en 1777 près de Laon.

Mme Madeleine Lefebvre DuPlessis-faben, touchait en 1776 une pension de 176 livres et résidait près de Tours.

Melle DuSable se trouvait à la même époque près de Saumur, où elle avait fixé son séjour.

Mme venve d'Eschaillons demeurait à Paris en 1777.

Mr Jacques Joseph Guitton de Monrepos, ancien Lieutenant-Général de justice et de police à Montréal, alors âgé de 68 ans, était établi à la même époque, près d'Agen.

Mr JUCHEREAU DE ST. DENIS, fils d'un ancien Conseiller

ués ; d'a-

d'a-

500 iris;

ris;

mos de

sté ;

sté ;

mo-

onlité ent

des ent dus

été ies,

NCE

ipiine du Cap St Domingue, avait une pension de 100 livres, et habitait en 1775 l'Île de France.

Mr Landrieff DesBordes, Commissaire de la marine en Canada, âgé alors de 65 ans, demeurait à Tours en 1777.

Mr Lermer, ancien écrivain de la marine, habitait dans

le même temps, près de Marseille.

Melle Marie Thérèse de Ligneris qui touchait, ainsi que sa sœur, une pension de 200 livres, vivait à Paris en 1767 Elle avait alors 27 ans.

Mr François Mouët de Louvigny, Enseigne dans les troupes, couvert de plusieurs blessures, et alors âgé de 49 ans, s'était retiré près d'Uzès en 1776.

Mme veuve Mantet demeurait à Paris en 1777.

Mr Pierre Michel Martel, Commissaire de la marine, avait, à la même époque, fixé son domicile à Tours.

Mr DeMontigny, ancien Capitaine du Canada, résidait également près de Tours où il touchait sa pension de Chevalier.

Mme veuve Perrault, épouse de l'ancien Major des milices, habitait aussi la Touraine en 1776.

Mr Ignace Perthuis, ancien Procureur du Roi de la Prévosté et Amirauté de Québec, alors âgé de 61 ans, était allé se fixer, avec son fils aîné, à Marseille, où on le voyait en 1777.

Mr Sabrevois de Sermonville, Aide-Major à Montréal, était aussi passé en France, où il touchait une pension.

Mme S' SAUVEUR DE NIGON, née Catherine Chaboilliez, s'était retirée à Nîmes, où elle vivait en 1777.

SOMMAIRE.

es, et

e en 1777. dans

que 767

les e 49

ine,

lait de

des

la ns, le

al, ez,

PAG	GES
VANT-PROPOS.	I
PRÉCIS HISTORIQUE, ou Abrégé de l'Histeire du Canada	1
APERÇU SUR QUELQUES CONTEMPORAINS	1
Officiers du régiment de Carignan : { de Chambly, de Contrecœur, de la Valterie, de Verchères,	•
Explorateurs et Découvreurs célèbres : $\begin{cases} Sorel, etc. \\ Jeliet, \\ de la Salle, \\ N. Perrot. \end{cases}$	
Officiers de 1683 à 1700. Eloge de : (Promotions d'officiers.) Du Tast, Du Luth, de S' Lusson, de Tonty, de Vallerennes, etc.	
Officiers de 1700 à 1729: appréciation qui en est faite.	
Particularités sur : de la Gemmeraye, de Langloiserie. Commandants des pays d'en haut en 1729.	
Notices sur: { de la Mothe-Cadillac, (Neuv. Promotiens.) { de la Durantaye.	
Officiers de 1732 : leur nem et leur âge.	
Particularités sur : (Pensions et Décorations.) Bouillet de la Chassaigne, Dugué de Boisbriand, Joncaire.	
Eloge de : Donis de la Ronde, Gannes de Falaize, Boucher de Grandpré, De May et de Candpré,	

SOMMAIRE.

	de Beaucourt,
	de Beaujeu,
•	Budemont,
	Chavoy de Noyan,
Official Land	DuBuisson.
Officiers do la Colonie en 1739.	d'Eschaillons
	de la Perrière,
Jugenent porté sur :	l de Longueuil
	Marin.
	I des Meloises
	de Montigny,
	i de Repentiony
	(de Vaudreuil, etc.
Pensions: { aux Officiers, aux Veuves.	c and the contract of the cont
	de Larimier,
Commandants de 1757 à 1759 :	I Douville
	Du Plessis, Le Verrier, de Noyan, de S ¹ Blain.
Le Capitaine de Gaspé.	Le Verrier.
1 mile to Guape,	de Noyan.
	de St Blain.
But des Deries any Datailles 1 de	o ia mononganeja.
fileces nondant to side a Side	II IBC St Sporomout
t at	8 Sainte-Fove
OFFICIERS DE L'ACADIE, PLAI	SANCE ET ILE ROYALE 33
	f de Brouillan.
Particularités sur :	de Chambly,
(Los MM de Deau)	I Grandfontaina
(Les MM. de Beauharnois.)	de la Vallière, Menneval, Perrot,
(La famille Bégon.)	Menneval,
(Da latinine Begon.)	Perrot,
CI o Word	Villebon, etc.
Notices sur: La Hontan, l'Hermite, de Monic, Ste Marie.	
Notices sur: { de Mante,	
Ste Marie	
(S. Marie,	
Commandante do 1706 \$ 1700	de Boishébert,
Commandants de 1706 à 1760 :	Denis de Bonaventure,
	MINGOUITE.
(l'Estimonaille	de St Ovide,
	de Subercase.
Officiers do l'He Royale et leurs fan	In
The time the floyale of letter lan	nilles en 1761.
ÉPART DES TROUPES DE LA CO	OLONIE
Nom et nombre des Compagnies.	51 51
Hôle des troppes de la marine de la	
Hôle des troupes de la marine : élog Naufrage de l'Auguste.	ge de ces troupes.
Atticiers décédés en Canada	
Jucters repartis en différentes villa-	1- D
	de France.
	Canada, etc.
Particul es fixés en France.	
inter our France,	

